

Académie royale  
des  
Sciences coloniales

CLASSE DES SCIENCES NATURELLES  
ET MÉDICALES

Mémoires in-8°. Nouvelle série.  
Tome I, fasc. 2.

Koninklijke Academie  
voor  
Koloniale Wetenschappen

KLASSE DER NATUUR- EN  
GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN

Verhandelingen in-8°. Nieuwe reeks.  
Boek I, aflev. 2.

# La densité de la population rurale au Congo belge

PAR

**Pierre GOUROU**

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE ET À  
L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES.  
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES COLONIALES.

Cette nouvelle série constitue la  
suite de la collection de *Mémoires in-8°*,  
publiée par l'Institut Royal Colonial  
Belge de 1929 à 1954.

Deze nieuwe reeks is de voort-  
zetting der verzameling van de *Verhan-  
delingen in-8°*, uitgegeven door het Ko-  
ninklijk Belgisch Koloniaal Instituut  
van 1929 tot 1954.



Avenue Marnix, 25  
BRUXELLES

Marnixlaan, 25  
BRUSSEL

1955

PRIX :  
PRIJS: F 220





Académie royale  
des  
Sciences coloniales  
—  
CLASSE DES SCIENCES NATURELLES  
ET MÉDICALES  
—  
Mémoires in-8°. Nouvelle série.  
Tome I, fasc. 2.

Koninklijke Academie  
voor  
Koloniale Wetenschappen  
—  
KLASSE DER NATUUR- EN  
GENEESKUNDIGE WETENSCHAPPEN  
—  
Verhandelingen in-8°. Nieuwe reeks.  
Boek I, aflev. 2.

---

## La densité de la population rurale au Congo belge

par P. GOUROU

### ERRATA

Page 37. Tableau n° 3 : La troisième ligne est le total des deux premières. Il y a au Congo belge une densité de 0 à 0,3 hab. /km<sup>2</sup> sur 9,85 % de la surface, une densité de 0,3 à 1 sur 9,66 % de la surface, une densité inférieure à 1 sur  $9,85 + 9,66 = 19,51$  % de la surface.

A la colonne Léopoldville, la densité de 3 à 4 couvre 7,80 % de la surface de la province ; la densité 14 à 15, 2,74 %.

Page 40. Tableau n° 4 : A la colonne Équateur, 10,38 % de la population rurale sont absorbés par la densité de 2 à 3.

---



ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES COLONIALES

---

MÉMOIRES

---

KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR KOLONIALE  
WETENSCHAPPEN

---

VERHANDELINGEN



**CLASSE DES SCIENCES NATURELLES ET MÉDICALES**  
**KLASSE DER NATUUR- EN GENEESKUNDIGE**  
**WETENSCHAPPEN**

---

**TABLE DES MÉMOIRES**  
**CONTENUS DANS LE TOME I**

---

**VERHANDELINGEN BEGREPEN IN BOEK I**

---

1. Le Congo belge et la mycologie médicale (67 pages, 20 planches hors-texte, 1955) ; par R. VANBREUSEGHEM.
  2. La densité de la population rurale au Congo belge (168 pages, 27 figures, 1 carte hors-texte, 1955) ; par P. GOUROU.
  3. Étude limnologique de quelques lacs ruandais, III. Le plancton (67 pages, 2 planches hors-texte, 1955) ; par H. DAMAS.
  4. Aspects actuels de la tuberculose du Noir (96 pages, 2 figures, 1955) ; par R. CAMPHYN.
  5. Le virus des Bashi (71 pages, 3 planches hors-texte, 7 figures, 1955) ; par P. GIROUD et J. JADIN.
-



ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES COLONIALES

---

Classe des Sciences naturelles et médicales

---

MÉMOIRES

---

---

KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR KOLONIALE  
WETENSCHAPPEN

---

Klasse der Natuur- en Geneeskundige  
Wetenschappen

---

VERHANDELINGEN

---

Nouvelle série — Nieuwe reeks.

In-8° — I — 1955

---

Cette nouvelle série constitue la suite  
de la collection de *Mémoires in-8°*,  
publiée par l'Institut Royal Colonial  
Belge de 1929 à 1954.

Deze nieuwe reeks is de voortzetting  
der verzameling van de *Verhandelingen*  
*in-8°*, uitgegeven door het Koninklijk  
Belgisch Koloniaal Instituut van 1929  
tot 1954.

Avenue Marnix, 25  
BRUXELLES

Marnixlaan, 25  
BRUSSEL

1955

IMPRIMERIE J. DUCULOT

S. A.

GEMBLOUX

La densité  
de la population rurale  
au Congo belge

PAR

**Pierre GOUROU**

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE ET À  
L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES,  
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES COLONIALES.

---

Mémoire présenté à la séance du 18 décembre 1954.

---

# La densité de la population rurale au Congo belge

## INTRODUCTION

L'étude de la répartition de la population est un des thèmes essentiels de la géographie humaine. Le premier souci de cette discipline est évidemment de savoir quel est le nombre des hommes et comment ces hommes se répartissent à la surface de la terre. Cette enquête purement descriptive au départ ne prend toute sa valeur que si elle est éclairée par le désir d'expliquer la densité de la population. La recherche des explications conduit à mettre en jeu tous les ressorts de la géographie. Le nombre des hommes résulte-t-il de la valeur des contrées, c'est-à-dire de leurs ressources physiques, de leurs sols, de leur climat, de leurs richesses minières ? Ne résulte-t-il pas plutôt des « civilisations », c'est-à-dire des complexes de techniques par lesquels les hommes règlent leurs rapports avec le milieu naturel et leurs rapports entre eux ? L'étendue et l'importance des problèmes posés par la densité de la population sont d'un intérêt scientifique captivant. Comment ne pas être saisi par les énigmes que pose la répartition de la population au Congo belge ? Comment d'autre part ne pas penser que ces énigmes résisteraient au plus subtil Œdipe ? Les explications ne sauraient être simples, elles sont toujours alourdis de multiples interdépendances. Une explication n'est valable que dans ses rapports avec d'autres explications. Isolée, elle perd toute force convaincante. Mais la complexité du visible et des structures qui le soutiennent ne donne que plus d'attrait à la recherche.

Qui ne voit l'intérêt pratique de ces recherches sur la répartition de la population ? Nous voici parvenus à une étape de l'évolution du Congo où se pose avec acuité le problème de la main-d'œuvre ; pourra-t-on assurer aux entreprises modernes les ouvriers dont elles ont besoin, sans dépeupler dangereusement les campagnes ? Une carte de la densité de la population, l'étude explicative d'une telle carte ne répondent-elles pas aux préoccupations qui viennent d'être indiquées ? N'est-il pas essentiel de savoir où sont les hommes, de savoir combien il y a d'hommes par km<sup>2</sup> dans les diverses parties du territoire, et de tenter de découvrir pourquoi la carte est ce que nous la voyons ? L'explication du présent peut permettre en effet de dégager les tendances de la population et de prendre à bon escient les mesures qui pourront améliorer ces tendances (1).

(1) Notre étude est essentiellement le commentaire de la carte de la densité de la population que nous avons publiée en 1951 dans l'*Atlas général du Congo*, édité par l'Académie royale des Sciences coloniales (Carte au 1 : 5.000.000, index n° 624). Nous avons reproduit les données essentielles de cette carte dans la carte en noir, également à l'échelle du 5.000.000<sup>me</sup>, qui se trouve insérée à la fin de ce volume. Cette carte en noir ne tient pas compte de la population des villes.

## CHAPITRE PREMIER

# Principes et méthodes

---

### Population « rurale » et population « urbaine ».

Fin 1948, la population indigène totale du Congo belge (Ruanda-Urundi n'étant pas compris) est de 10.914.208 habitants. Nous avons calculé la densité de la population en utilisant une population de 9.708.011 habitants. La différence (10.914.208 moins 9.708.011) de 1.206.197 habitants vit dans des agglomérations administratives, industrielles et commerciales supérieures à 1.000 habitants et n'a pas été conservée dans notre calcul de la densité. Notre étude de la densité de la population au Congo belge se réfère donc à ce qu'il est permis d'appeler la population « rurale » ; celle-ci comprend non seulement les paysans, mais aussi les indigènes qui habitent des agglomérations inférieures à 1.000 habitants, que ces agglomérations soient industrielles, commerciales ou administratives.

Nous aboutissons donc au résultat que 11 % de la population indigène du Congo belge est « urbaine ». On voudra bien noter qu'il n'y a pas synonymie entre ce que nous appelons « population rurale » et ce que les documents officiels dénomment « population coutumière ». De même il n'y a pas synonymie entre notre population non rurale et la population « extra-coutumière » des

documents officiels. La population « extra-coutumière » s'élevait en effet à 1.901.259 en 1948. La différence entre nos 1.206.197 et les 1.901.259 des documents officiels est facile à expliquer : le critère qui nous a servi à distinguer les 1.206.197 non-ruraux est géographique. Pratiquement tous nos non-ruraux sont extra-coutumiers, tandis que tous les extra-coutumiers ne sont pas compris dans nos agglomérations non rurales. C'est qu'un certain nombre d'extra-coutumiers vivent dans des agglomérations inférieures à 1.000 habitants ; d'autres sont employés dans des exploitations rurales ou forestières, et nous avons jugé bon de considérer ces extra-coutumiers comme des ruraux.

Par conséquent, la carte de la densité de la population que nous avons présentée <sup>(1)</sup> donne des teintes relatives à la population rurale, et non pas à la population totale. Cependant la population totale n'a pas été négligée, puisque les villes sont représentées par des signes conventionnels qui classent les agglomérations par ordre d'importance. Nous croyons nécessaire d'indiquer ici comment nous avons défini les villes. Nous avons dépouillé les statistiques de population « circonscription indigène » par « circonscription indigène » (on verra plus loin ce que signifie cette expression) et pu soumettre ainsi les données relatives à la population à une discrimination. Les agglomérations urbaines de plus de 1.000 habitants que nous avons retenues ne sont donc pas simplement des « centres » dont la population officielle est de 1.000 habitants, mais des « agglomérations » au sens géographique du mot qui peuvent comprendre des quartiers divers dont aucun n'atteint 1.000 hab. mais que les documents officiels permettent de reconnaître et de grouper.

N'aurait-il pas été plus simple de calculer la densité

(1) Voir la carte en couleurs de l'*Atlas général du Congo*, édité par l'Académie royale des Sciences coloniales (index n° 624), et notre carte hors-texte en noir.

générale de la population par surface administrative, sans distinguer entre population rurale et population « urbaine » ? Nous n'avons pas voulu adopter cette méthode, qui nous a paru aussi peu géographique que possible ; nous voulons dire par là que cette méthode se serait éloignée de la réalité géographique, c'est-à-dire de l'apparence des paysages. Or le paysage d'une région qui a un habitant rural par km<sup>2</sup> n'est pas le même que celui d'une région qui a 20 ruraux par km<sup>2</sup>. Ne pas séparer la population « urbaine » conduit nécessairement à des erreurs géographiques. Prenons un exemple : voici le Territoire de Manono, dans la province du Katanga (ou d'Élisabethville) ; ce territoire peu peuplé se divise en vingt circonscriptions indigènes ; l'une d'entre elles, celle de Bakongolo, a une superficie de 3.010 km<sup>2</sup> et une population « rurale » de 1.989 habitants (au 31 décembre 1948), ce qui lui affecte une densité « rurale » de 0,6 habitant par km<sup>2</sup>. Mais dans cette circonscription se trouve l'agglomération essentiellement minière de Manono, qui compte 24.000 habitants. Si nous avons calculé la densité générale de la circonscription en tenant compte de la population de Manono, nous aurions obtenu la densité de 8,6 habitants par km<sup>2</sup> au lieu de 0,6. Or le paysage de la circonscription de Bakongolo est bien le paysage d'une région à 0,6 de densité et la ville de Manono s'y dresse comme une excroissance étrangère. Une carte qui aurait donné comme teinte à la circonscription de Bakongolo la teinte de densité correspondant à 8,6 habitants par km<sup>2</sup> aurait donc été profondément inexacte. Sur notre carte l'agglomération de Manono a été reprise à part et représentée par un signe conventionnel spécial.

Un calcul de la densité générale par division administrative, en incorporant la population des agglomérations de plus de 1.000 habitants dans la population de ces divisions utilisée pour le calcul des densités, n'aurait pas eu des conséquences fâcheuses dans le seul

domaine de la carte. Cette méthode erronée aurait gravement affecté les calculs des surfaces de densité et de répartition de la population par densité. Pour nous faire bien comprendre donnons quelques précisions. Nous verrons plus loin qu'il existe au Congo belge une surface de 189.720 km<sup>2</sup> qui a une densité de 0,3 à 1 habitant par km<sup>2</sup> et une surface de 51.910 km<sup>2</sup> ayant une densité de 8 à 9 habitants par km<sup>2</sup>. Nous verrons aussi que 1,6 % de la population indigène rurale du Congo belge appartient à la densité inférieure à 1 habitant par km<sup>2</sup> et que 3,9 % de cette population appartiennent à la catégorie 8 à 9 habitants par km. On voit donc que l'adoption d'une densité générale pour la circonscription de Bakongolo affecterait à elle seule d'une manière très sensible les données ci-dessus, puisque la surface dont la densité est inférieure à 1 habitant par km<sup>2</sup> serait diminuée de 3.010 km<sup>2</sup> et que la surface dont la densité est comprise entre 8 et 9 serait augmentée de 3.010 km<sup>2</sup>. La population vivant dans les surfaces de densité inférieure à 1 serait amputée de 1.989 habitants tandis que la population vivant dans les surfaces de densité comprise entre 8 et 9 serait indûment accrue de 25.989 habitants (les 1.989 habitants de la circonscription de Bakongolo et les 24.000 habitants de l'agglomération de Manono).

Il n'est pas permis d'autre part de dire que ces distinctions ont peu d'importance au total, 3.010 km<sup>2</sup> représentant peu de chose eu égard à la surface totale du Congo belge (2.343.930 km<sup>2</sup>). Il faut bien voir tout d'abord que si nous n'avions pas appliqué notre méthode, ce n'est point sur 3.010 km<sup>2</sup> seulement que l'erreur aurait porté, mais sur toutes les circonscriptions indigènes qui contiennent une agglomération. Notre tableau d'ensemble aurait été sérieusement modifié, par diminution des catégories inférieures et accroissement des catégories supérieures. Enfin ne nous laissons pas aller à considérer

comme négligeable une surface de 3.000 km<sup>2</sup>. C'est le dixième de la Belgique et c'est la moitié d'un département français.

Cette discussion pose d'ailleurs un problème général. Faut-il croire que nous estimions qu'une carte de la densité de la population doive être toujours établie selon les critères que nous venons d'exposer ? Non, tel n'est pas notre sentiment. Les modes de calcul varieront selon les conditions géographiques, selon l'échelle des cartes, selon les dimensions des circonscriptions administratives, selon la qualité des informations statistiques. Par exemple en Belgique, où la superficie moyenne des communes est de 11,42 km<sup>2</sup>, où les communes peuvent et doivent servir de base à une carte de la densité de la population, où la population urbaine prend une part énorme de la population, et où il est possible, grâce à la faible étendue du pays, de publier une carte à l'échelle du 1 : 320.000 ou du 1 : 500.000 ou du 1 : 640.000, il n'y aura pas grand inconvénient à fonder la carte sur la densité générale, c'est-à-dire sur la division du total de la population par la surface totale. En effet bien souvent les villes occupent la superficie totale de la commune (par exemple la ville de Bruxelles au sens proprement communal du terme). D'autre part une bonne partie de la population « rurale » vit de la ville et s'y rend quotidiennement, si bien que la distinction entre rural et urbain devient délicate. Il sera certes intéressant d'étudier la proportion de la population « agricole » à la population totale, la proportion de la population « rurale » (c'est-à-dire vivant à la campagne, mais de ressources non nécessairement agricoles) à la population totale et de dresser des cartes exprimant ces relations. Il n'en reste pas moins que dans un pays comme la Belgique une carte de la densité générale s'impose. Si nous ne l'avons pas dressée pour le Congo belge, c'est parce que dans ce dernier pays la circonscription administrative fondamentale était trop

grande (on a vu que la circonscription de Bakongolo a 3.010 km<sup>2</sup>) et que dans de telles conditions le calcul de la densité générale aurait conduit à des absurdités. Nous aboutissons ainsi à une sorte de conclusion d'ensemble, valable pour les contrées de mêmes caractères géographiques que le Congo belge : dans de tels pays (marqués par une faible population et par des circonscriptions administratives de base de grande étendue), le calcul des densités générales doit être rejeté et il faut fonder les cartes de densité de la population sur la connaissance des densités rurales, en donnant à part la population des agglomérations. Il est certes impossible de dire à partir de quelle densité de la population et de quelle surface moyenne des circonscriptions administratives il faut abandonner le système du calcul de la densité « rurale » pour préférer celui de la densité « générale », mais il est certain que le premier système convient particulièrement à un pays comme le Congo belge et le deuxième à un pays comme la Belgique.

#### **La surface prise en considération.**

Eût-il été préférable de dresser notre carte de la densité de la population rurale non par rapport à la surface totale, mais par rapport à la surface exploitée ? Une carte fondée sur la surface exploitée serait de peu de signification au Congo belge ; en effet la superficie des cultures « indigènes » est très faible puisque ces champs couvrent seulement 20.600 km<sup>2</sup>, soit 0,90 % de la surface totale. Certes des erreurs existent dans le relevé des champs cultivés : il n'en faut pas moins considérer ce pourcentage comme valable. Le nombre des habitants « coutumiers » (8.988.777 au total pour le Congo belge) par km<sup>2</sup> de cultures indigènes s'élève à 437 en moyenne et varie de manière remarquable d'une province à l'autre,

puisqu'il passe de 290 dans le Kasai à 765 dans l'Équateur. Ce sont là des données d'une interprétation difficile. D'autre part, les Congolais sont loin de dépendre exclusivement de leurs champs ; la définition de la « surface exploitée » est délicate. Au total il faut s'en tenir au calcul de la densité par rapport à la surface générale (1).

### **Type de carte adopté.**

Une autre question de méthode se pose : quel type de carte allions-nous adopter ? Car nous pouvions construire des cartes de types divers. Nous avons établi pour l'Atlas publié par l'Académie royale des Sciences coloniales une carte par plages de densité, les limites des plages étant données soit par des frontières administratives, soit par des limites naturelles. Nous pouvions tenter d'établir une carte par « courbes de niveau », c'est-à-dire par des courbes enveloppant toutes les régions d'égale densité. Nous ne l'avons pas fait parce que ce type de cartes nous a toujours inspiré une certaine inquiétude. Il est possible que, dans des domaines que nous ignorons, ce type de carte soit utile, mais pour le géographe, ces cartes nous paraissent d'un intérêt douteux. En effet elles n'apportent avec elles aucun élément supplémentaire d'exactitude puisqu'elles sont nécessairement fondées sur une carte ordinaire par « plages » de densité. Elles apportent au contraire un élément nouveau d'inexactitude puisqu'elles établissent le principe inexact qu'entre une faible densité et une forte densité passent les courbes caractéristiques des densités intermédiaires. Au Congo belge, la méthode des « courbes de niveau » supprimerait ou atténuerait le contraste entre la partie orientale du Territoire de Bomboma

(1) Voir ci-dessous, p. 123.

(province de l'Équateur), qui a une densité de 13,4 habitants par km<sup>2</sup>, et la forêt déserte (ou à peu près déserte) qui couvre le nord de ce Territoire (bassins de la Mbembe et de la Mwendze). De même serait supprimé le contraste entre cette même région de forêts et le Territoire de Gemena (province de l'Équateur) où la circonscription indigène immédiatement voisine de Bozene a une densité de 15,3. De même serait supprimé le contraste si intéressant, en pleine forêt équatoriale, entre la circonscription indigène de Pendjua (province de Léopoldville, Territoire d'Inongo) qui a une densité de 12,7 habitants par km<sup>2</sup> et les circonscriptions contiguës de Bombomba (province de l'Équateur, Territoire d'Ingende) et de Bombwanza-Indole qui présentent du nord au sud les densités 3, puis 0,3, puis 1,4. De même le contraste entre l'extrémité nord-est de la circonscription indigène de Mbala (province de Léopoldville, Territoire d'Inongo ; aux confins de celle de Pendjua, avec laquelle elle constitue un même bloc de densité) et la bande de forêts inondées et désertes qui s'étend au sud-ouest de l'ensemble Mbala-Pendjua. Ce ne sont là que quelques exemples, qui pourraient être multipliés, bien entendu. Ils nous montrent que l'abandon de la carte par plages de densité au profit d'une carte par courbes de niveau de densité serait au Congo belge un recul dans la connaissance de la géographie humaine. D'autre part, les calculs de répartition des surfaces et des populations par types de densité, si intéressants pour le géographe, seraient impossibles avec la carte par courbes de niveau de densité.

Nous ne nous sommes pas arrêté au choix de la carte par points. Une carte par points est en effet excellente au point de vue démonstratif ; elle permet de révéler au premier coup d'œil les traits essentiels de la répartition de la population, mais elle ne permet pas d'aller plus loin. Il est tout d'abord difficile, avec une carte par points, de procéder aux calculs de répartition des surfaces

et des types de densité de population dont nous parlions plus haut. Et il est d'autre part presque impossible de procéder rapidement à des comparaisons entre des régions éloignées les unes des autres mais de même densité et des régions contiguës mais de densités différentes. Les points suggèrent admirablement, mais ne précisent pas. Signalons au passage que diverses cartes par points de la population du Congo belge ont été publiées ; les plus récentes sont des cartes établies par le Service des Affaires indigènes et de la Main-d'Œuvre du Gouvernement général (Léopoldville). Ces cartes au millionième (une feuille par province) ont été tirées sur papier ozalide. Elles sont intéressantes et utiles, mais n'échappent pas aux défauts que nous signalions plus haut, d'autant plus que ces cartes donnent seulement les limites par Territoires, ce qui ne permet pas de localiser convenablement la population obtenue en additionnant les points. Le système par points peut présenter un avantage, celui de servir, en même temps que de carte de la population, de carte de l'habitat rural puisque les points sont placés aux endroits où se trouvent les hommes. Mais c'est un avantage bien problématique ; tout au moins dans les conditions géographiques du Congo. En effet les hameaux congolais sont de si faible importance qu'il est impossible de placer un point représentant 500 habitants par exemple sur l'emplacement d'un hameau. Les points devront toujours être inscrits au lieu géométrique de plusieurs hameaux ; ils n'auront donc pas beaucoup de signification du point de vue de l'habitat. On voit donc que c'est pour des raisons qui nous ont paru assez fortes que nous avons choisi d'établir une carte de la densité de la population par « plages de densité ».

### La trame de la carte.

Une telle carte devrait théoriquement être fondée sur la distinction d'unités distinctes de densité, nous voulons dire par là d'unités géographiques originales révélées par l'étude directe du terrain. Mais il suffit d'avoir travaillé sur le terrain pour savoir combien la réalité est, dans ce domaine, difficile à appréhender. Il est au total plus facile, et pas beaucoup plus arbitraire, d'adopter la trame de divisions administratives, à la condition qu'elles soient de petites dimensions. Il faut reconnaître que les mots « de petites dimensions » soulèvent bien des problèmes. Que signifient-ils ? Veulent-ils dire que les circonscriptions administratives doivent être assez petites pour n'avoir pas chance d'englober des surfaces de densités humaines différentes ? En somme c'est bien à cela que nous pensons nécessairement. Et une telle aspiration est utopique. Certes, plus les unités administratives sont petites, moins elles ont chance d'englober des surfaces de densités humaines différentes. Cependant un système de divisions administratives ne donnera jamais pleine satisfaction à ce point de vue. Même dans un pays comme la Belgique, où, nous l'avons vu, la surface moyenne des communes est seulement de 11,42 km<sup>2</sup>, bien des communes s'étendent sur des domaines géographiques différents, avec des densités humaines différentes. Des communes ardennaises s'étendent à la fois sur des fonds de vallée couverts de prairies, sur des replats couverts de champs et de prés, sur des versants raides et forestiers, sur des fagnes marécageuses. Comment pourrait-il en être autrement, étant donné que la superficie des communes belges varie entre 0,55 km<sup>2</sup> (la superficie de la plus petite commune, Groot-Loon, dans la province de Limbourg) et 114 km<sup>2</sup> (la superficie de la plus grande commune, Mol, dans la province d'An-

vers). Les plus grandes communes sont nécessairement complexes. A plus forte raison en est-il ainsi en France, où la superficie moyenne des communes est non plus de 11,42 km<sup>2</sup>, mais de 14 km<sup>2</sup>. Si nous allions au fond des choses, nous découvririons que la superficie des unités administratives n'est pas le facteur le plus décisif de l'homogénéité de la densité à l'intérieur de chacune des unités ; ce qui compte essentiellement, c'est une mise en valeur totale et également intensive : nous avons trouvé cette condition parfaitement réalisée à l'intérieur du delta du Tonkin. Ici la superficie moyenne des communes est seulement de 2,1 km<sup>2</sup>, ce qui est une superficie tellement infime qu'il est impossible de la représenter sur des cartes d'une échelle acceptable ; nous avons dû nous contenter le plus souvent des cantons, mais en soumettant les plages de densité ainsi obtenues à un contrôle précis par la connaissance de la densité de la population dans chaque commune. Or il s'est trouvé que, à l'intérieur du delta tonkinois, nous n'avons pas eu à scinder beaucoup de cantons, les densités étant généralement homogènes à l'intérieur du même canton. Les limites des plages de densité ont suivi sans peine les limites des cantons. Voilà bien un exemple des effets d'une mise en valeur totale et homogène.

Il suffit d'énoncer une telle observation pour constater qu'elle ne saurait s'appliquer au Congo belge. On a vu que la superficie cultivée par les indigènes est infime (0,85 % de la surface totale). On sait d'autre part que les champs indigènes sont instables, si bien que, du fait de la rotation employée par les Congolais, des territoires en apparence inexploités entrent un jour ou l'autre dans le cycle agricole ; on sait aussi que bien rares sont les forêts du Congo qui soient vraiment « primitives » et ne portent pas la marque d'une intervention de l'homme. Aussi ne saurait-on espérer trouver au Congo belge de mise en valeur « totale et confirmée ». Quelques détails

permettront de mieux serrer notre pensée : le Territoire où les cultures indigènes occupent la plus faible part de la surface totale est celui d'Oshwe (province de Léopoldville) où le pourcentage est de 0,04 % et le Territoire où ce pourcentage est le plus élevé est celui de Tshilenge (province de Kasai), où il atteint 5,49 %. Certes il y a de l'un à l'autre une différence considérable, puisque le pourcentage de Tshilenge est 137 fois plus élevé que celui d'Oshwe, cependant même dans Tshilenge nous ne rencontrons pas une mise en valeur homogène et continue, mais une mise en valeur hétérogène et discontinue. Dans de telles conditions il y a peu d'espoir qu'une trame administrative, quelle qu'elle soit, puisse nous donner satisfaction. Une chose est sûre, c'est que les divisions administratives qui serviront de trame à notre carte auront de grandes chances d'être hétérogènes.

Le Congo belge est divisé selon la hiérarchie suivante : provinces, districts, territoires, circonscriptions indigènes. Provinces et districts sont des divisions administratives trop vastes pour nous retenir. Nous pouvons commencer à arrêter notre attention aux Territoires. Au 31 décembre 1948 il y avait au Congo belge 119 Territoires (non compris les villes de Léopoldville, Costermansville et Elisabethville) d'une superficie moyenne de 19.500 km<sup>2</sup> environ. C'est là une superficie très considérable (trois départements français !) qui donne l'assurance qu'une carte de la densité établie dans le seul cadre des Territoires n'aurait qu'un très faible intérêt géographique. D'autant plus que le degré d'éloignement de la carte par rapport à la réalité serait très inégal car les Territoires sont d'étendues très diverses : dans la province de Léopoldville, le plus grand, Oshwe, a 42.727 km<sup>2</sup>, et le plus petit, celui du Mayumbe, en a 6.515. Dans la province de l'Équateur, le plus grand Territoire, Monkoto, a 45.093 km<sup>2</sup> et le plus petit, Coquilhatville, en a 8.771. Dans la province de Stanleyville, le plus grand Territoire, Baf-

wasende, a 47.087 km<sup>2</sup>, et le plus petit, Stanleyville, 1.910 km<sup>2</sup>. Dans la province du Kivu, le plus grand Territoire, Shabunda, a 32.882 km<sup>2</sup> et le plus petit, Uvira, en a 3.031. Dans la province du Katanga, le plus grand Territoire, Kamina, a 53.614 km<sup>2</sup>, et le plus petit, Mwanza, en compte 15.740. Dans la province du Kasai, le plus grand Territoire, Lomela, a 26.343 km<sup>2</sup>, et le plus petit, Luluabourg, en a 3.902. Les deux extrêmes sont Kamina, avec 53.614 km<sup>2</sup>, et Stanleyville, avec 1.910 km<sup>2</sup>.

Il est rigoureusement nécessaire de descendre à l'échelon au-dessous et de soumettre à un examen approfondi les « circonscriptions indigènes », d'autant plus qu'elles sont notre dernier espoir en matière de « trame administrative » ; car les divisions administratives inférieures (groupements indigènes, villages) sont mal délimitées.

### Les circonscriptions indigènes <sup>(1)</sup>.

Le Congo belge (il n'est bien entendu pas question ici du Ruanda-Urundi) compte en décembre 1948 un total de 1.047 « circonscriptions indigènes ». Les « circonscriptions indigènes » portent deux noms différents : elles sont en effet appelées « chefferies » ou « secteurs ». Bien qu'il ne soit pas possible de donner dans ce domaine des définitions d'une précision absolue, nous dirons que les « chefferies » sont des circonscriptions territoriales habitées par un groupe indigène traditionnellement uni et pourvu d'un chef indigène, tandis que les « secteurs » sont des circonscriptions territoriales qui réunissent des groupes indigènes différents en une unité assez grande pour accéder à la personnalité administrative. Un administrateur est chef du Territoire, tandis qu'il n'est pas nécessaire qu'un Européen se trouve à la tête de la

(1) Cf. J. MAGOTTE, Les circonscriptions indigènes, La Louvière, s. d., 190 p.

circonscription indigène ; cependant il est fréquent qu'un « agent territorial », c'est-à-dire un fonctionnaire européen d'un rang inférieur à celui des administrateurs, dirige un secteur.

Un exemple fera mieux comprendre ce que veulent dire les expressions de « chefferie » et de « secteur ». Dans le Territoire de Bosobolo (province de l'Équateur) existent 5 chefferies et 5 secteurs. Les chefferies ne sont pas subdivisées ; elles constituent des unités ethniques homogènes : les chefferies Togbo, Gobu, Furu, Mono portent les noms de sous-groupes du peuple banda : la chefferie « Gombe » le nom du peuple gombe. Au contraire, les secteurs sont composés de plusieurs groupes ethniques : ainsi le secteur Dula compte un groupement Gombe Yakpwa (peuple gombe), un groupement Furu Banza (peuple banda), un groupement Mono (peuple banda) ; ainsi le secteur Bwaka compte un groupement Bokada (peuple bwaka), un groupement Bodema (peuple banda), un groupement Bwi (peuple banda).

Les circonscriptions indigènes donnent le moyen d'approcher de plus près les réalités de la densité de la population puisqu'il y a 1.047 circonscriptions indigènes au lieu de 119 Territoires, et par conséquent une moyenne de près de 9 circonscriptions indigènes par Territoire. La superficie moyenne des circonscriptions indigènes est de 2.230 km<sup>2</sup> ; c'est encore une superficie considérable si nous la comparons à ce qui sert de fond à une étude de la densité en Belgique (superficie moyenne d'une commune, 11,42 km<sup>2</sup>) ou en France (14 km<sup>2</sup>) ; l'énorme étendue de notre unité de base est digne de nous inspirer quelque modestie quant à la valeur représentative de notre carte. Il est vrai que nous avons pu, comme nous le verrons, procéder, dans des cas particulièrement intéressants, à la dissection de certaines circonscriptions indigènes.

Il est intéressant d'étudier de près le nombre des

circonscriptions par Territoire et les superficies des circonscriptions. Dans la province de l'Équateur, un Territoire compte en moyenne 12 circonscriptions ; dans celle du Kasai, 7 ; dans la province du Katanga, 10 ; dans celle du Kivu, 5 ; dans celle de Léopoldville, 9. On voit donc que notre trame administrative ne se resserre pas partout de la même façon quand nous passons du Territoire à la circonscription indigène. A l'intérieur d'une même province, la plus grande inégalité règne quant au nombre des circonscriptions indigènes par Territoire. Dans la province de l'Équateur, le Territoire le plus subdivisé a 21 circonscriptions (Gemena), les moins subdivisés en ont 6 (Busu Djanoa, Nouvelle-Anvers ; sans tenir compte de celui de Coquilhatville, qui est dans des conditions particulières). Province du Kasai : le Territoire le plus subdivisé a 15 circonscriptions (Lodja), le moins subdivisé 2 (Dekese). Province du Katanga : les Territoires les plus subdivisés ont 20 circonscriptions (Manono, Kasenga), le Territoire le moins subdivisé, 1 (Kapanga). Province du Kivu : le Territoire le plus subdivisé a 14 circonscriptions (Lubero), les moins subdivisés, 2 (Kalehe, Shabundu). Province de Léopoldville : le Territoire le plus subdivisé a 19 circonscriptions (Mayumbe), le moins subdivisé, 3 (Oshwe). Province de Stanleyville : le Territoire le plus subdivisé a 17 circonscriptions (Mahagi), les moins subdivisés, 4 (Yahuma, Ponthierville, Ango, Dungu ; Stanleyville n'étant pas prise en considération). Ces observations étaient indispensables pour donner une idée de l'irrégularité de la « trame » administrative que nous avons utilisée, de son irrégularité et par conséquent de ses faiblesses.

L'étude des superficies des circonscriptions indigènes n'est pas moins nécessaire. Elle permet en effet de corriger les données de la statistique que nous venons de dresser. Dans la province de l'Équateur, la superficie moyenne des circonscriptions indigènes est de 1.723 km<sup>2</sup> ; dans la

province du Kasai, de 2.047 ; dans la province du Katanga, de 2.792 ; dans la province du Kivu, de 2.646 ; dans la province de Léopoldville, de 2.086 ; dans la province de Stanleyville, de 2.437. Il est fâcheux pour notre recherche que les circonscriptions indigènes n'aient pas partout la même superficie : l'étude détaillée de la superficie des circonscriptions montre que les variations sont considérables et que les moyennes ci-dessus en donnent seulement une faible idée. Dans la province de l'Équateur, la plus petite circonscription indigène (Elinga, dans le Territoire de Befale) a 140 km<sup>2</sup>, 1.796 habitants et une densité de 12,8 habitants par km<sup>2</sup> ; la plus grande circonscription indigène (Bongonda, dans le Territoire de Monkoto) a 10.830 km<sup>2</sup>, 11.446 habitants et une densité de 1,05 habitants par km<sup>2</sup>. Dans la province du Kasai, la plus petite circonscription indigène a 40 km<sup>2</sup> (Luputa, dans Kanda Kanda), 3.590 habitants et une densité de 89,9 habitants par km<sup>2</sup> ; la plus grande circonscription (Dengese, Territoire de Dekese) a 16.400 km<sup>2</sup>, 27.261 habitants et une densité générale brute de 1,6 habitants par km<sup>2</sup>. Dans la province du Katanga, la plus petite circonscription indigène (Kipete, Territoire de Kabongo) a 90 km<sup>2</sup>, 1.504 habitants et une densité de 16 <sup>(1)</sup> et la plus grande (Mwata Yamvo, Territoire de Kapanga) 24.380 km<sup>2</sup>, 44.443 habitants et une densité de 1,8. Dans la province du Kivu, la plus petite circonscription indigène (Bweza, Territoire de Rutshuru) a 110 km<sup>2</sup>, 4.509 habitants et une densité de 40,9 ; la plus grande circonscription (Wanianga, Territoire de Masisi) a 14.840 km<sup>2</sup>, 24.744 habitants et une densité de 1,6. Dans la province de Léopoldville, la plus petite circonscription indigène (Yanga, Territoire de Mayumbe) a 95 km<sup>2</sup>, 11.027 habitants et une densité de 116 ; la plus grande

(1) La circonscription indigène des Wagenia (Territoire de Kongolo) est sensiblement plus petite, avec ses 60 km<sup>2</sup>. Mais nous avons préféré ne pas la retenir. Il s'agit en effet d'une population de mariniers et de pêcheurs et d'une circonscription dont les limites sont assez théoriques.

circonscription indigène (Lokolama, Territoire d'Oshwe) 17.290 km<sup>2</sup>, 11.576 habitants et une densité de 0,66. Dans la province de Stanleyville, la plus petite circonscription indigène (Wagongo, Territoire de Mahagi) a 80 km<sup>2</sup>, 4.066 habitants et une densité de 50,8 ; la plus grande circonscription (Sasa, Territoire d'Ango) a une superficie de 19.080 km<sup>2</sup>, 17.871 habitants et une densité de 0,93. Ainsi la plus petite circonscription indigène observée est Luputa (Territoire de Kanda-Kanda, province du Kasai) qui a 40 km<sup>2</sup>. La plus grande « chefferie » du Congo belge se trouve dans le Territoire de Kapanga (province du Katanga). Elle s'étend en effet à la superficie totale de ce Territoire, qui a donc une seule circonscription indigène. Elle porte le nom de chefferie du *Mwata* YAMVO, qui est une sorte de roi du peuple lunda qui habite cette circonscription. Cette chefferie a 24.380 km<sup>2</sup> et une population indigène totale de 44.443 habitants (au 31 décembre 1948). L'immensité de cette circonscription indigène repose donc sur une organisation politique indigène, sur une aptitude particulière marquée par les Lunda qui peuplent cette circonscription à organiser un vaste espace. Le *Mwata* YAMVO est au sommet d'une hiérarchie féodale ; les dignitaires de sa cour ont chacun autorité sur plusieurs villages et en sont responsables devant le souverain.

Voici d'autre part, pour chaque province, les circonscriptions indigènes avec la plus faible et la plus forte densité :

	Plus faible densité		Plus forte densité	
Kasai	Yaelima (T. Dekese)	0,53	Luputa (T. Kanila Kanola)	89,9
Équateur	Lac Tumba n° 2 (T. Bikoro)	0,6	Pama Bukutu n° 1 (T. Bikoro)	137
Stanleyville	Walese Karo (T. Epulu)	0,5	Yawembe (T. Isangi)	82,8
Kivu	Bakwame (T. Shabunda)	0,5	Bwisha Jumba (T. Rutshuru)	123

Léopoldville	Inongo sud (T. Inongo)	0,3	Yanga (T. Mayumbe)	116
Katanga	Kasongo (T. Élisabethville)	0,27	Kulu (T. Mwanza)	35

Les « circonscriptions indigènes » sont donc très inégales, ce qui ne laisse pas d'être préoccupant. Cette inégalité est-elle quelconque, résulte-t-elle d'un pur arbitraire administratif, ou est-elle liée à des causes générales, au premier rang desquelles pourrait se placer la densité de la population ? Une indication dans ce sens nous est donnée par les observations que nous avons faites ci-dessus. Nous avons donné la superficie, la population et la densité pour chacune des circonscriptions prises comme exemples dans les diverses provinces. Si nous les groupons, nous obtenons le résultat suivant :

Provinces	Plus petite circonscription		Plus grande circonscription	
	Surface (km <sup>2</sup> )	Densité (hab. /km <sup>2</sup> )	Surface (km <sup>2</sup> )	Densité (hab. /km <sup>2</sup> )
Équateur	140	12,8	10.830	1,05
Kasai	40	89,9	16.400	1,6
Katanga	90	16,-	24.380	1,8
Kivu	110	40,9	14.840	1,6
Léopoldville	95	116,-	17.290	0,66
Stanleyville	80	50,8	19.080	0,93

Certes ce n'est là qu'un sondage ; mais il est significatif. Il est possible de le compléter par un autre moyen, qui est de calculer la superficie moyenne des circonscriptions par Territoire et de comparer cette superficie à la densité moyenne des Territoires. Voici les résultats de cette étude pour deux provinces, Équateur et Léopoldville. Nous avons établi pour chacune de ces deux provinces la liste des Territoires classés par surface moyenne croissante (de la gauche à la droite) des circonscriptions indigènes. Nous avons indiqué les Territoires en abscisses et les densités en ordonnées. Le graphique qui résulte de cette construction présente d'inévitables irrégularités, puisqu'il s'agit seulement de deux provinces dont chacune

a 20 Territoires. Mais le résultat d'ensemble est satisfaisant ; la tendance est bonne. Incontestablement la surface des circonscriptions croît en même temps que la densité diminue (fig. 1 et 1 bis).

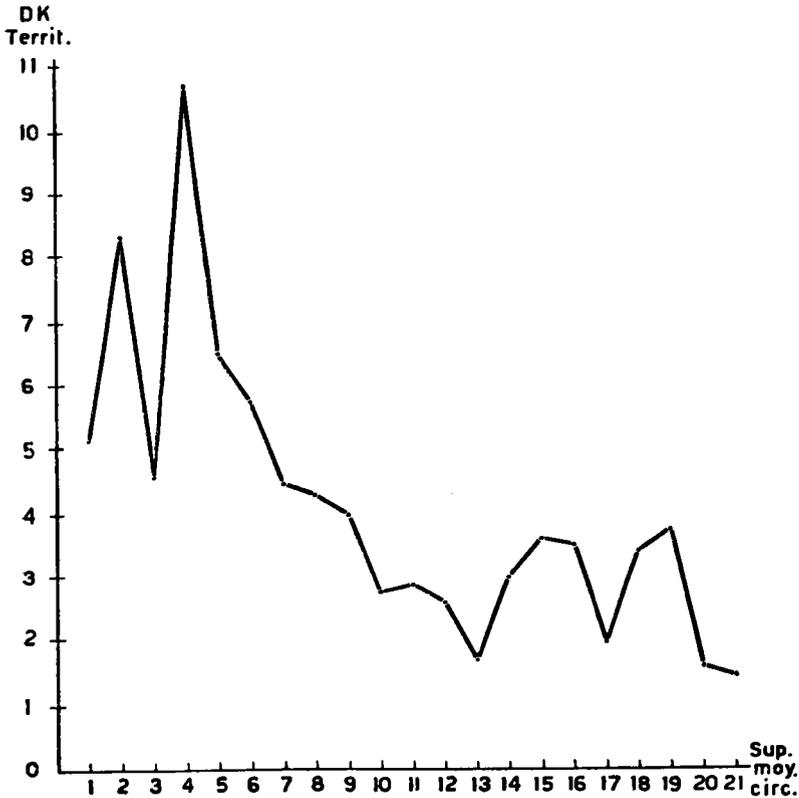


FIG. 1. — PROVINCE DE L'ÉQUATEUR.

Relation entre la surface des circonscriptions indigènes et la densité de la population.

Les Territoires sont classés de la gauche à la droite par ordre de surface moyenne croissante des circonscriptions ; le T. n° 1 a la plus petite surface moyenne pour ses circonscriptions, le T. n° 21 la plus grande. En ordonnées la densité moyenne de la population par territoire.

Existe-t-il une relation entre la superficie des circonscriptions indigènes et l'appartenance ethnique des populations ? Le peu que nous avons déjà dit de ce sujet

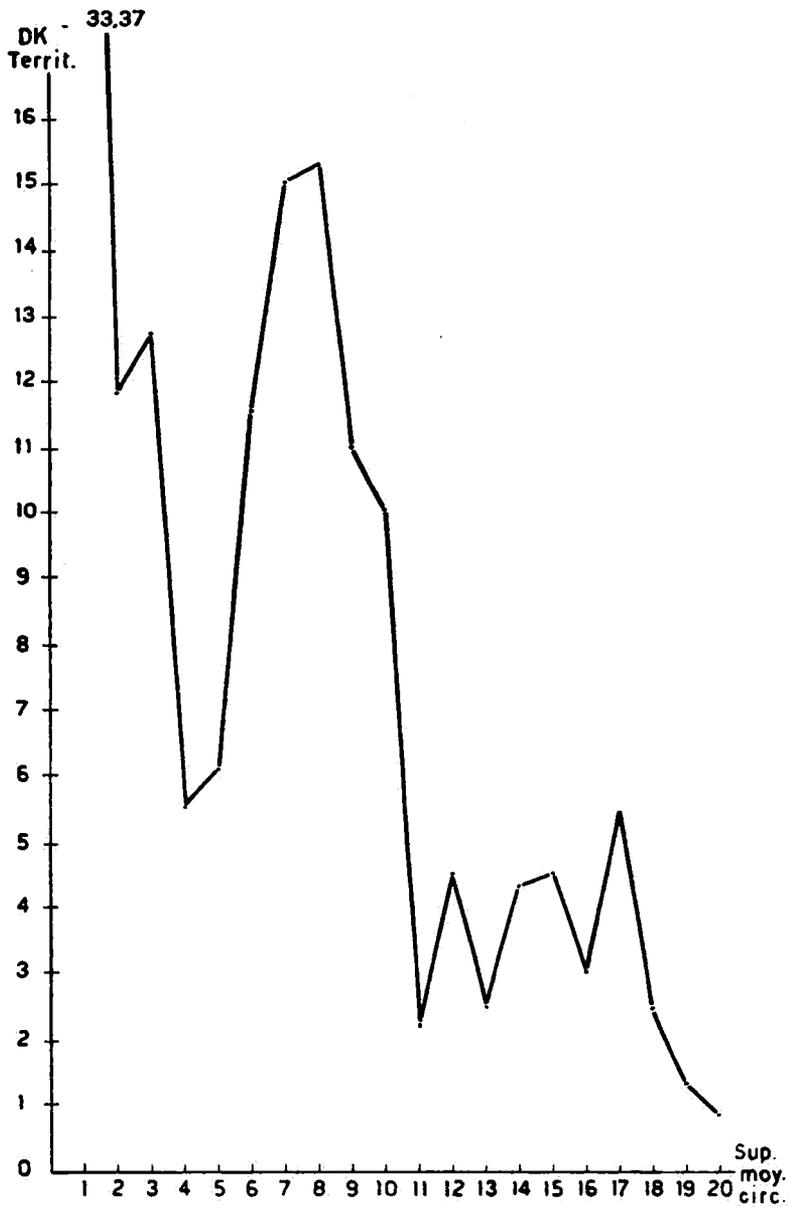


FIG. 1 bis. — PROVINCE DE LÉOPOLDVILLE.

Relation entre la surface des circonscriptions indigènes et la densité de la population.

Les Territoires sont classés de la gauche à la droite par ordre de surface moyenne croissante des circonscriptions. En ordonnées, la densité moyenne de la population par territoire.

prouve qu'il existe une relation de cet ordre. Nous avons vu en effet dans le Territoire de Kapanga (province du Katanga) que ce Territoire compte une seule circonscription parce qu'il est entièrement et uniquement habité par le peuple lunda. Au contraire, le morcellement ethnique doit conduire à des circonscriptions plus petites. Ces notions sont d'ailleurs à manier avec précaution : car le Bas-Congo, peuplé de façon homogène par les Bakongo, a des circonscriptions plus petites que la moyenne du Congo belge. Il est vrai qu'elles sont d'autre part plus densément peuplées. Il faudrait tenir compte de la tendance plus ou moins marquée des divers peuples à former des sous-groupes plus ou moins individualisés. Nous sommes ici, au total, dans un domaine que nous connaissons mal et où nous ne pouvons nous aventurer.

Existe-t-il une relation entre la superficie des circonscriptions indigènes et des faits physiques ? La forêt, la savane, la montagne, exercent-elles une action discernable sur la superficie des circonscriptions ? Forêt et savane n'expriment rien à ce sujet. Quant aux régions montagneuses, elles ont souvent des circonscriptions plus petites (Kivu, Bas-Congo), mais elles sont également plus peuplées.

Pourquoi ne sommes-nous pas descendu plus bas que les « circonscriptions indigènes » ? Car en somme, des unités administratives dont la superficie moyenne est de 2.230 km<sup>2</sup> restent trop étendues pour l'établissement d'une carte de la densité de la population qui soit vraiment satisfaisante. N'est-il pas possible d'aller au-delà ? Hélas, non. Ce qui nous a retenu de le faire, ce ne sont pas des préoccupations d'échelle. Il appartient au géographe d'utiliser les enseignements des cartes de la densité à grande échelle pour établir des cartes de densité à plus petite échelle. Le passage de la grande échelle à la petite échelle ne se fera pas en utilisant des unités administratives plus vastes (ce qui ferait perdre

tout le bénéfice de l'étude réalisée à grande échelle), mais en simplifiant et généralisant la carte à grande échelle par l'exploitation des indications qu'elle fournit : par exemple, en faisant ressortir les types de densité caractéristiques et en négligeant les densités peu importantes, on peut simplifier la carte de manière à faciliter la réduction.

Ce n'est donc pas par souci de l'échelle que nous ne sommes pas allé au-delà des « circonscriptions indigènes », mais par pure et simple impossibilité. Il faut que nous précisions ici notre pensée et notre méthode ; nous ne nous sommes pas interdit, le cas échéant, de diviser les circonscriptions indigènes, comme nous le verrons plus loin, mais nous ne l'avons pas fait systématiquement sur des bases administratives, parce que si l'administration n'ignore pas l'existence de « groupements constitutifs des circonscriptions indigènes » (1), elle connaît irrégulièrement cette existence. Je veux dire par là que si les administrateurs chefs des Territoires connaissent les « groupements » qui existent dans les circonscriptions, la notion de « groupement » n'a pas encore atteint une netteté et une stabilité suffisantes pour qu'on ait transmis à l'autorité supérieure les limites et les effectifs de population. Il est possible, en allant dans chaque Territoire, d'obtenir de l'Administrateur chef du Territoire, l'indication de ce qu'il considère comme étant, dans chaque circonscription, les limites des diverses subdivisions, et de la population de chacune de ces subdivisions. Mais ces indications ne sont pas facilement accessibles, tandis que les mêmes indications relatives aux circonscriptions indigènes sont accessibles grâce aux rapports annuels des Territoires et grâce aux cartes des Territoires dont nous parlerons plus loin. Si nous avons pu aller dans les 119 Territoires et avoir une conférence assez longue et assez

(1) On parlait autrefois de « sous-chefferies » et même de « sous-secteurs ».

approfondie avec tous les chefs de Territoires, nous aurions pu obtenir des cartes administratives approximatives pour les 1.047 circonscriptions indigènes et donner à notre carte de la densité une trame plus fine et au total meilleure. Ce sera une tâche à réaliser dans l'avenir et qui pourra être entreprise quand l'administration du Congo belge aura réuni les données de géographie administrative et de répartition de la population indispensables à la connaissance des subdivisions des circonscriptions indigènes. Il est permis de dire que la réunion de tels renseignements peut dès maintenant être entreprise sans difficultés particulières.

Notre trame administrative est donc restée fondée sur les « circonscriptions indigènes ». Cependant nous avons dans certaines conditions procédé à la dissection de ces circonscriptions. Si bien que notre carte des densités ne donnera pas la carte des circonscriptions, d'une part du fait que certaines circonscriptions ont été divisées, d'autre part du fait que nous avons supprimé les limites entre circonscriptions contiguës appartenant à un même Territoire lorsque ces circonscriptions appartiennent à la même couleur de densité. Seul le premier cas nous intéresse ici. Pourquoi avons-nous procédé à la division de certaines circonscriptions ? Nous l'avons fait dans tous les cas où des informations précises nous permettaient d'agir sans risque d'erreur et, bien au contraire, d'approcher de plus près la réalité. Nous avons en particulier cherché à délimiter les surfaces qui à l'intérieur des circonscriptions sont dénuées d'habitants, et cela afin d'éviter les densités inexactement basses dans les circonscriptions prises dans leur ensemble. Nous avons ainsi dessiné des surfaces que nous avons définies sur notre carte comme ayant moins de 0,3 habitants par km<sup>2</sup>.

(<sup>1</sup>) C'est chose faite aujourd'hui. Les documents dont nous venons de parler existent et nous nous préparons à les utiliser pour des études nouvelles et plus détaillées.

Nous discuterons plus loin les raisons pour lesquelles nous nous sommes arrêté à ce chiffre. Contentons-nous de dire pour l'instant que nous n'avons pas voulu considérer ces surfaces comme désertes, parce qu'en fait il y existe une certaine population, non recensée très souvent. C'est dans ces étendues mal connues que vivent des hommes en marge des lois et qui ne paient pas leurs impôts. Mais comment avons-nous délimité ces surfaces qui sont retranchées de la surface des circonscriptions indigènes ? Nous l'avons fait par des informations dont nous ne nous dissimulons pas les insuffisances : observations personnelles faites sur le terrain, informations orales obtenues de personnes compétentes (administrateurs aux divers échelons, agronomes, médecins, planteurs, etc.), indications données de loin en loin par les « Rapports annuels » des Territoires. Les surfaces que nous sommes ainsi parvenu à définir ont une étendue de 230.000 km<sup>2</sup>, c'est-à-dire qu'elles couvrent le dixième de la superficie totale du Congo belge. C'est plus loin seulement que nous examinerons les aspects géographiques de leur localisation.

Nous avons d'autre part procédé à la division des circonscriptions indigènes dans d'autres cas où nous avons des indications assez précises : dans des cas où nous savions de façon certaine que telle circonscription de grandes dimensions comportait deux parties très différemment peuplées. Mais ces cas ont été malheureusement très rares, faute d'une connaissance suffisamment approfondie de la situation. Par exemple, nous avons distingué autour de la localité de Lukolela (Territoire de Bikoro, province de l'Équateur) une surface de 50 km<sup>2</sup> avec une population de 6.875 habitants qui a été retranchée de la circonscription indigène de Pama Bakutu. Cette petite surface à forte densité s'oppose au reste de la circonscription, qui se décompose d'ailleurs en 1.640 km<sup>2</sup> de surfaces à moins de 0,3 habitants par km<sup>2</sup> et 2.820 km<sup>2</sup> de

surfaces à 1,05 habitants par km<sup>2</sup>. Nous avons limité ces interventions, répétons-le, aux cas très rares où nous avons des données très sûres.

En définitive, notre carte de la densité de la population repose sur les statistiques officielles de la population par circonscriptions indigènes et sur les cartes de ces circonscriptions qui ont été établies par l'administration. Le moment est venu d'examiner ces documents.

### **Les statistiques de population.**

Avant d'aborder le commentaire de la carte de la densité de la population, il est nécessaire que nous étudions la valeur des données que nous avons utilisées. Le fondement de notre carte est constitué par les valeurs officielles de la population au 31 décembre 1948. Si ces données officielles étaient de fantaisie notre carte perdrait toute signification. Il est certainement impossible de considérer les valeurs officielles comme rigoureusement exactes ; elles présentent des erreurs dues à une connaissance insuffisante, — puisqu'il n'y a pas de véritable recensement, — et à un certain flottement dans la définition des présents et des absents. Il n'est pas possible, dans l'état actuel des choses, de donner des exemples précis de différences entre la situation réelle et les valeurs officielles ; il ne nous est donc pas permis d'indiquer un pourcentage d'erreur. Nous croyons que ce pourcentage est assez élevé pour qu'il ne soit pas possible de comparer utilement les valeurs de la population données pour des années successives. L'évolution démographique du Congo ne peut se déduire des valeurs officielles successives de la population. Toutes ces réserves faites, il reste que nous accordons un grand crédit aux valeurs officielles ; elles ne sont pas assez éloignées de la vérité pour ne pas permettre l'établissement d'une carte valable

de la densité ; les erreurs dans des circonscriptions voisines ne sont pas assez différentes pour que les teintes de densité attribuées à ces circonscriptions donnent une idée inexacte de la situation relative de ces circonscriptions. Pourquoi cette conclusion optimiste ? Parce que l'administration territoriale du Congo belge est compétente, assidue, et travaille avec une remarquable continuité. Parce qu'elle s'est toujours attachée à la connaissance de la population (tout en ayant accordé peut-être une attention insuffisante à l'étude scientifique quantitative de la population). Parce que les sondages qui ont été effectués (mais jamais avec toutes les garanties désirables), ont abouti à des résultats rassurants en ce sens qu'ils confirmaient à peu de chose près les valeurs officielles antérieures. Parce qu'il est bien peu d'« hommes adultes valides » qui échappent maintenant à l'impôt. Nous ajouterons à toutes ces présomptions favorables une autre observation, qui est à notre avis d'un grand poids. Nous avons étudié la composition de la population dans toutes les circonscriptions et avons pu constater que le pourcentage des enfants aux femmes, tel qu'il était indiqué par les données officielles, n'était pas établi selon un barème arbitraire, mais variait d'une circonscription à l'autre ; il est parfois très différent dans deux circonscriptions contiguës. Or il se trouve que ces différences ne sont pas quelconques, mais au contraire très significatives ; elles correspondent toujours à des différences ethniques et représentent donc des différences réelles et correctement observées : par exemple, faible pourcentage chez les Batetela, et fort pourcentage chez les Baluba voisins ; faible pourcentage chez les Mongo et fort pourcentage chez les Topoke ; etc. Notre conclusion est donc que les données statistiques qui sont à la base de notre carte, si elles ne sont pas d'une exactitude scientifique, n'en sont pas moins d'une qualité telle qu'elles confèrent à cette carte une valeur satisfaisante.

Nous avons pu dresser notre carte de la densité de la population uniquement grâce au fait qu'il existait des croquis administratifs donnant les limites des circonscriptions. Chaque Territoire est en effet pourvu d'une carte administrative, établie à diverses échelles. Nous avons utilisé la carte au 1 : 1.000.000 sur laquelle nous avons porté les limites des circonscriptions indigènes telles qu'elles étaient indiquées sur les « Rapports annuels ». Nous avons dans divers cas été amené à faire la critique de certaines cartes qui nous ont été soumises, de manière à lever certaines contradictions. Nous sommes ainsi parvenu à établir un ensemble cohérent et valable. Les surfaces au 1 : 1.000.000 ont été planimétrées par nos soins et les limites des circonscriptions indigènes reportées par nous sur la carte du Congo belge au 1 : 3.000.000. Nous disposons donc d'une carte administrative complète du Congo belge au niveau des circonscriptions indigènes et d'une liste complète de ces circonscriptions avec leur superficie. Mais il est nécessaire de faire ici plusieurs réserves : en premier lieu, le fond de ces cartes laisse grandement à désirer. Le dessin des rivières est d'une fantaisie qui affaiblit la valeur des limites administratives : celles-ci sont en effet très souvent fixées aux rivières. C'est dire que les superficies que nous avons calculées d'après ces cartes ne doivent pas être rigoureusement exactes <sup>(1)</sup>.

(<sup>1</sup>) Des recherches démographiques par une méthode scientifique de sondages prennent depuis deux ans un intéressant essor au Congo belge.

## CHAPITRE II

# Étude statistique de la densité de la population rurale au Congo belge

---

Si nous considérons que le Congo belge, déduction faite des surfaces lacustres, a une superficie totale de 2.296.760 km<sup>2</sup> et une population de 9.708.085 habitants (population « rurale » établie selon les critères définis ci-dessus), nous aboutissons à une densité *moyenne* de 4,23 habitants par km<sup>2</sup>. Cette densité *moyenne* est une expression arithmétique qui a peu d'intérêt géographique, c'est-à-dire de rapport avec la part que les hommes prennent à l'élaboration des paysages. En effet il y a seulement 6,59 % de la population du Congo belge qui appartiennent à la densité de 4 à 5 habitants au km<sup>2</sup>, c'est-à-dire aux valeurs encadrant la densité moyenne ; les surfaces occupées par la densité de 4 à 5 couvrent seulement 6,28 % de la superficie totale du Congo belge. D'autre part, nous observons que 29 % de la *population rurale* du Congo belge habitent des surfaces dont la densité démographique est inférieure à la moyenne de 4,23 habitants par km<sup>2</sup> et que 71 % habitent des surfaces dont la densité démographique est supérieure à 4,23 habitants par km<sup>2</sup>. Les *surfaces* dont la densité démographique est inférieure à la moyenne (4,23 habitants par km<sup>2</sup>) occupent 74 % du Congo belge, tandis que

les surfaces dont la densité démographique est supérieure à la moyenne occupent 26 %.

Examinons *les surfaces occupées par les diverses densités, de façon schématique tout d'abord*. L'étude géographique viendra plus tard. Nous aboutissons au tableau suivant :

TABLEAU N° 1. — *Surfaces occupées par les diverses densités.*

habitant(s) par km <sup>2</sup>	% de la surface totale
moins de 0,3	9,85
0,3 à 1	9,66
1 à 2	24,67
2 à 3	15,04
3 à 4	10,09
4 à 5	6,28
5 à 6	5,53
6 à 7	3,65
7 à 8	3,10
8 à 9	1,89
9 à 10	1,43
10 à 11	1,13
11 à 12	0,87
12 à 13	0,67
13 à 14	0,95
14 à 15	0,87
15 à 20	1,57
20 à 30	1,71
30 à 50	0,74
plus de 50	0,30

Les surfaces occupées par les diverses densités peuvent être figurées sur des graphiques, graphique simple et graphique des surfaces cumulées (fig. 2 et 3).

La répartition de la population dans les diverses densités donne le tableau suivant :

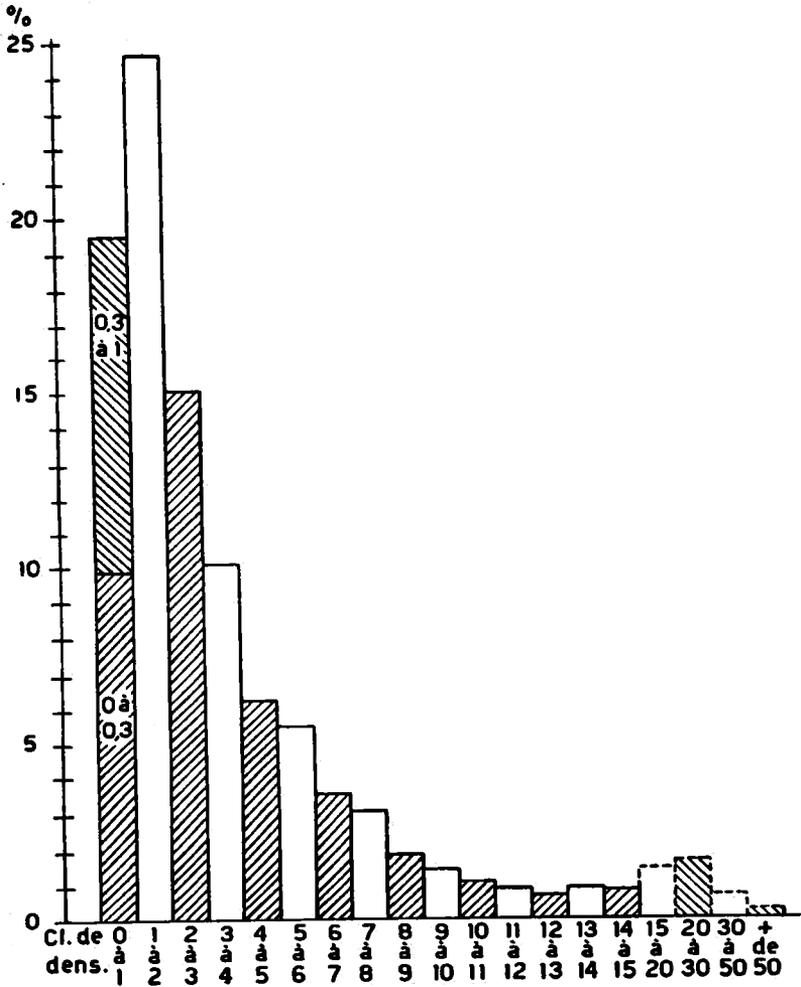


FIG. 2. — CONGO BELGE.

Pourcentages de la surface totale du Congo belge occupés par les densités croissantes de la population.

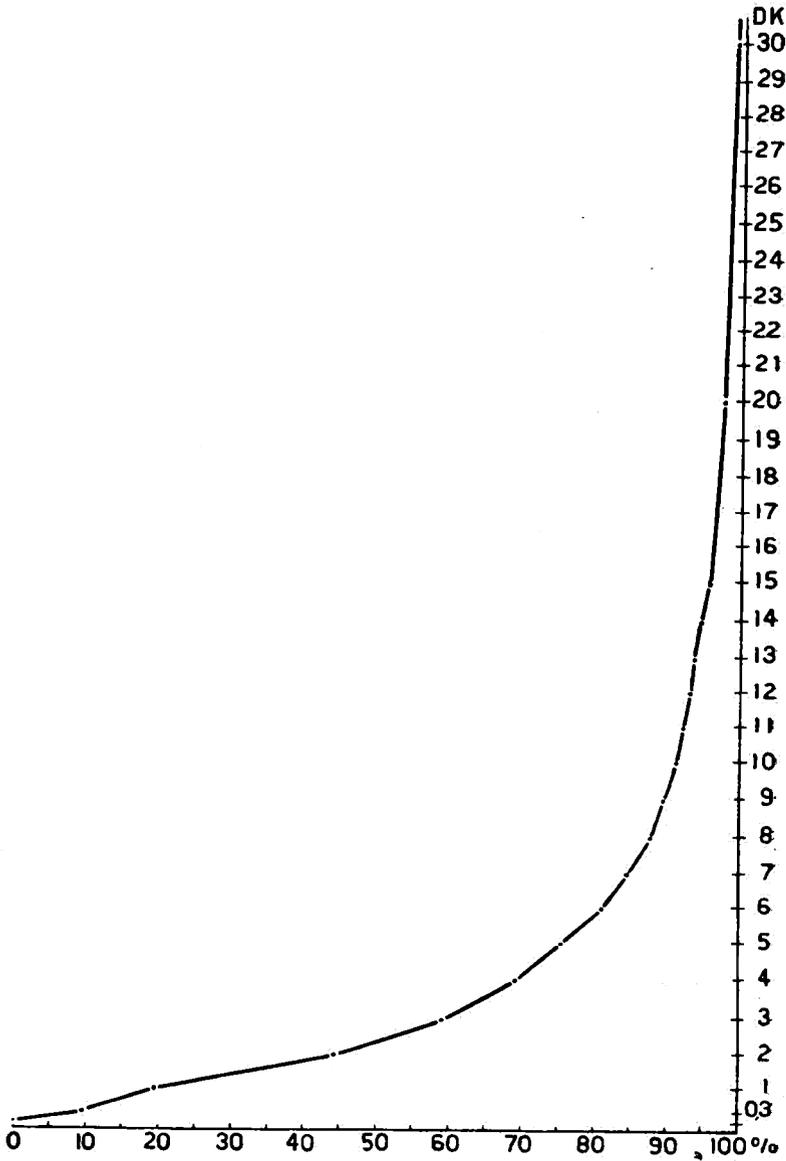


FIG. 3. — CONGO BELGE.

Pourcentages cumulés des surfaces occupées par les diverses densités (par exemple les densités inférieures à 1 hab. par km<sup>2</sup> occupent 18,5 % de la surface totale du Congo belge, les densités inférieures à 2 hab. par km<sup>2</sup>, 44,07, %, etc.).

TABLEAU N° 2.

Habitant(s) par km <sup>2</sup>	% de la population totale
moins de 1	1,60
de 1 à 2	8,43
de 2 à 3	8,87
de 3 à 4	8,34
de 4 à 5	6,59
de 5 à 6	7,24
de 6 à 7	5,60
de 7 à 8	5,50
de 8 à 9	3,80
de 9 à 10	3,19
de 10 à 11	2,84
de 11 à 12	2,39
de 12 à 13	1,96
de 13 à 14	3,02
de 14 à 15	2,82
de 15 à 20	6,31
de 20 à 30	9,59
de 30 à 50	6,47
plus de 50	5,44

Les valeurs sont représentées dans les figures 4 et 5.

Nous retiendrons comme particulièrement intéressants les graphiques des figures 2 et 4. Le graphique de la figure 2 montre les pourcentages de la surface totale occupés par les diverses densités de la population. Le graphique de la figure 4 montre les pourcentages de la population totale appartenant aux diverses densités. On voudra bien tenir compte de ce qu'au-delà de la densité de 15 habitants par km<sup>2</sup>, les colonnes ne sont plus comparables à celles qui les précèdent, du fait d'une contraction de la graduation. Le trait le plus remarquable de ces graphiques est au total la pointe que marquent les surfaces occupées par la densité de 1 à 2 habitants par km<sup>2</sup> (graphique figure 2) ; cette densité occupant 24,67 % de la surface totale du Congo belge, c'est de loin celle qui couvre la plus vaste surface de





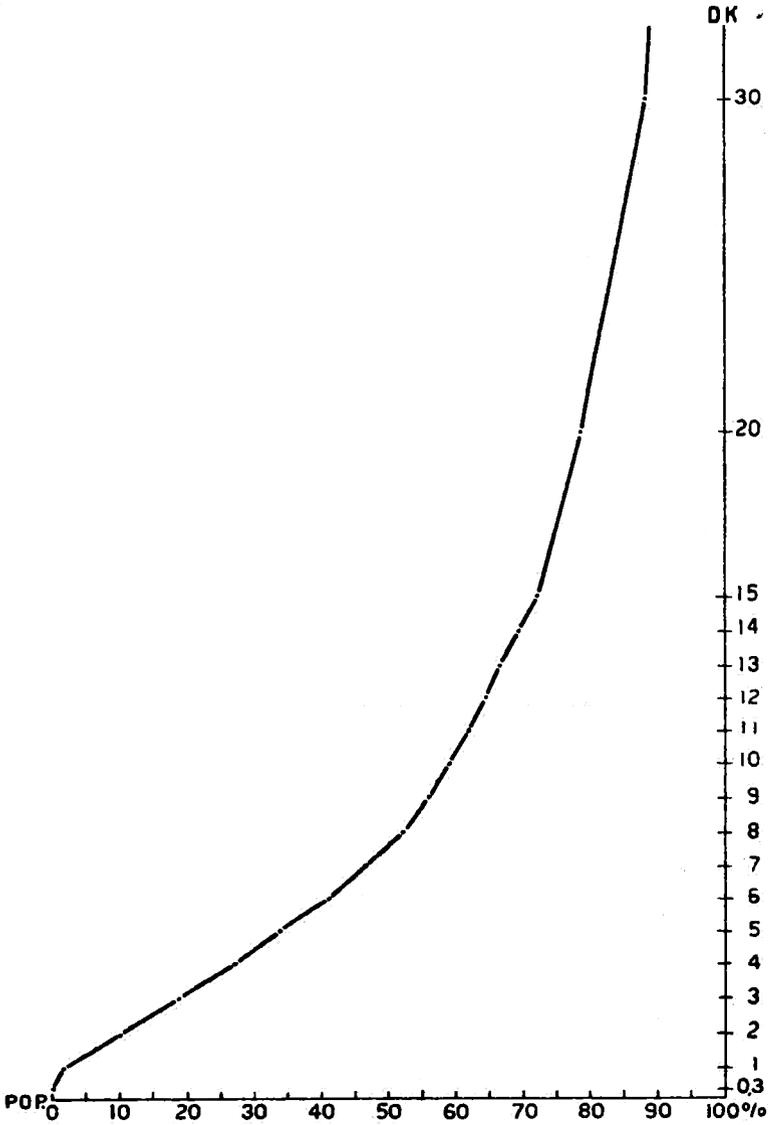


FIG. 5. — CONGO BELGE.

Pourcentages cumulés de la population rurale totale appartenant aux diverses densités.

TABLEAU N° 4. — *Pourcentages de la population rurale retenus par les diverses densités.*

Habitants au km <sup>2</sup>	Équateur %	Kasai %	Katanga %	Kivu %	Léopold- ville %	Stanley- ville %	Congo %
moins de 1	0,58	0,23	7,65	0,92	1,17	1,50	1,60
de 1 à 2	5,84	4,21	28,83	5,50	4,47	10,20	8,43
de 2 à 3	10,28	8,31	15,09	8,65	6,11	8,19	8,87
de 3 à 4	9,13	6,90	14,28	4,48	4,72	12,40	8,34
de 4 à 5	9,70	7,36	4,99	2,47	5,62	8,02	6,59
de 5 à 6	9,07	10,93	10,42	3,58	3,56	7,36	7,24
de 6 à 7	8,54	9,50	2,98	2,29	6,40	2,46	5,60
de 7 à 8	9,70	6,22	4,70	3,97	4,94	3,61	5,50
de 8 à 9	5,79	3,72	0,32	4,18	3,42	4,23	3,80
de 9 à 10	4,71	3,96	1,23	1,32	4,03	2,64	3,19
de 10 à 11	3,56	5,66	2,43	0,81	3,71	0,38	2,84
de 11 à 12	2,51	1,20	0,72	—	5,87	2,04	2,39
de 12 à 13	1,56	2,06	2,50	2,18	1,29	2,49	1,96
de 13 à 14	5,85	2,93	0,76	1,99	3,03	2,72	3,02
de 14 à 15	0,59	1,50	—	5,16	6,87	1,29	2,82
de 15 à 20	7,44	6,78	1,28	5,33	12,12	2,00	6,31
de 20 à 30	4,04	11,25	0,38	9,19	15,12	11,29	9,59
de 30 à 50	0,53	7,03	1,43	6,77	3,35	16,09	6,47
plus de 50	0,45	0,22	—	31,20	4,16	1,15	5,44
	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Le tableau n° 3 nous montre que c'est une tendance à peu près générale au Congo belge que la particulière importance des densités comprises entre 1 et 2 ; en effet les provinces du Katanga, du Kivu, de Léopoldville et de Stanleyville montrent une pointe au niveau de cette densité. Ce n'est pas par la combinaison de données nettement discordantes que le pourcentage de 24,67 % par rapport à la surface totale est obtenu pour tout le Congo belge ; il est donc permis de considérer cette valeur comme hautement significative. Nous remarquerons cependant dès maintenant que la province du Katanga pèse d'un poids très lourd dans la détermination de ce pourcentage de 24,67 %. En effet, au Katanga, les surfaces à densité comprise entre 1 et 2

couvrent 41,39 % de la surface totale (soit 67,73 % pour les surfaces au-dessous de 2 habitants par km<sup>2</sup>). Nous remarquerons aussi que la province du Kasai est aberrante ; en effet la densité la plus représentée y est comprise entre 2 et 3 habitants par km<sup>2</sup>.

En somme lorsque nous remarquons que la classe de densité 1-2 (c'est-à-dire très exactement 1 à 1,999...) est celle qui occupe la plus vaste surface du pays, puisqu'elle en tient 24,67 %, nous exprimons la notion que la surface de densité 1-2 est la surface dominante.

Quant à la dominante des effectifs absorbés par une classe de densité, elle se trouve dans la classe 2-3 (c'est-à-dire 2 à 2,999...) qui groupe 8,87 % de la population (il s'agit toujours de la population rurale telle que nous l'avons définie plus haut) sur 15,04 % du territoire (tandis que la classe 1-2 groupait 8,43 % de la population sur 24,67 % du territoire).

C'est une notion très importante que celle de la grande étendue des surfaces à densité inférieure à 2 (44,18 % de la surface totale du Congo belge). Cette notion s'exprime de manière particulièrement satisfaisante dans la médiane des surfaces de densité : nous constatons en effet que 50 % de la surface du Congo belge appartiennent à des densités inférieures à 2,4 habitants par km<sup>2</sup>, qui est la médiane des surfaces de densité, et que 50 % appartiennent à des densités supérieures à 2,4 habitants par km<sup>2</sup>. Les 50 % de la surface dont la densité est inférieure à la médiane des surfaces de densité rassemblent seulement 12,65 % de la population ; l'autre moitié en portant donc 87,35 %.

Au contraire la médiane des densités est 7,5 habitants par km<sup>2</sup> ; c'est-à-dire que la moitié des habitants du Congo belge (population rurale) se trouve dans les densités supérieures à la valeur de 7,5 habitants au km<sup>2</sup> et l'autre moitié au-dessous de cette valeur. La moitié de la population, dont la densité est inférieure à 7,5,

occupe 86,52 % du territoire du Congo belge, laissant à l'autre moitié 13,48 % du territoire.

Si nous résumons les résultats de cette étude schématique de la densité de la population au Congo belge, nous constatons qu'ils mettent remarquablement en valeur la très faible population de ce pays. Voici en effet quelques données caractéristiques :

Moyenne générale de la population rurale :	4,23 habitants par km <sup>2</sup> .
Surface occupée par les densités inférieures à 0,3 :	9,85 % de la surface totale.
Surface occupée par les densités inférieures à 2 :	44,18 % de la surface totale.
Classe de densité dominante pour la surface occupée :	1 à 2 (24,67 % de la surface totale).
Classe de densité dominante pour les effectifs absorbés :	2 à 3 (8,87 % de la population).
Médiane des surfaces de densité :	2,4 habitants par km <sup>2</sup> .
Médiane des effectifs dans les classes de densité :	7,5 habitants par km <sup>2</sup> .

## CHAPITRE III

# Répartition géographique des densités de population

---

### LES RÉGIONS FAIBLEMENT PEUPLÉES.

PLAN COMMUN AUX CHAPITRES III ET IV :

#### CHAPITRE III :

##### A. *Les régions de densité inférieure à 3 habitants par km<sup>2</sup>.*

- 1° Axe du Lualaba ;
- 2° Axe du 2<sup>e</sup> parallèle sud ;
- 3° Régions peu peuplées de l'extrême-nord ;
- 4° Région Feshi-Kahemba.

##### B. *Cuvette centrale.*

- 1° Caractères du peuplement de la cuvette centrale ;
- 2° La répartition de la population dans la cuvette centrale ;
- 3° Facteurs de cette répartition :

#### CHAPITRE IV :

##### C. *Les régions relativement peuplées.*

- 1° L'axe de fort peuplement du 3<sup>e</sup> parallèle nord ;
  - a) 1) pays de Gemena ;
  - 2) pays de Bumba ;

- b) 1) pays azandé ;
  - 2) pays de Bambesa ;
  - 3) pays mangbetu.
- 2° La région peuplée des montagnes orientales ;
- a) Faradje-Mahagi-Bunia ;
  - b) Beni-Lubero ;
  - c) Lac Kivu-Lac Tanganika.
- 3° L'axe des fortes densités du 5<sup>e</sup> parallèle nord ;
- a) Le Bas-Congo ;
  - b) Le Kwango ;
  - c) Le Kasai.

L'étude géographique et non plus schématique des densités de la population nous conduit à localiser dans l'espace les types de densités. Cette étude peut être suivie sur notre carte en couleurs de la densité de la population (Atlas Général du Congo publié par l'Académie royale des Sciences coloniales, index n° 624), sur la carte schématique des régions de densité de la population (figure n° 6), et sur la carte hors-texte insérée à la fin de la présente étude.

#### A. — Les régions de densité inférieure à 3 habitants par km<sup>2</sup>.

Nous examinerons d'abord la localisation au Congo belge des régions ayant une *densité inférieure à 3 habitants par km<sup>2</sup>* ; ces régions couvrent 55 % de la superficie totale du Congo belge ; elles donnent à notre carte sa teinte de fond. Les faibles densités, inférieures à 3 habitants par km<sup>2</sup>, sont si généralisées au Congo belge qu'il est difficile de les localiser géographiquement. Il serait au total plus aisé de dire tout simplement quelles sont les régions plus peuplées. Il est cependant possible et nécessaire d'aller plus loin dans l'analyse.

##### 1° Axe de faible densité du Lualaba et du Katanga.

Une immense étendue de territoires à faible densité occupe l'est du Congo belge depuis approximativement

le 2<sup>e</sup> degré nord jusqu'à l'extrémité sud du Congo belge, soit jusqu'au 13<sup>e</sup> degré sud. Donc sur 1.700 km environ du nord au sud. La limite nord est donnée par une bande est-ouest de plus fort peuplement qui s'étend de Paulis (province de Stanleyville) à Titule (Territoire de Buta, province de Stanleyville) et qui appartient à ce que nous appelons l'axe de fort peuplement du 3<sup>e</sup> parallèle nord. A l'est, la bande peu peuplée est limitée par les surfaces plus habitées qui accompagnent la région montagneuse et ses abords, tout au moins jusqu'au Territoire de Fizi (lac Tanganika). A l'ouest la bande plus peuplée est limitée d'abord par la bande de fort peuplement relatif qui va de Stanleyville à Bokungu (voir étude de la cuvette centrale), puis par le fort peuplement du Kasai (qui appartient à l'axe ouest-est de forts peuplements du 5<sup>e</sup> parallèle). Au sud du 8<sup>e</sup> parallèle sud, la bande faiblement peuplée occupe toute la largeur du Congo belge, de la frontière angolaise à celle du Tanganyika. A l'intérieur de cet immense domaine faiblement peuplé apparaissent des surfaces particulièrement abandonnées : le sud du Territoire de Buta et le nord du Territoire de Basoko (province de Stanleyville) forment un ensemble très peu peuplé ; de même les confins des Territoires de Ponthierville et de Bafwasende (province de Stanleyville), où la population est pratiquement nulle sur une étendue de 15.000 km<sup>2</sup>, occupée par de grandes forêts homogènes à *Macrolobium* (ou *Gilbertiodendron dewevrei*). Voici d'autre part quelques valeurs significatives : la circonscription indigène de Bakumu (Territoire de Bafwasende, province de Stanleyville) a une superficie totale de 10.970 km<sup>2</sup> dont nous considérons que 1.470 sont inoccupés ; sur les 9.500 km<sup>2</sup> restants la population rurale est seulement de 5.302 personnes. La densité de la population est donc de 0,55 habitants par km<sup>2</sup>. La circonscription indigène de Kasongo (Territoire d'Élisabethville, province du

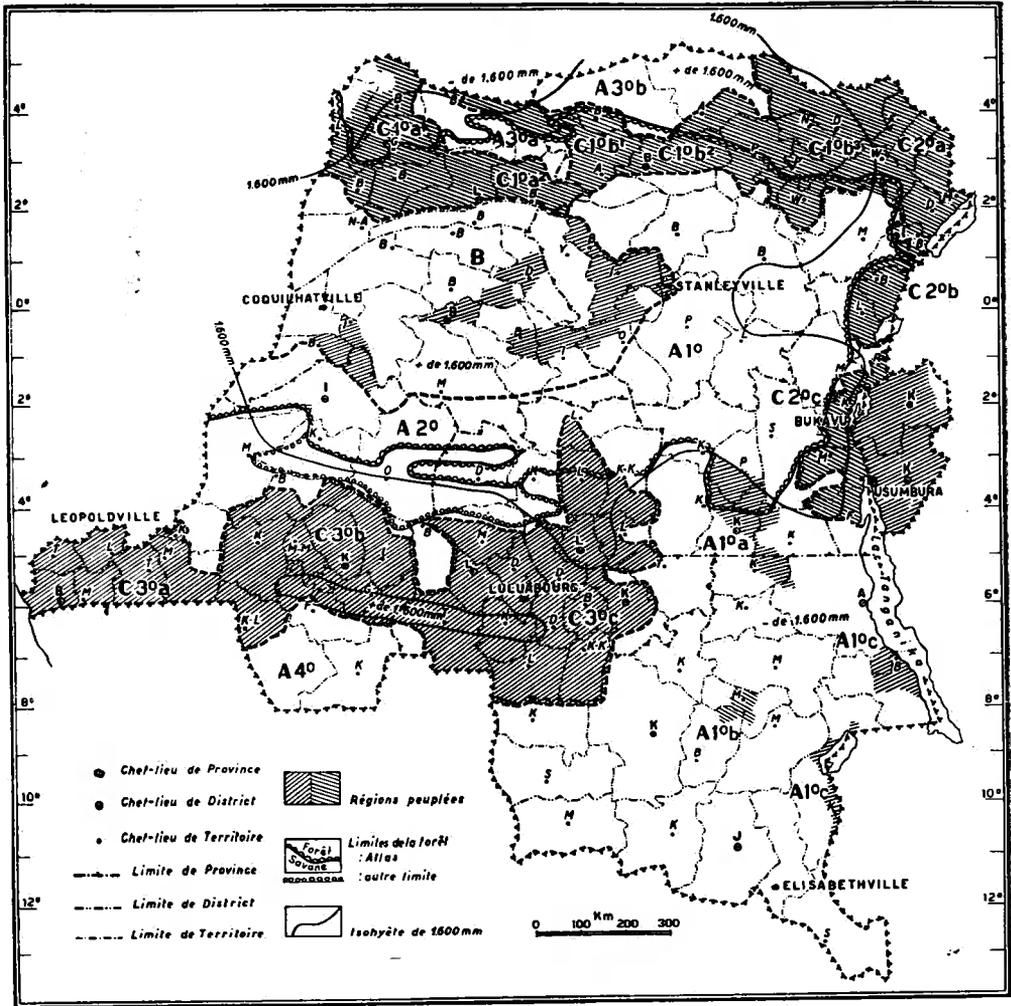


FIG. 6. — Carte schématique des régions de densité de la population au Congo belge.

## LÉGENDE DE LA FIG. 6 :

*N. B.* La limite de la forêt dite de l'Atlas est celle qui est donnée par la carte de M. W. Robyns dans l'Atlas publié par l'Institut royal colonial belge. Une autre limite est suggérée par divers travaux récents sur le Kasai. La forêt est incontestablement très entamée au nord de cette dernière limite.

*Signification des indices :*

## A. Régions peu peuplées.

## 1° Axe du Lualaba.

- a.* Exception peuplée de Kasongo-Kongolo.
- b.* » » Mwanza.
- c.* » » Baudouinville.
- d.* » » Kasenga-lac Moero.

2° Axe du 2<sup>e</sup> parallèle sud.

## 3° Régions peu peuplées de l'extrême nord.

- a.* Sud du T. de Banzyville.
- b.* Nord des T. de Bondo et Ango.

## 4° Région Feshi-Kahemba.

## B. Cuvette centrale.

## C. Les régions relativement peuplées.

1° L'axe de fort peuplement du 3<sup>e</sup> parallèle nord.

- a.* 1. Pays de Gemena.
- 2. Pays de Bumba.
- b.* 1. Pays azandé.
- 2. Pays de Bambesa.
- 3. Pays mangbetu.

## 2° La région peuplée des montagnes orientales.

- a.* Faradje-Mahagi-Bunia.
- b.* Beni-Lubero.
- c.* Lac Kivu-lac Tanganika.

3° L'axe des fortes densités du 5<sup>e</sup> parallèle sud.

- a.* Bas-Congo.
- b.* Kwango.
- c.* Kasai.

Katanga) a une densité de 0,27 ; celle de Kimese (Territoire de Sakania, province du Katanga) a une densité de 0,3 puisqu'elle groupe seulement 768 habitants sur une superficie de 2.490 km .

\* \* \*

Au milieu de ces solitudes orientales apparaissent quatre *surfaces de plus forte densité*. Nous n'en avons pas fait des régions indépendantes de fort peuplement parce que ces surfaces sont trop exigües.

1) *Le pays de Kasongo* (province du Kivu) et *Kongolo* (province du Katanga). Dans Kasongo, la circonscription indigène de Mamba a une densité de 12,2 ; celle de Nonda : 10,3 ; celle de Wazuba : 12,8. Dans Kongolo, la circonscription indigène de Bango Bango a 15,7 ; celle de Kuvu : 12,6 ; celle de Niembo : 10,6 ; celle de Yambula : 18 ; celle de Muhona : 15,3 ; celle des Wagenia : 20,2. La superficie totale de cette tache est seulement de 20.500 km<sup>2</sup> ; sa population de 159.526 ; la densité moyenne est de 7,8 habitants par km<sup>2</sup>.

2) *Le pays de Mwanza* groupe une population relativement forte le long du Lualaba (dans la partie aval du Graben de l'Upemba), et particulièrement autour des lacs Zimbambo, Kibala, Kabumba. La circonscription de Kulu (Territoire de Mwanza) a une densité rurale de 35 habitants par km<sup>2</sup> sur 400 km<sup>2</sup>, celle de Mulondo de 12,9 sur 1.290 km<sup>2</sup> effectivement occupés, celle de Mwanza de 10,7 sur 790 km<sup>2</sup>. La tache de Mwanza a une superficie de 8.580 km<sup>2</sup>, une population de 78.460 habitants, une densité moyenne de 9,1 habitants par km<sup>2</sup>.

3) *Les environs de Baudouinville* sur le lac Tanganika : circonscription de Kansabala (Territoire d'Albertville) avec 24.000 habitants pour 3.750 km<sup>2</sup>, soit une densité de 6,4 ; circonscriptions diverses au sud de Baudouinville avec 39.000 habitants pour 5.280 km<sup>2</sup>, soit une densité

de 7,4. La tache de Baudouinville a une superficie de 10.250 km<sup>2</sup>, une population de 68.500 habitants, une densité moyenne de 6,7.

4) Enfin *les rives du lac Moero* et, en amont de celui-ci, les rives du Luapula ont des densités un peu plus fortes que dans la grande bande orientale dépeuplée du Congo belge. La tache du lac Moero a une superficie de 4.100 km<sup>2</sup>, une population de 28.067 habitants, une densité moyenne de 7 habitants par km<sup>2</sup>.

Les quatre taches de peuplement un peu plus fort représentent seulement 45.000 km<sup>2</sup> sur la surface totale de 930.000 km<sup>2</sup> qui est celle de la bande orientale de faible peuplement. Elles absorbent 350.000 habitants, tandis que le reste de la bande orientale a 1.400.000 habitants et une densité moyenne de 1,6 habitants par km<sup>2</sup>.

\* \* \*

Du nord au sud l'axe de faible peuplement du Lualaba est habité par des Bakumu, Wanianga, Walega, Warega, Wazimba, Bakusu, Batetela, Basonge, Waruwa, Baluba ; l'expansion qui correspond au Katanga est habitée de l'ouest à l'est par des Batchok, des Balunda, des Bayeke, des Basanga, des Balamba. Aucun de ces peuples ne semble voué par un défaut spécial aux faibles densités.

La variété des climats, des sols, des types de végétation, qui existe nécessairement sur une étendue aussi vaste ne permet pas à première vue de rattacher à un quelconque phénomène physique les faibles densités de la bande orientale. Ces étendues peu peuplées ne semblent pas frappées d'une malédiction physique spéciale valable pour tout l'ensemble. Certes, elles sont insalubres, mais les quatre noyaux plus peuplés (Kasongo, Mwanza, Baudouinville, Moero) que nous avons reconnus

sont-ils plus salubres ? Les étendues peu peuplées ont généralement des sols pauvres, mais la pauvreté de ces sols ne peut être assez désespérée pour expliquer des densités trop souvent tangentes à zéro.

L'explication qui est souvent avancée pour rendre compte de la faible population de l'axe du Lualaba est que le pays a été dépeuplé : dépeuplé par les négriers arabes venus de l'est, dépeuplé par la maladie du sommeil diffusée par les déplacements de porteurs et de main-d'œuvre que les Européens ont imposés.

La *maladie du sommeil* n'a pas disparu du nord du Katanga, où le taux des nouvelles infections est loin d'être négligeable. Mais la situation n'est pas inquiétante et les services médicaux n'ont pas à redouter de nouvelles épidémies ; toute menace grave serait immédiatement étouffée. Il n'en fut pas ainsi dans le passé ; une étude récente rappelle les terribles ravages exercés par la maladie du sommeil, qui a dépeuplé de larges portions des vallées du Katanga septentrional : fossé de l'Upemba, vallée du Lualaba, vallée de la Lufira <sup>(1)</sup>. L'épidémie dévastatrice a sévi de 1903 à 1911. Pendant cette période de nombreux villages ont disparu. La violence de l'épidémie s'explique aisément par le fait que nombre de villages se trouvaient justement dans des sites favorables à *Glossina palpalis*, qui transmet *Trypanosoma gambiense* : sur les rives boisées des rivières. Mais pourquoi une épidémie à cette époque ? Et pourquoi une telle épidémie ne s'est-elle pas produite plus tôt, puisqu'aussi bien les tsé-tsé ne faisaient pas défaut avant le XX<sup>e</sup> siècle ? Pour l'auteur que nous suivons ici, la réponse à cette question est claire : la région avait des glossines, mais pas de trypanosomes. Ceux-ci ont été apportés par des malades venant du

(1) J. RODHAIN, Documents pour servir à l'histoire de la maladie du sommeil au Congo belge. La trypanosomiase humaine au Katanga (4<sup>e</sup> note), (Institut royal colonial belge, *Bulletin des séances*, XXI, 1950, 3. pp. 692-707).

Kasai en même temps que les premières expéditions belges (à partir de 1891). Exemple, entre mille, de la diffusion des maladies tropicales du fait de l'établissement de relations plus intenses et plus rapides. D'autre part, c'est en partant du foyer de Bukama que la trypanosomiase s'est répandue vers l'Est. La limite méridionale de *Glossina palpalis* et de la maladie du sommeil est donnée par le 10<sup>e</sup> parallèle sud ; en altitude, elle se tient vers 1.150 mètres. Par bonheur *Glossina morsitans*, qui abonde au sud du 10<sup>e</sup> parallèle, ne transmet pas *Trypanosoma gambiense* ; cette mouche est capable de transmettre *Trypanosoma rhodesiense* ; mais celui-ci n'a pas envahi le Katanga. Ce qui n'empêche pas le Katanga méridional d'être fort peu peuplé. L'explication par la maladie du sommeil est donc loin d'être suffisante.

Comment expliquer les régions désertes à *Macrolobium* (*Gilbertiodendron*) du Nord ? Elles semblent en effet fondamentalement forestières et n'avoir jamais été occupées par l'homme. Dire que la forêt a empêché le peuplement humain, c'est oublier que sur une grande partie de notre région A 1<sup>o</sup>, ou région de faible densité du Lualaba, la forêt a existé et a été détruite par l'homme. Notre carte n<sup>o</sup> 6 donne à la fois la limite de la grande forêt et les limites des régions de densité.

Il faut, en définitive, reconnaître modestement que nous ne parvenons pas à expliquer clairement les très faibles densités de la région du Lualaba. Quelques explications locales et particulières s'offrent à nous, mais ne sont pas valables pour l'ensemble. Peut-être sera-t-il permis de considérer comme un acquis satisfaisant la délimitation de quelques problèmes : problème général de la faible densité de l'« axe du Lualaba », problèmes particuliers des faibles densités des forêts à *Macrolobium*, du Katanga méridional, des noyaux de forte densité.

**2° Axe faiblement peuplé du 2<sup>e</sup> parallèle sud.**

Cette vaste étendue peu peuplée est perpendiculaire à la précédente, puisqu'elle s'allonge de l'Est à l'Ouest. Elle la rejoint d'ailleurs vers Lomela. Elle est tout d'abord à cheval sur les provinces du Kasai et de l'Équateur, puis occupe une grande part du nord de la province de Léopoldville. Quelques valeurs caractéristiques : dans la province du Kasai, la circonscription de Yaelima (Territoire de Dekese) a 7.650 km<sup>2</sup> et 4.127 habitants, soit une densité de 0,54 habitants par km<sup>2</sup>. Et encore avons nous retranché une surface de 1.200 km<sup>2</sup> que nous avons considérée comme pratiquement inoccupée. Dans la province de Léopoldville, les Territoires d'Oshwe et de Mushie et une partie de ceux de Kutu et d'Inongo sont particulièrement peu peuplés. Nous avons en effet dans Oshwe 42.380 km<sup>2</sup>, 36.723 habitants, soit une densité de 0,85 habitants par km<sup>2</sup>. Il n'est pas utile d'entrer dans plus de détails ; les circonscriptions ne sont pas plus éloquentes (la moins habitée serait celle de Lokolama). Dans le territoire d'Inongo, une surface située au sud-est du Lac Léopold II a une étendue de 6.050 km<sup>2</sup> et une population de 1.500 habitants, soit une densité de 0,24 habitants par km<sup>2</sup>. Dans Mushie, la circonscription de Tua (au sud de l'embouchure du Kasai) a 13.570 km<sup>2</sup> et 8.524 habitants, soit une densité de 0,62 habitants par km<sup>2</sup>. Cette bande de faible population se retrouve immédiatement à l'est de la ville de Léopoldville dans le plateau sablonneux où la circonscription de Bakana (T. du Pool, prov. de Léopoldville) a 6.420 km<sup>2</sup>, 3.037 habitants et une densité de 0,45. Aucune route ne traverse encore ces étendues désertes vouées à la steppe. C'est en somme, sur les sables du Kalahari, la continuation des plateaux batéké plus aisément observables au nord de Brazzaville ; deux circons-

criptions indigènes portent d'ailleurs le nom de Batéké dans le Territoire du Pool.

Au total, la bande faiblement peuplée Lomela — Bas-Kasai a une superficie de 260.000 km<sup>2</sup> et une population rurale de 360.000 habitants. Sa densité moyenne est de 1,4.

\* \* \*

L'axe de faible peuplement du 2<sup>e</sup> parallèle sud correspond (de l'est à l'ouest) à des peuples qui sont principalement d'affinités mongo : Bakusu, Bahamba, Bankutshu, Dengese, Yaelima, Kundu, Bahoma, Bayanzi.

Physiquement, il correspond à des terres relativement hautes qui occupent le sud de la dépression centrale du Congo et dominant les vallées est-ouest de la Lukenie et du Sankuru. Le premier mouvement serait de tenter d'attribuer une action déterminante à des sols particulièrement pauvres ; mais il n'est pas de sol, pour pauvre qu'il soit, qui suffise à expliquer une densité de la population aussi basse que 0,45 habitants par km<sup>2</sup> sur une superficie de 6.420 km<sup>2</sup> (cas de la circonscription de Bankana), dans un pays suffisamment arrosé. Nous nous trouvons, d'autre part, vers 2<sup>o</sup> de latitude sud, c'est-à-dire dans la partie méridionale de la forêt congolaise. Sous cette latitude, la forêt n'est pas encore sérieusement entamée ; c'est au sud que vont apparaître de grandes clairières défrichées par l'homme. La massivité de la forêt vers le 2<sup>e</sup> parallèle est évidemment un signe frappant de la faible densité ; elle n'en est pas une explication ; car il faudrait comprendre pourquoi les hommes n'ont pas entamé la forêt dans cette région. Faudrait-il tenir compte de la moindre navigabilité des rivières au bord de la « cuvette » ? Il est remarquable que l'essentiel d'A 2<sup>o</sup> (Axe des faibles densités du 2<sup>e</sup> parallèle sud) corresponde à des aires occupées par des populations particulièrement attardées (par exemple

Dengese, Yaelima). Certes, il est rationnel que des populations attardées aient une densité démographique faible. Mais pourquoi les contrées que nous étudions en ce moment sont-elles le domaine de populations attardées ? Ici encore nous devons considérer que le principal résultat de nos recherches est de poser les problèmes ; il serait prématuré de prétendre les résoudre.

### 3° Extrémité nord du Congo belge.

La bande faiblement peuplée de l'extrême nord du Congo belge est de médiocre importance puisqu'elle a une superficie totale de 100.000 km<sup>2</sup> seulement, une population de 125.000 personnes et une densité de 1,25 habitants par km<sup>2</sup>. Mais elle devait être signalée pour bien indiquer que la bande de fort peuplement signalée dans le nord du Congo belge, de Paulis à Titule, et qui se prolonge vers l'ouest jusqu'à Gemena, formant une sorte d'axe de fort peuplement le long du 3<sup>e</sup> parallèle Nord, n'atteint pas la frontière septentrionale du Congo belge. La bande faiblement peuplée de l'extrême nord du Congo belge est coupée en deux par une apophyse de densités relativement fortes qui descend l'Uélé jusqu'à son confluent avec l'Ubangi. A l'ouest, nous avons *les faibles densités du sud du Territoire de Banzyville* avec 30.000 km<sup>2</sup>, 21.926 habitants et une densité de 0,73 habitants par km<sup>2</sup> (circonscription de Pakabete avec 3.750 km<sup>2</sup> et 1.806 habitants, soit une densité de 0,5 ; province de l'Équateur) ; à l'Est, nous avons *les faibles densités du nord des Territoires de Bondo et d'Ango* (province de Stanleyville). La circonscription de Goa (Territoire de Bondo) a 6.400 km<sup>2</sup> et 5.412 habitants, soit une densité de 0,84 ; la circonscription de Sasa a 19.080 km<sup>2</sup> et 17.871 habitants, soit une densité de 0,90.

Quelles hypothèses se présentent pour expliquer la

bande de faible peuplement de l'extrême Nord du Congo belge (ou, très grossièrement, du 4<sup>e</sup> parallèle nord) ? Les conditions physiques sont-elles si différentes de celles qui règnent vers le 3<sup>e</sup> ou le 2<sup>e</sup> parallèle nord, où la densité de la population est sensiblement plus forte ? Deux observations pourraient être présentées sur ce sujet. En premier lieu les carapaces latéritiques semblent prendre une assez grande extension dans le nord-est de la région envisagée, sur la rive gauche de la rivière Boma. Si cette observation est vraie (c'est-à-dire si les carapaces latéritiques sont particulièrement étendues), elle ne suffit pas à rendre compte de la densité insignifiante de la population dans cette région, dont les sols ne peuvent être assez hostiles pour expliquer à eux seuls le faible peuplement. Autre observation : nous sommes ici au nord de la forêt équatoriale, dans une région aujourd'hui couverte de savanes. Mais ces paysages de savanes ont été autrefois forestiers, comme en témoignent de nombreux îlots de forêts qui subsistent encore. Première conséquence de cela : il a probablement fallu une population plus nombreuse que l'actuelle pour détruire la plus grande partie de la forêt et la remplacer par la savane. Le pays se serait donc dépeuplé. Mais pourquoi et comment ? Du fait de l'épuisement des sols après destruction de la forêt (nous revenons ainsi aux explications pédologiques avec leurs insuffisances) ? Ou du fait de la maladie du sommeil ? Ou par les ravages des chasseurs d'esclaves ? Nous sommes ici, en effet, aux confins d'une région qui a été gravement dévastée par les négriers : l'est de l'Afrique équatoriale française et le sud-ouest du Soudan anglo-égyptien. Notons que les terres vides du nord-ouest du Territoire de Gemena (limites des secteurs Lua-Dekeve et Bokatawa Nord) sont probablement dues à la fuite de la population devant le conquérant mongwandi KANGAYANI. L'avant-garde mongwandi dépassa la Lua-Dekeve. Avec l'occu-

pation européenne, cette avant-garde se serait repliée pour se regrouper avec le gros sur le Territoire de Bosobolo <sup>(1)</sup>.

Il faut noter ici que les observations sur un plus fort peuplement ancien exigé par la disparition de la forêt ne sont pas nécessairement exactes. Il est possible de penser que cet « axe du 4<sup>e</sup> parallèle nord » correspondrait à une zone où la forêt « équatoriale toujours verte » faisait déjà place à une forêt « caducifoliée », et par conséquent à une forêt assez combustible en fin de saison sèche. La destruction d'une telle forêt ne nécessite pas une nombreuse population ; nous n'aurions pas besoin, dans cette hypothèse, de nous préoccuper des causes et des modalités de la diminution de la population. Certes, à l'heure actuelle, les îlots de forêt qui subsistent dans cette région sont faits de forêt « sempervirente » ; mais il est possible de croire que c'est justement leur caractère « sempervirent » qui leur aurait permis de résister aux incendies, tandis que les parties de la forêt qui étaient faites d'arbres à feuilles caduques auraient été brûlées. Il est utile de noter que les trouvailles d'objets néolithiques appartenant aux civilisations du Soudan montrent que dès le Néolithique (qui n'est pas nécessairement très ancien), la limite de ces civilisations néolithiques est à peu près donnée par la limite actuelle de la forêt.

Une dernière hypothèse pourrait être présentée ; au sud de la bande peu peuplée que nous examinons se trouve dans la partie ouest la région très peuplée de Gemena, habitée par le peuple des Bwaka, qui défriche avec énergie les lisières de la forêt. Ne serait-il pas permis de penser que ce peuple, aujourd'hui établi sur l'actuelle lisière de la forêt, a pu « dévorer » la forêt du nord au

(1) R. NONKEL, Notes sur le droit foncier coutumier bwaka (Institut royal colonial belge, *Bulletin des Séances*, XXII, 1951, 3, pp. 632-667).

sud ? Nous le verrions aujourd'hui sur un front quelconque de sa migration vers le sud, tandis qu'il aurait laissé derrière lui, au cours de sa marche vers le sud, les espaces épuisés de l'extrême-nord ouest du Congo belge, épuisés parce que l'agriculture des Bwaka est insistante et ne laisse pas aux sols la chance de se refaire. Si ce schéma était vrai, il ne permettrait pas, cependant, d'écarter l'objection que nous avons déjà formulée, à savoir que les sols de la région semi-déserte ne sont cependant pas si exténués qu'ils ne puissent nourrir une population supérieure à un habitant par km<sup>2</sup>.

#### 4° Noyau de faible peuplement de Feshi-Kahemba.

Cette région de faible peuplement, la dernière qui soit à signaler, est peu importante, puisqu'elle couvre seulement 60.000 km<sup>2</sup>. Elle est d'ailleurs moins dépourvue d'hommes que les précédentes, puisqu'elle porte 160.000 habitants. La densité de sa population est donc de 2,6 habitants par km<sup>2</sup>. La circonscription indigène « Est de Feshi » (Territoire de Feshi, province de Léopoldville) a 5.190 km<sup>2</sup>, 3.200 habitants et une densité de 0,6 habitants par km<sup>2</sup>. La faible population de cette région est généralement attribuée à la stérilité des « sables du Kalahari » qui couvrent les plateaux en lanière sud-nord dominant des vallées plus fertiles <sup>(1)</sup>. Faut-il répéter ici ce qui a été dit plus haut à propos des plateaux batéké (A 2°) ? La pauvreté de ces sables du Kalahari n'est pas une explication suffisante de la faible densité de la population. Cependant la question de l'influence des sables du Kalahari mérite d'être reprise, et nous en reparlerons ci-dessous (C 3b). La région A 4° est habitée par des Bayaka, des Basuku et des Bapende.

\* \* \*

<sup>(1)</sup> Voir fig. 11. Voir aussi ce que nous disons du problème de la densité de la population dans cette région, p. 107.

Le bilan des constatations que nous avons faites jusqu'à présent est le suivant : les régions peu peuplées (c'est-à-dire celles qui ont une densité moyenne inférieure à 3 habitants par km<sup>2</sup> et où la densité réelle des diverses circonscriptions qu'elles enveloppent ne s'élève que très exceptionnellement au-dessus de cette valeur) ont au total une superficie de 1.350.000 km<sup>2</sup> et une population de 2.400.000 habitants ; elles ont donc une moyenne générale de 1,7 habitants par km<sup>2</sup> (et de 1,5 si nous excluons les noyaux de fort peuplement de l'axe de Lualaba). Il existe des surfaces peu peuplées dans le reste du Congo belge, mais ces surfaces ne constituent pas de vastes « régions » ; elles sont des exceptions au milieu de régions de population moins clairsemée. Les régions A, ou régions faiblement peuplées, retiennent au total 55 % de la surface et 19 % de la population.

#### B. — La « cuvette centrale ».

##### 1<sup>o</sup> Caractères du peuplement de la cuvette centrale.

Nous n'avons pas voulu placer toute la « cuvette centrale » parmi les « régions peu peuplées ». En effet, la partie la plus déprimée de cette cuvette n'est pas une région simple, au point de vue de la densité de la population. Elle ne saurait être définie comme une « région peu peuplée » de type A, c'est-à-dire dont la densité générale et la densité la plus caractéristique sont inférieures à 3 habitants par km<sup>2</sup>. La « cuvette centrale » est une marqueterie de surfaces faiblement peuplées et de surfaces médiocrement peuplées. Ce caractère de marqueterie apparaît bien sur la carte hors texte de la densité de la population (à la fin du volume) et mieux encore sur la carte en couleurs que nous avons publiée dans l'Atlas général du Congo (publié par l'Aca-

démie royale des Sciences coloniales). Pour le souligner plus fortement, nous publions à la p. 60 une figure qui donne la densité de population pour toute la région considérée (fig. 7), par circonscription indigène.

La partie interne de la cuvette centrale, et en somme la partie la plus déprimée de cette cuvette, qui coïncide à peu près avec les surfaces dont l'altitude est inférieure à 500 mètres, a une superficie de 300.000 km<sup>2</sup> et une population de 1.175.000 habitants, soit une densité moyenne de 3,9 habitants par km<sup>2</sup>. Elle couvre 13 % de la surface totale du Congo belge et retient 11 % de la population « rurale ».

Les limites sont nettes entre le fleuve Congo, vers Lukolela, et la partie orientale du Territoire d'Inongo. De la frontière de la province de Léopoldville jusqu'à la région de Bokungu, la limite est contestable, elle coupe de façon arbitraire à travers une apophyse de la bande faiblement peuplée du 2<sup>e</sup> parallèle sud (A 2<sup>o</sup>). Puis la limite se fixe à la bordure orientale de la région relativement peuplée qui se suit de Bokungu à Stanleyville. Après quoi, elle suit le fleuve Congo approximativement jusqu'à Mobeka (Territoire de Nouvelle-Anvers, province de l'Équateur) ; enfin, par une ligne sinueuse bordant les pays peuplés de la région de Gemena, notre limite atteint l'Ubangi à Dongo.

La comparaison avec les régions précédemment distinguées prouve que la partie la plus déprimée de la cuvette n'est nullement la région la moins peuplée du Congo belge ; les « régions faiblement peuplées » reconnues jusqu'à présent ont des densités de 1,6, 1,4, 1,25, 2,6 habitants par km<sup>2</sup>. La « cuvette centrale », avec ses 3,9 habitants par km<sup>2</sup>, se place donc sensiblement au-dessus des « régions les moins peuplées » du Congo belge.

La description de la densité est malaisée, celle-ci étant très hétérogène. Le premier moyen qui s'offre

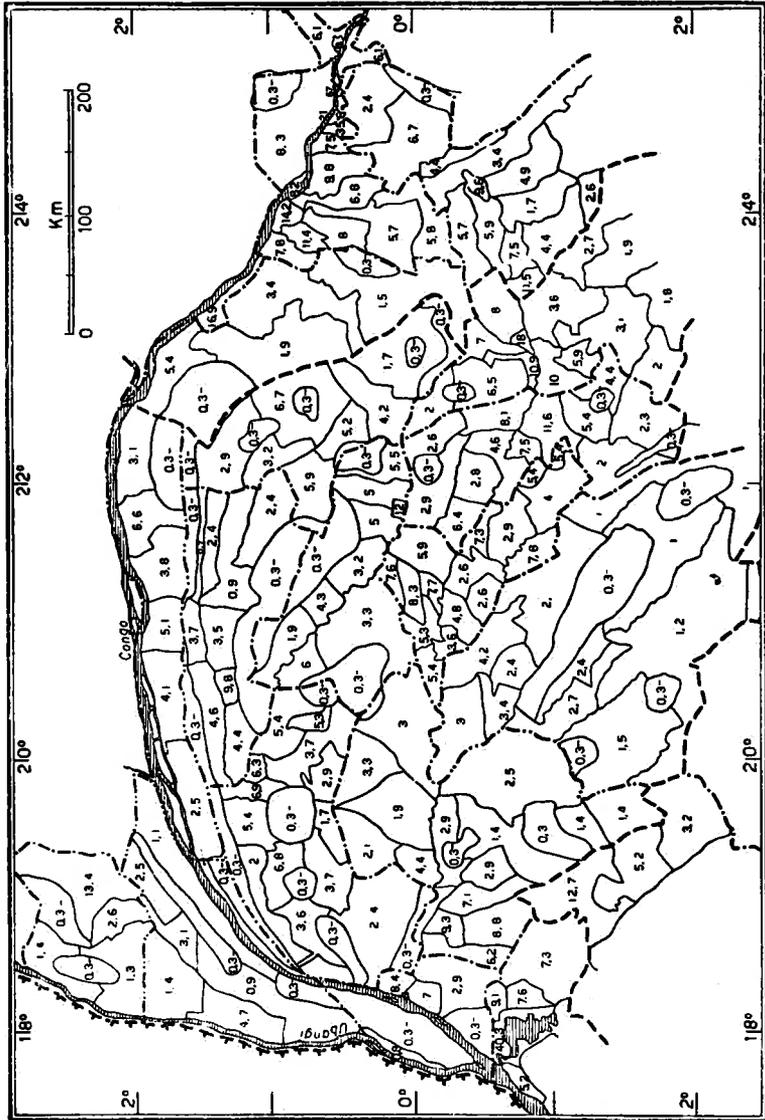


Fig. 7. — Densité de la population des circonscriptions indigènes de la « Cuvette centrale ».

à nous pour maîtriser cette difficulté est de dresser une statistique des densités dans la partie de la cuvette que nous avons définie. Voici les résultats que nous obtenons, rapportés au total de la superficie (300.000 km<sup>2</sup>) :

Habitants par km <sup>2</sup>	%	
moins de 0,3	17	} 19,1
de 0,3 à 1 (0,999)	2,1	
de 1 à 2 (1,999)	13	
de 2 à 3	17	
de 3 à 4	16,1	
de 4 à 5	7	
de 5 à 6	9	
de 6 à 7	5,5	
de 7 à 8	4,5	
de 8 à 9	3	
de 9 à 10	1	
de 10 à 11	0,7	} 4,05
de 11 à 12	0,9	
de 12 à 13	1	
de 13 à 14	0,2	
de 14 à 15	0,3	
de 15 à 20	0,5	
de 20 à 30	0,2	
de 30 à 50	0,2	
plus de 50	0,05	

Cette statistique prouve que la densité de la population n'est pas uniformément basse dans la « cuvette ». Un autre moyen de bien faire sentir l'hétérogénéité des densités dans la cuvette est de tracer ce que j'appellerai un « profil des densités » du nord-ouest au sud-est, très exactement de la localité d'Imese (sur l'Ubangi, province de l'Équateur, Territoire de Nouvelle-Anvers) à la pointe sud-est de la province de l'Équateur (au point où se rencontrent les quatre provinces de l'Équateur, de Stanleyville, du Kivu et de Léopoldville). La coupe passe à peu près par Nouvelle-Anvers, Basankusu, Ikela (voir figure n° 8). La coupe montre l'hétérogénéité de la densité de la population dans

la «cuvette» proprement dite. Comparée à une autre coupe dont nous parlerons plus longuement ensuite, mais que nous pouvons signaler dès maintenant, celle du 2<sup>e</sup> parallèle sud (figure 13), elle fait valoir la différence qu'il y a entre une coupe homogène comme celle du 2<sup>e</sup> parallèle et une coupe hétérogène comme celle que nous venons de tracer du nord-ouest au sud-est dans la cuvette (1).

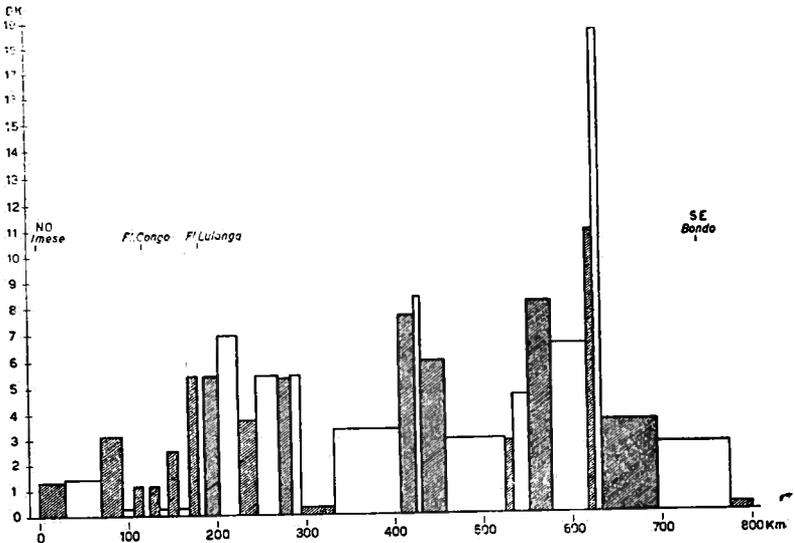


FIG. 8. — Profil des densités de population à travers la cuvette centrale.

## 2<sup>o</sup> Répartition de la population dans la cuvette centrale.

a. LES SURFACES PRESQUE INHABITÉES (moins de 1 et même de 0,3 hab. par km<sup>2</sup>) occupent à peu près 50.000 km<sup>2</sup> dans la cuvette centrale. Est-il possible de démontrer qu'elles sont liées à certaines conditions topographiques? Il apparaît tout d'abord évident

(1) Ce profil a été dressé en portant sur l'axe horizontal la longueur des taches de densité rencontrées par la ligne tracée du N.O. au S.E. et sur l'axe vertical une hauteur correspondant à la densité de la population de chacune des taches.

qu'elles correspondent à des étendues marécageuses ; ce sera particulièrement vrai des marais de la N'Giri, entre Congo et Ubangi, et aussi des marais de la rive droite de la basse Ruki entre Ingende et Eala (en face de Coquilhatville). Des surfaces désertes se trouvent d'autre part sur des faîtes d'interfluve <sup>(1)</sup>. Le plus remarquable à cet égard est le faîte d'interfluve entre le Lopori et le Congo : sur 500 km de long, depuis Yahuma jusqu'au confluent de la Lulonga (c'est-à-dire du Lopori) avec le Congo, se poursuit de façon continue une bande quasi déserte qui occupe les hautes terrasses sablonneuses séparant les deux vallées. Mais il ne manque pas d'autres étendues peu peuplées qui s'étendent indifféremment sur des vallées et sur des terrasses ; par exemple, la bande de faible peuplement qui suit la Yekokora au sud de Bongandanga (et déborde largement de part et d'autre de la vallée) ; par exemple, la région faiblement peuplée qui est à l'ouest de Befale (haute Ikelembe) ; par exemple, la bande de faible peuplement qui suit au sud la Salonga. Il faut, en conclusion, reconnaître que nous ne sommes pas parvenu (sauf dans le cas des régions marécageuses) à justifier la localisation des étendues désertes.

#### b. LES PARTIES LES PLUS PEUPLÉES DE LA CUVETTE CENTRALE.

Nous reconnaissons les centres suivants de fort peuplement relatif :

A l'est du lac Tumba, aux confins des provinces de l'Équateur et de Léopoldville ;

Une bande sud-ouest — nord-est commençant à Boende et se poursuivant jusqu'à Djolu ;

Une bande sud-ouest — nord-est commençant au sud-

(1) Ces solitudes, où il n'existe pas de droits d'usage, où il n'y a pas de sentiers tracés, où la chasse n'est pas pratiquée, reçoivent des Mongo le nom de *ndelo* ; les Gombe les appellent *nwei*.

ouest de Bokungu, à Itoko, et se prolongeant jusqu'à Stanleyville et Basoko ;

Enfin une bande de territoire sur la rive sud du fleuve Congo (nous avons laissé de côté la rive nord que nous avons attribuée à une autre région de densité, la bande de fort peuplement du 3<sup>e</sup> parallèle nord).

Si nous reprenons ces 4 régions, nous pouvons faire à leur sujet les observations suivantes :

1. La région peuplée à l'est du lac Tumba peut être dénommée *pays des Ekonda*, du nom d'une branche particulière du peuple mongo qui habite cette contrée. Ce pays bien individualisé a une superficie de 8.980 km<sup>2</sup> et une population de 80.264 habitants (densité 8,9 habitants par km<sup>2</sup>). Le détail de la répartition de la population est le suivant :

PROVINCE DE L'ÉQUATEUR :

<i>Territoire de Bikoro</i>			hab. par
Partie de la circonscription du lac Tumba située à l'est du lac :	km <sup>2</sup>	hab.	km <sup>2</sup>
	200	8.066	40,3
		(pop. rurale)	
Circonscription Tumba Nkole :	430	3.912	9,1
Circonscription Tumba Yeli :	750	5.708	7,6
Circonscription Tumba Buliasa :	<u>3.240</u>	<u>23.607</u>	<u>7,3</u>

PROVINCE DE LÉOPOLDVILLE

<i>Territoire d'Inongo</i>			hab. par
Circonscription Pendjua :	km <sup>2</sup>	hab.	km <sup>2</sup>
	2.150	27.309	12,7
		(pop. rurale)	
Partie circonscription Ibamba :	<u>2.210</u>	<u>11.662</u>	<u>5,2</u>
	<u>8.980</u>	<u>80.264</u>	<u>9,0</u>

2. La bande *Boende-Djolu* a une superficie de 14.640 km<sup>2</sup> et une population de 91.370 habitants (densité 6,2 habitants au km<sup>2</sup>). Le détail de la répartition de la population est le suivant :

PROVINCE DE L'ÉQUATEUR :

<i>Territoire de Boende :</i>		hab. par	
	km <sup>2</sup>	hab.	km <sup>2</sup>
Circonscription Ekota Ngere :	910	4.871	5,4
Circonscription Ekota Likolo :	730	4.717	5,3
Circonscription Ekota Besulu :	560	4.640	8,3
Circonscription Samba Bolaka :	400	3.055	7,6
Circonscription Boonde :	450	3.488	7,7
Circonscription Liundji :	1.450	8.368	5,9
Circonscription Wema :	770	5.607	7,3
<i>Territoire de Bokungu :</i>			
Circonscription Biambi :	970	6.174	6,4
		(pop. rurale).	
<i>Territoire de Befale :</i>			
Circonscription Elinga :	140	1.796	12,8
		(pop. rurale).	
Partie circ. Lombeolo :	770	3.861	5,0
Partie circ. Lonola :	1.150	5.777	5,0
Partie circ. Duale :	670	3.735	5,5
<i>Territoire de Djolu :</i>			
Partie de la circ. de Lingomo :	1.920	11.358	5,9
		(pop. rurale).	
Partie circ. de Bolombo :	1.100	5.689	5,2
Partie circ. de Djolu :	2.650	18.234	6,7
	14.640	91.370	6,2
		(pop. rurale).	

3. *La bande Bokungu-Stanleyville-Basoko* a une superficie de 34.360 km<sup>2</sup>, une population de 291.304 habitants (densité 8,5 habitants par km<sup>2</sup>). Le détail de la répartition de la population est le suivant :

PROVINCE DE L'ÉQUATEUR :

<i>Territoire de Boende :</i>		hab. par	
	km <sup>2</sup>	hab.	km <sup>2</sup>
Circonscription Ntoma Gombe :	640	3.468	5,4
<i>Territoire de Bokungu :</i>			
Circonscription Nkole :	1.580	18.423	11,6
Circonscription Ngelewa :	580	4.359	7,5
Circonscription Bokungu :	1.150	9.381	8,1
Partie circ. de Ehula :	1.000	5.414	5,4

	km <sup>2</sup>	hab.	hab. par km <sup>2</sup>
<i>Territoire d'Ikela :</i>			
Circonscription Liondo :	1.100	11.909	10,0
Circonscription Mondombe :	400	4.383	10,9
Circonscription Mpangu :	1.570	10.281	6,5
Circonscription Mongandu :	630	3.756	5,9
Circonscription Basondongo :	260	4.824	18,6
Circonscription Makandja :	1.620	12.978	8,0
Circonscription Moma :	800	5.613	7,0

## PROVINCE DE STANLEYVILLE :

<i>Territoire d'Opala :</i>			
Circonscription Iye	570	6.533	11,5
Circonscription Yapandu sud :	760	5.700	7,5
Circonscription Mongo :	1.380	8.115	5,9
Circonscription Kembe :	1.340	7.690	5,7
Circonscription Yapandu nord :	210	2.024	9,6
Partie circ. de Tooli :	2.750	18.439	6,7
<i>Territoire d'Isangi :</i>	12.530	124.192	10,0
<i>Territoire de Stanleyville :</i>	1.890	10.708	8,4
<i>Territoire de Basoko :</i>			
Circonscription Bomenge :	550	7.542	13,7
Circonscription Turumbu :	450	5.572	12,4
	<u>34.360</u>	<u>291.304</u>	<u>8,5</u>

4. *La rive sud du fleuve Congo.* La rive sud du fleuve Congo est plus faiblement peuplée. Nous y trouvons en effet seulement 77.490 habitants pour une superficie de 15.370 km<sup>2</sup> (densité 5,03 habitants par km<sup>2</sup>). Voici le détail :

## PROVINCE DE STANLEYVILLE :

	km <sup>2</sup>	hab.	hab. par km <sup>2</sup>
<i>Territoire de Basoko :</i>			
Circonscription Kukutu :	1.020	17.327	16,9
<i>Territoire de Yahuma :</i>			
Partie circ. de Mombesa :	1.730	9.333	5,4

## PROVINCE DE L'ÉQUATEUR :

<i>Territoire de Busu Djanoa :</i>			
(partie du Territoire)	<u>12.620</u>	<u>50.830</u>	<u>4,2</u>
	15.370	77.490	5,03

Si nous récapitulons nos résultats, nous aboutissons à la constatation que les régions « peuplées » de la « cuvette » ont au total une population de 540.528 habitants pour une superficie de 73.300 km<sup>2</sup> avec une densité moyenne de 7,4. Il reste donc pour le reste de la cuvette 226.700 km<sup>2</sup> et 635.000 habitants, avec une densité moyenne de 2,8. Ou, déduction faite des surfaces à peu près inhabitées (50.000 km<sup>2</sup>), 176.700 km<sup>2</sup> et 600.000 habitants, soit une densité de 3,3.

### 3° Facteurs de la répartition de la population dans la cuvette centrale.

L'idée générale qui doit ressortir de l'étude que nous venons de conduire est que, si la cuvette est faiblement peuplée dans son ensemble (densité moyenne 3,9 habitants par km<sup>2</sup>), elle compte des superficies relativement peuplées (73.000 km<sup>2</sup> avec une densité de 7,4), à côté de 50.000 km<sup>2</sup> de surfaces à peu près inhabitées et de 176.700 km<sup>2</sup> qui portent une moyenne de 3,3 habitants par km<sup>2</sup>. Si les 300.000 km<sup>2</sup> de la cuvette étaient peuplés comme leurs parties les mieux habitées (ou plutôt comme la moyenne de ces surfaces), ils auraient 2.200.000 habitants et non pas 1.175.000. La répartition de la population dans la cuvette centrale démontre donc que si celle-ci est vide d'hommes, ce n'est pas par une nécessité inéluctable.

#### a) INSALUBRITÉ.

Existe-t-il des raisons physiques pour expliquer l'inégalité de la répartition des densités à l'intérieur de la cuvette ? Il semble impossible d'invoquer la salubrité (ou l'insalubrité) ; en effet, la « cuvette centrale », malgré sa mauvaise réputation, ne semble ni plus ni moins insalubre que les régions qui l'entourent. Les irrégu-

larités qui y sont constatées dans la gravité de l'endémie malarienne ne permettent pas de rendre compte des inégalités de la répartition de la population. La géographie de la malaria dans la cuvette centrale n'est pas simple. Par exemple, la ville de Coquilhatville est pratiquement indemne de malaria ; les larves d'*Anopheles Gambiae* ne se plaisent pas dans les flaques d'eau du périmètre urbain, peut-être parce qu'elles sont saturées d'oxyde de fer ; les femelles d'*Anopheles Durenii* sont trop loin de leur gîte de prédilection, constitué par de hautes herbes fluviales, pour pouvoir faire autre chose que de piquer une seule fois avant de revenir pondre dans les prairies aquatiques qu'elles affectionnent. Elles ne peuvent pratiquer de piqûres répétées et par conséquent répandre les hématozoaires du paludisme <sup>(1)</sup>. Nous ne savons si de pareilles situations n'existent pas dans d'autres parties de la cuvette centrale ; nous sommes donc bien incapable d'établir une relation entre les plus ou moins grandes densités de la population et les plus ou moins grandes infestations malariennes. Les maladies autres que la malaria ne nous ont d'autre part livré aucune clé d'explication.

#### b) RELIEF ET SOLS.

Pour mieux comprendre les causes de la répartition des hommes dans la cuvette centrale il est nécessaire de prendre une juste idée de la nature du *relief* et des *sols* de cette région. La croyance populaire est que nous avons affaire à une véritable cuvette, « résidu » d'un « ancien lac », dont les « dernières traces » seraient les lacs Tumba et Léopold II. Dans la même croyance

(1) J. WOLFS, Sur les anophèles de l'agglomération de Coquilhatville et sur leur rôle respectif dans la transmission du paludisme dans cette agglomération (*Annales de la Société belge médicale tropicale*, XXV, 1945, 3-4, pp. 225-230).

populaire, la « cuvette », ancien fond lacustre, serait plate et marécageuse. Une telle représentation du relief est inexacte. Dans l'état actuel de nos connaissances, il y a dans la « cuvette » deux paysages morphologiques. Le *paysage oriental* de la « cuvette » est un paysage de hautes terrasses (fig. 9). La plus remarquable de ces terrasses se tient à l'altitude relative de 30-40 mètres. Elle est constituée d'une grande épaisseur de sédiments surtout sablonneux, de teinte rose, mal consolidés, sans fossiles. Il faut voir dans ces sédiments des produits d'une sédimentation diverse, ayant mis en jeu des transports éoliens et des fleuves intermittents s'achevant dans des dépressions fermées. Une période plus humide aurait par la suite étalé ces alluvions en une couche assez uniforme à la surface de la cuvette ; puis une reprise d'érosion aurait creusé les vallées actuelles. Les vallées du paysage morphologique oriental ont des caractères d'une grande netteté ; elles sont larges, ont un fond plat, dominé par des versants abrupts, au pied desquels sourdent les eaux infiltrées dans les terrasses.

Les immensités subhorizontales qui constituent l'essentiel du paysage oriental de la « cuvette », loin d'être marécageuses, sont sèches parce que très perméables. La surface n'en est pas rigoureusement plate, mais accidentée de vallées sèches et parfois de dépressions fermées. Il est malaisé de s'y procurer de l'eau, car le forage de puits à 30 ou 40 mètres (qui est au minimum la profondeur de la nappe phréatique) est au-dessus des possibilités techniques indigènes. Les sols superficiels sont pauvres parce que très lessivés ; il est aisé de le vérifier en examinant la qualité des eaux de source comme des eaux de rivières ; ce sont des eaux très pures, qui ne contiennent pas de quantités appréciables de sels solubles. Elles doivent dans les rivières leur teinte légèrement brunâtre non pas à des produits minéraux, mais à quelques traces de matière organique. L'analyse



FIG. 9. — Carte schématique des terrasses et des vallées inondables de la Cuvette centrale.

révèle dans ces eaux un contenu de silice qui, pour faible qu'il soit, est plus important que les sels fertiles. En somme, les eaux de percolation sont l'exact reflet de la pauvreté des sols de la partie orientale (et de la partie occidentale) de la cuvette centrale en éléments solubles. Tels qu'ils sont, les sols de ces terrasses — nous insistons sur le point que ces terrasses couvrent au moins les 95 centièmes de la surface du paysage morphologique de l'est — ne sont pas rigoureusement hostiles à l'homme ; certes ils sont pauvres en éléments fertiles, ils sont menacés de manquer d'eau puisque très perméables, puisque très éloignés de la nappe phréatique, puisque dépourvus de colloïdes argileux ou humiques qui les doteraient d'un pouvoir d'« adsorption ». Mais ils ont des qualités physiques qui ne sont pas négligeables. Ils sont meubles, et ils ne sont pas encombrés de latérite. Celle-ci apparaît seulement aux niveaux inférieurs, non loin de la nappe phréatique. La chose est particulièrement nette à Yangambi, au pied des falaises abruptes qui limitent les plateaux exploités. Bien entendu, les qualités de ces terrasses doivent varier dans l'espace ; il est probable que les versants, et surtout le bas des versants, doivent être plus riches en argile, en éléments fins, en produits solubles, que les terrasses qui sont appauvries par un délavage intense facilité par l'infiltration qui est assez rapide.

Au total, si ces terrasses ne sont pas fertiles et ne sont pas attirantes, elles ne sont pas rigoureusement décourageantes. Il n'y a pas de raison pour qu'elles ne portent pas plus d'habitants qu'elles n'en ont à l'heure actuelle, car les habitants qui y vivent ne sont pas assez nombreux pour faire participer toute la forêt à leur cycle agricole. Nous voulons dire par là qu'un plus grand nombre d'habitants, appliquant les techniques d'exploitation actuellement utilisées par les habitants actuels, serait concevable sans diminuer en rien

les ressources de l'actuelle population. Il est d'ailleurs possible que la population ait été plus nombreuse qu'aujourd'hui, non pas seulement parce que nous assistons au déclin de la population de la cuvette <sup>(1)</sup>, mais encore parce que divers indices font soupçonner d'importants événements démographiques dans un passé récent. Les forestiers signalent, par exemple, que la belle forêt de Yangambi n'est pas une forêt primitive ; c'est une belle forêt, certes, mais reconstituée après une destruction totale qui remonte au moins à un siècle. Voici un siècle, la population aurait donc été assez nombreuse pour défricher à blanc la forêt ; ce que seraient bien incapables de faire les Turumbu qui peuplent faiblement aujourd'hui la région de Yangambi.

Quelques observations, très sporadiques, permettent de renforcer cette présomption qu'il est permis d'avoir quant au caractère exploitable, quoique médiocre, des terres des hautes terrasses du paysage occidental ; prenons par exemple la longue terrasse déserte, couverte de forêts continues, qui s'étend entre les vallées du Lopori et du Congo. Il serait permis, à première vue, de penser que les sols épuisés de cette haute terrasse et la difficulté du ravitaillement en eau pourraient être responsables de l'absence des hommes. Pourtant nous y avons vu un « refuge », c'est-à-dire un groupe de Noirs vivant un peu en marge des lois et qui ont aménagé au milieu de ces solitudes des champs qui ne sont pas de plus mauvaise apparence que ceux qu'il est possible de voir en d'autres parties de la cuvette. D'autre part, des plantations comme celles de la région de Djolu sont établies sur des sols qui semblent quelconques, tout en donnant des rendements acceptables.

Les vallées ne sont ni habitées ni exploitées. Elles sont en effet inondées par des eaux paresseuses qui se

(1) Voir ci-dessous, page 80.

rassemblent de loin en loin dans des courants plus vifs où brillent les sables blancs dont sont habituellement tapissés les fonds des lits. Une forêt inondée occupe tous ces fonds plats. Les parties habitées de ces vallées se placent aux points où le courant heurte une des deux terrasses encadrantes. Alors naît un point d'atterrissage et de commerce. Les sondages dans les fonds de vallée révèlent une grande épaisseur d'alluvions, faites d'une succession de couches de sable et de matières tourbeuses. Tout se passe comme si les vallées avaient été creusées plus bas que leur niveau actuel ; un remblaiement se serait produit à la suite du relèvement du niveau de base, constitué par le Stanley Pool. Ainsi s'expliqueraient et l'épaisseur des alluvions et le fond plat des vallées. Il est vrai que celui-ci peut s'expliquer simplement par la perméabilité des terrasses et des versants, l'absence de ruissellement sur les versants, le recul des versants parallèlement à eux-mêmes. Au point de vue de la géographie humaine, les vallées ont pu être des voies de circulation et de pénétration, elles n'ont pas été des sites d'établissement. Les populations de la cuvette ne disposaient pas des techniques agricoles qui leur eussent permis d'exploiter ces vallées inondées.

Peut-être est-ce là une fâcheuse orientation de l'utilisation du sol dans la « cuvette centrale ». En effet, il est possible que les terres potentiellement les plus fertiles de cette cuvette se trouvent dans les vallées et non sur les terrasses ; les terres des fonds de vallées sont peut-être moins épuisées. Cela est prouvé pour le fleuve Congo par les recherches conduites à Yangambi. La chose est moins certaine pour des affluents comme le Lopori, qui ne roulent peut-être pas de limons et sont de véritables « rios negros » au sens amazonien du mot, c'est-à-dire des rivières inaptes à colmater. L'obstacle à la mise en valeur est dans l'inondation à peu près permanente

qui noie les fonds de vallée ; mais ce qui apparaît comme un obstacle est peut-être une chance favorable si le principe des cultures inondées est adopté.

Le *paysage morphologique occidental* diffère de l'oriental en ce qu'il est plus bas. Les terrasses occupent encore une grande partie de la surface, mais elles sont à un niveau inférieur ; leur commandement est de 4 ou 5 mètres seulement, alors qu'il atteignait 40 ou 50 mètres dans le paysage oriental. Ces terrasses diffèrent aussi des terrasses orientales par la présence d'une carapace latérique (dans l'acception large du mot latérite) très proche de la surface et recouverte au mieux par quelques décimètres de sol meuble d'ailleurs très chargé de nodules latéritiques.

Une autre différence avec le paysage oriental : les vallées sont plus larges et plus immergées. Des marécages beaucoup plus étendus ont pu se constituer : marais de la Ruki, marais de la N'Giri. Notons au sujet de ces derniers que leur étendue a été exagérée ; en fait, entre les fleuves Congo et Ubangi ne manquent pas les terrasses non submergées. Elles sont particulièrement bien connues au bord de l'Ubangi, où elles portent quelques entreprises européennes. Les lacs Tumba et Léopold II sont des modalités de ces marécages ; l'examen de la carte et le paysage affirment que ces lacs ne sont absolument pas des nappes d'eau « résiduelles », mais des lacs de submersion, de véritables « rias » d'eau douce. En effet les vallées qui aboutissent à ces fleuves sont toutes envahies par l'eau lacustre, cependant que les presqu'îles avançant entre les golfes sont d'anciens faites interfluviaux. Si les lacs étaient des nappes « résiduelles », les embouchures des affluents devraient au contraire faire saillie dans le lac par des deltas. L'érosion lacustre a entaillé les terrasses en aménageant de petites falaises dans la carapace latéritique. Tout se

passé ici encore comme si un léger mouvement « positif » des eaux fluviales avait noyé les vallées et créé marécages et lacs. Le schéma de la figure 9 indique la localisation des terrasses et des vallées plus ou moins inondées de la cuvette centrale.

Dans l'état traditionnel des techniques, les marécages sont des étendues inutilisables. L'extension qu'ils prennent dans la région considérée est évidemment une cause de faible population. Mais il est frappant de constater que les terrasses latéritiques à sol mince de la région de Coquilhatville, région caractéristique du paysage occidental, portent les densités les plus élevées de la cuvette centrale ; c'est en somme à ce paysage morphologique qu'appartient le pays des Ekonda (étudié ci-dessus à la page 63).

### c) LES FORÊTS.

Que penser de l'action possible des *forêts* ? Selon une idée habituellement admise, la forêt équatoriale est un obstacle à l'établissement des hommes et au progrès de la civilisation. Certes la forêt « respectée » joue bien un tel rôle. Il est permis de penser que les groupes mongo ont été isolés par la forêt, qui a entravé les relations et par là contribué à leur stagnation. Cependant les Mongo disposaient de l'admirable moyen de relations qu'étaient les rivières si aisément navigables de la cuvette centrale. D'autre part, il ne tient qu'aux hommes de ne pas respecter la forêt. Il pourra être objecté ici que la forêt équatoriale, incombustible, résiste aux incendies. L'homme ne parvient à brûler que les parcelles qu'il a défrichées et dont les arbres se sont suffisamment desséchés. Encore la pluviosité de la saison la moins pluvieuse est-elle si forte que les arbres brûlent mal. Ces observations ne sont pas sans intérêt ; pourtant les hommes ont poussé très loin la destruction de la

forêt équatoriale en diverses circonstances ; ainsi en pays ibo (Nigeria) ou dans le nord de Java. Les rivières donnaient dans la cuvette centrale d'excellentes bases de départ pour le défrichement. Il a été observé que les mauvais instruments dont disposaient les indigènes ne facilitaient pas le déboisement ; notons cependant que les Mongo avaient des haches de fer et n'en étaient pas à l'âge de pierre. En définitive, nous répéterons que la forêt n'est un obstacle que dans la mesure où elle est respectée. L'homme peut se rendre maître de la forêt équatoriale. La survivance de celle-ci n'est pas la cause, mais le résultat du faible nombre des hommes et de leurs médiocrités techniques.

Logiquement, rationnellement, la forêt exerce sur la géographie humaine une influence qui varie selon la nature de la forêt et selon la nature de la civilisation. Une forêt combustible, comme le sont les forêts à feuilles caduques des contrées à longue saison sèche, ne résiste pas à une civilisation primitive mais armée du feu. Les hommes, au Néolithique et même au Paléolithique, ont furieusement incendié les forêts combustibles, par besoin de chasser, par un souci de sécurité qui conduisait à l'amour des horizons découverts, par une délectation esthétique à voir le rougeoiement nocturne des incendies.

Vis-à-vis des forêts équatoriales non spontanément combustibles, les hommes ont dû adopter des attitudes plus variées. Le système du *ladang* (agriculture itinérante sur brûlis avec jachère forestière) oblige à défricher chaque année une parcelle ; c'est une entreprise assez ardue quand la forêt est épaisse et très humide ; les arbres sont gros, les troncs abattus se des-sèchent lentement ; en climat équatorial, les quelques semaines sèches nécessaires à un bon incendie peuvent malencontreusement faire défaut. A coup sûr, des cultivateurs pratiquant le seul *ladang* trouvent dans la

véritable forêt équatoriale un milieu peu encourageant. A plus forte raison, quand ils ont seulement des haches de pierre. Au contraire, une civilisation qui est fondée sur la mise en valeur permanente des sols défrichés (par exemple une civilisation qui pratique la riziculture inondée) souffre moins des difficultés présentées par la forêt et le climat équatoriaux. En effet, une parcelle défrichée est définitivement gagnée ; elle rapporte chaque année la récolte nécessaire à la subsistance de celui qui l'a gagnée sur la forêt et qui n'a pas besoin de pratiquer de nouvelles conquêtes. Dans ce système, le gain d'un paysan sur la forêt est définitif mais limité, l'effort est considérable mais non répété. Bien entendu, la répétition du défrichement définitif par des générations successives et de plus en plus nombreuses a pour effet de détruire radicalement la forêt équatoriale.

Ces considérations générales sont-elles aptes à éclairer notre étude des rapports de la densité de la population et de la forêt au Congo belge ? Il est permis de constater :

1° Que les forêts les plus aisément combustibles ont largement disparu ;

2° Que des densités relativement fortes se localisent selon des latitudes qui correspondent à peu près à la latitude où les forêts combustibles cédaient définitivement la place aux forêts non combustibles.

Mais si la forêt équatoriale correspond, partout où elle subsiste, à de faibles densités (ce qui va de soi, il ne peut y avoir beaucoup d'hommes dans une forêt compacte), et si les Noirs du Congo n'ont pas pratiqué d'autre technique agricole que celle du *ladang*, il faut bien reconnaître :

1° Qu'ils disposent depuis longtemps de haches de fer ;

2° Que la densité de la population est assez élevée (5 à 10 habitants par km<sup>2</sup>) en plein domaine de la forêt équatoriale, chez les Ekonda ;

3° Que les Bwaka de Gemena détruisent la forêt équatoriale non pas en établissant des champs définitifs du type rizière inondée, mais en pratiquant un *la-dang* très insistant (système soudanais d'agriculture) qui épuise les sols.

Si nous récapitulons les *facteurs physiques* qui ont pu agir sur la *répartition de la population* dans la cuvette et qui pourraient nous expliquer la situation actuelle, nous aboutissons à des résultats peu éloquents : ni le climat (dont nous n'avons pas parlé), ni la morphologie, ni les sols, ni les marécages, ni l'insalubrité, ni la forêt ne sont capables de rendre compte de la faible population moyenne et de l'inégalité de la répartition. Toute explication générale de la faible densité de la population doit pouvoir subir victorieusement l'épreuve des exceptions. Or sur ce point, nous ne pouvons nous considérer comme satisfaits par les explications physiques. Celles-ci ne parviennent pas à rendre compte de l'essentiel des inégalités que nous avons observées. Certes les régions marécageuses, dans le cadre des techniques indigènes, ne pouvaient soutenir une forte densité de la population ; mais les marécages ne font qu'une faible partie de la surface de la « cuvette centrale », et le reste du territoire échappe obstinément, dans sa variété, aux explications générales.

#### d) FACTEURS DE CIVILISATION.

Il faut donc recourir aux explications humaines. Ce doivent être des facteurs de civilisation qui pourront expliquer la répartition de la population dans la « cu-

vette centrale ». Nous n'avons pas l'intention de traiter avec quelque insistance cette question dans ce chapitre ; nous l'examinerons plus loin, en reprenant les problèmes dans le cadre général du Congo belge. Nous nous contenterons de donner ici quelques vues d'ensemble sur la façon dont nous envisageons les explications de civilisation :

1. Il est délicat d'essayer de chercher une explication dans une « inadaptation » des habitants de la cuvette congolaise au milieu forestier. En suivant cette ligne de raisonnement, il faudrait considérer ces habitants comme venus des savanes et comme des « réfugiés » mal adaptés aux conditions de leur refuge. Cette façon de voir se heurte aux objections suivantes :

α) Si le peuple forestier actuel (à peu près exclusivement mongo) est venu des savanes du nord-est et se trouve inadapté à la forêt, pourquoi les Bwaka, incontestables Soudanais, sont-ils nombreux et prolifiques et réussissent-ils à prospérer en grignotant la forêt par la lisière nord ?

β) Pourquoi certaines portions du peuple mongo (les Ekonda par exemple) parviennent-elles à créer et maintenir des densités relativement élevées ? Faut-il se contenter de l'explication qui consiste à dire que ces Ekonda, étant fortement métissés de Pygmées, sont mieux adaptés aux conditions du milieu forestier, car les Pygmées seraient des sylvicoles admirablement adaptés ?

γ) Il faut bien voir tout ce que cette dernière explication recèle de contestable. En effet, en quoi les Pygmées sont-ils des « sylvicoles » bien adaptés ? En leur nature physique (c'est-à-dire physiologique), comme cela a été souvent soutenu ? Des preuves de cette affirmation seraient bien nécessaires ; elles font défaut pour l'instant. S'agit-il d'une adaptation des techniques,

donc d'un fait de civilisation ? Il est permis d'être sceptique à ce sujet, car ces Pygmées si bien « adaptés » convoitent les produits des récoltes obtenus par les paysans noirs ;

δ) D'autre part, comment se fait-il que ces Pygmées si bien « adaptés » ne soient pas plus nombreux ? Pourquoi des populations si bien « adaptées » n'ont-elles pu se multiplier ?

2. Cette observation nous met sur la voie d'une explication partielle mais intéressante de la répartition des hommes dans la cuvette congolaise. La population de la cuvette a une *mauvaise démographie* ; elle diminue rapidement sous nos yeux. Les régions faiblement peuplées ont-elles une plus mauvaise démographie ? Il y a quelque ressource dans cet ordre de considérations. Il est bien évident que si dans le passé, la population « mongo » avait décliné aussi vite qu'elle paraît décliner en ce moment, les Européens n'auraient pas trouvé de Mongo dans la cuvette centrale. Ce peuple aurait disparu depuis longtemps. Il faut donc admettre qu'avant l'intervention européenne, la cuvette centrale était moins mal peuplée qu'aujourd'hui. Cela ne veut pas dire qu'elle eût une nombreuse population. Mais son peuplement était moins squelettique. Les observations des premiers voyageurs depuis STANLEY donnent l'impression d'une population plus nombreuse que l'actuelle ; la question mériterait un dépouillement systématique des relations de voyage, avec localisation précise des observations faites par les voyageurs et comparaison avec les conditions présentes. Nous considérerons comme admise une population sensiblement plus nombreuse vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'étude de la répartition par groupes d'âges a permis à certains auteurs de reconnaître que la baisse de la natalité s'est produite effectivement vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

## CHAPITRE IV

# Répartition géographique des densités de population

(Suite)

---

### C. — Les régions relativement peuplées.

Elles couvrent au total 655.000 km<sup>2</sup> et portent 6 millions d'habitants. Leur densité moyenne générale est donc de 9,1 habitants au km<sup>2</sup>, contre 3,9 pour la « cuvette centrale » et 1,7 en moyenne pour les régions faiblement peuplées (régions A). Les régions relativement peuplées couvrent 30 % de la superficie totale du Congo belge et retiennent 60 % du total de la population rurale. Nous ne reprendrons pas ici ce qui a été dit sous le titre A de petits pays relativement peuplés qui se trouvent au Maniema (confins du Kivu et du Katanga) et au Katanga. Les régions que nous examinerons sous le titre C sont :

L'axe de fort peuplement du 3<sup>e</sup> parallèle nord, avec une superficie de 260.000 km<sup>2</sup>, une population de 1.215.000 habitants et une densité moyenne générale de 4,4 habitants par km<sup>2</sup> ;

Les montagnes de l'est, 75.000 km<sup>2</sup>, 1.500.000 habitants, densité 20 ;

L'axe de fort peuplement du 5<sup>e</sup> parallèle sud, 320.000 km<sup>2</sup>, 3.220.000 habitants, densité 10.

1<sup>o</sup> Axe de fort peuplement du 3<sup>e</sup> parallèle nord.

Il y faut reconnaître deux ensembles :

a) A L'OUEST, LA RÉGION GEMENA-BUMBA, qui a 102.500 km<sup>2</sup>, se subdivise en deux sous-régions, le pays de Gemena (65.000 km<sup>2</sup>) et le pays de Bumba (13.000 km<sup>2</sup>) réunis par une bande médiocrement peuplée qui correspond au pays de Lisala.

1. *Le pays de Gemena* (65.000 km<sup>2</sup> et 550.000 habitants ruraux) compte dans le nord, en bordure de l'Ubangi, des étendues de densités diverses où des forêts quasi désertes (ainsi les forêts au nord et au sud de Bosobolo) se juxtaposent à des surfaces plus fortement peuplées, comme la rive même de l'Ubangi vers Dula et Boduna. Mais le cœur du pays peuplé de Gemena est jalonné par les localités de Bozena, Bobito, Gemena et Karawa (en allant de l'ouest à l'est). La circonscription indigène de Kongu a une densité de 26,8 habitants par km<sup>2</sup> ; celle de Banga-Melo de 24,4 ; celle de Bomele de 19,3. Le pays de Gemena correspond essentiellement au territoire occupé par les Bwaka, peuple soudanais dont la démographie est excellente.

2. *Le pays de Bumba* (13.000 km<sup>2</sup> et 150.000 habitants ruraux) forme une masse homogène autour de la localité de Bumba. La circonscription indigène de Loeka a une densité de 23,8 habitants par km<sup>2</sup> ; celle de Yambata de 17,3 ; celle de Baisa de 17,2. Le pays de Bumba est peuplé par des Budja.

b) A L'EST, la bande de fort peuplement relatif du 3<sup>e</sup> parallèle nord se subdivise en plusieurs « ganglions » noyés dans une masse médiocrement peuplée (mais plus

peuplée que les régions faiblement habitées). La superficie totale de cette partie orientale est de 153.000 km<sup>2</sup>. Nous y reconnaissons les centres suivants, de l'Ouest à l'Est :

1. D'abord quelques surfaces assez peuplées, atteignant 8 habitants par km<sup>2</sup> (mais ne dépassant pas cette valeur), sur *le Bas Uele*. Circonscription du Bas Uele, dans le Territoire de Banzyville (province de l'Équateur) : densité 7,2 ; circonscription Bambu (*id.*, *id.*) : densité 7,8 ; autour de Bondo (province de Stanleyville), 5.000 km<sup>2</sup> à densité 5,5. Dans le Territoire de Banzyville il s'agit du peuple Mongwandi (bonne démographie). Aux alentours de Bondo il s'agit d'Azandé à mauvaise démographie.

2. Un petit noyau bien marqué de fort peuplement apparaît dans la région de *Bambesa* (Territoire de Buta, province de Stanleyville) ; 4.700 km<sup>2</sup> et 70.000 habitants ruraux ; la circonscription indigène de Bulungwa a une densité de 21,3 ; elle est peuplée de Babua.

3. Enfin la plus forte masse d'habitants de cette région se condense à l'est, dans le pays de *Wamba-Paulis-Niangara* : 27.000 km<sup>2</sup> et 365.000 habitants. Dans le Territoire de Paulis, la circonscription de Mongomasi a une densité de 21,8 ; celle de Mayogo Maboza a 22,8 ; celle de Mayogo Mangbaie a 37,8. Dans le Territoire de Wamba, un groupe de minuscules circonscriptions (Timoniko, Mabudu-Madimbisa, Mabudu-Makodo, Bafwagada, Bafwakoye en partie, Malika, Mangbele) a une densité de 38, le maximum étant atteint par Mabudu-Madimbisa, avec 81,8. Le territoire de Paulis est peuplé de Mangbetu (ou de Mangbetuisés), tout comme les parties densément habitées des Territoires de Wamba et de Niangara.

Au terme de cette description de l'axe de fort peuple-

ment du 3<sup>e</sup> parallèle nord, il n'apparaît pas que nous puissions aisément expliquer son existence. Deux explications se présentent à l'esprit. La première serait que nous nous trouvons à la bordure septentrionale de la forêt équatoriale, dans une région où une saison sèche bien marquée facilite l'incendie de la forêt (et par conséquent l'agriculture ?). La seconde explication serait que les peuples de cette région sont d'affinités soudanaises, et dotés de système d'organisation de l'espace plus aptes à favoriser les fortes densités que les systèmes insuffisants des populations mongo. Ces explications ne sont que des hypothèses.

#### 2<sup>o</sup> Région peuplée des montagnes orientales.

Une bande très remarquable de fort peuplement apparaît dans l'est du Congo, depuis le nord jusqu'au lac Tanganika. Elle a une superficie de 75.000 km<sup>2</sup> environ et compte au total une population de 1.500.000 (ruraux). Elle a donc une densité moyenne de 20 habitants par km<sup>2</sup>, très largement supérieure à la moyenne générale du Congo belge. Le contraste est beaucoup plus net si nous opposons la densité de cette région peuplée à celle de la bande peu peuplée du Congo oriental (A 1<sup>o</sup>) qui a une densité de 1,6. L'étude de la région peuplée des montagnes orientales nécessite une comparaison très soignée de la limite des zones d'altitude et de la limite des régions peuplées. Nous avons fait cette comparaison par la carte ci-jointe (fig. 10), où nous avons porté, sur une carte à l'échelle du 1 : 3.000.000, la courbe hypsométrique de 1.000 mètres et la limite de ce que nous considérons ici comme la densité minimum au-dessous de laquelle nous ne sommes plus dans « la région peuplée des montagnes orientales » (la densité significative est ici de 7 habitants par km<sup>2</sup>).

Le croquis montre qu'il existe une relation entre

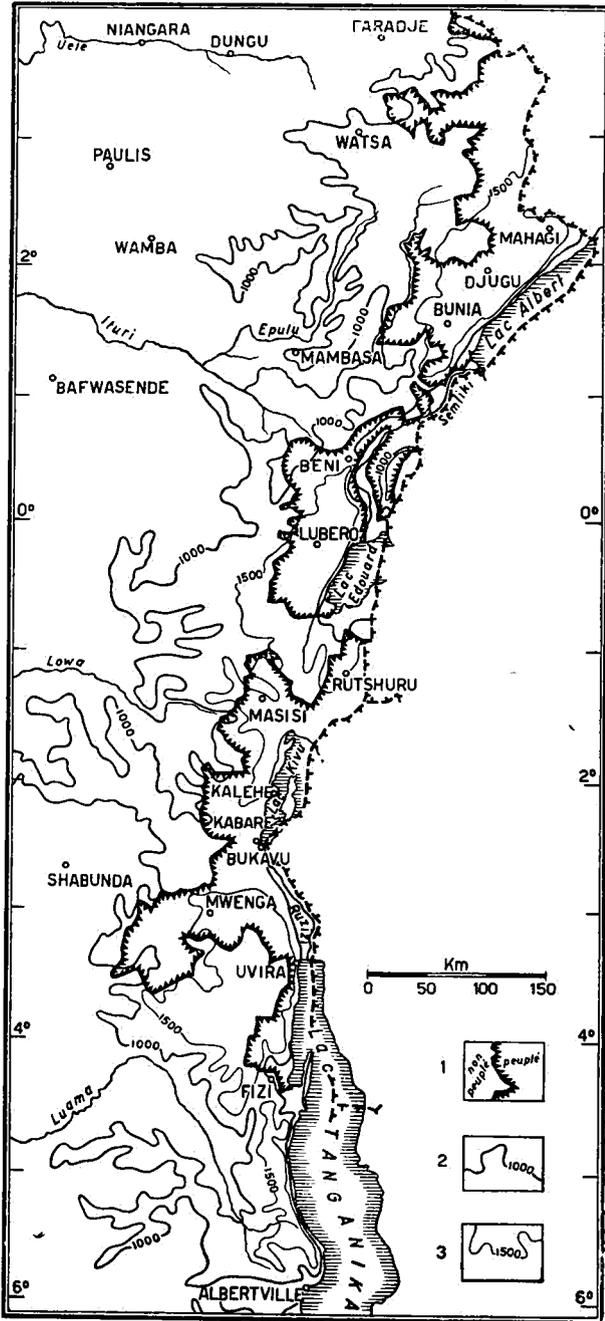


Fig. 10. — Population et altitude au Congo oriental.

l'altitude et la densité de la population. Le territoire peuplé se tient habituellement au-dessus de 1.000 mètres d'altitude, et même le plus souvent fort en retrait de l'isohypse de 1.000 mètres et plus près de l'isohypse de 1.500 mètres. Cependant le dessin de l'isohypse de 1.500 mètres n'aboutit pas nécessairement à des résultats plus précis, comme le montre la carte.

A première vue, la carte permet seulement de dire qu'il existe une certaine correspondance générale entre les fortes densités et l'altitude ; nous trouvons des cas de discordance ; il en est de deux sortes : 1<sup>o</sup> des régions élevées et faiblement peuplées ; 2<sup>o</sup> des régions basses et fortement peuplées. Voyons des régions *élevées et pourtant peu peuplées* : ce sera le cas pour une partie du Territoire de Bunia (province de Stanleyville) où la circonscription Walese Vonkutu a une densité de 2,6, bien qu'elle soit essentiellement située à l'altitude de 1.000-1.500 mètres ; pour une partie du Territoire de Masisi (province de Kivu), la circonscription Wanien-ga a une densité de 2,2, bien que située entre 1.000 et 1.500 mètres ; sa faible densité se poursuit dans le nord-ouest du Rutshuru, où la circonscription de Mushari a une densité de 4,2. Cette bande transversale de faible densité s'achève dans le Parc National (où nous tombons partiellement au-dessous de 1.000 mètres). De même, les hautes terres entre Mwenga et la vallée de la Luama (sud des Monts Mitumba) sont peu peuplées. Enfin les hautes terres de la région d'Albertville, au nord de cette ville comme au sud (Monts Mugila), sont quasi désertes.

Voyons d'autre part des régions *basses et pourtant peuplées*. Une partie du Territoire de Mwenga a une densité de 7,4 à une altitude un peu inférieure à 1.000 mètres. La rive du lac Tanganika au nord de la Baie de Burton et la basse vallée de la Ruzizi sont très exceptionnelles. La partie côtière de la circonscription de

Bavira (Territoire d'Uvira, province du Kivu) a une densité rurale de 52,3. De même une partie de la vallée de la Semliki (le nord de la circonscription de Watalinga, dans le Territoire de Boni, Kivu). Les rives du lac Albert, bien que seulement à l'altitude de 620 mètres, ont une forte densité démographique (1).

Mais, dans l'ensemble, au Congo oriental, les basses altitudes ne coïncident pas avec les densités élevées. Particulièrement frappante à cet égard est la vallée de la Semliki (émissaire du lac Édouard), qui est très faiblement peuplée (tout au moins dans le Territoire de Beni, province de Kivu). La densité de la population y tombe pratiquement à zéro. Nous avons aussi une population pratiquement nulle dans la vallée de la Semliki à la traversée du Territoire de Bunia (province de Stanleyville).

Les fortes densités de l'est du Congo se laissent diviser en 3 tronçons :

- a) Au nord, les fortes densités de Faradje, Mahagi, Bunia ;
- b) Le tronçon Beni-Lubero ;
- c) Du lac Kivu au lac Tanganika.

a) FARADJE-MAHAGI-BUNIA (fig. 11).

Ce tronçon, complètement coupé des fortes densités du sud par la bande peu peuplée du Territoire de Bunia (circonscription Walese Wonkutu) qui parvient jusqu'à la Semliki, a une superficie de 30.000 km<sup>2</sup> et une population rurale de 540.000 habitants, soit une densité de 18 habitants par km<sup>2</sup>. Dans cette région la limite du fort peuplement se tient nettement plus haut que la courbe de 1.000 mètres, sauf en bordure du lac Albert. En effet, dans Mahagi la circonscription de Wagongo,

(1) Voir ci-dessous, page 88.

bien qu'au bord du lac (mais comportant des éléments au-dessus de 1.000 mètres), a une densité de 50,8. De même pour Makambo (41).

Il faut reconnaître qu'une étude approfondie et directe serait nécessaire pour préciser la situation. Dans Djugu il est pratiquement impossible sans un examen sur place de dire quelle est la population de la bande côtière ; les circonscriptions indigènes se composent toutes de plusieurs parcelles dont certaines sont au bord du lac et d'autres dans l'intérieur. Il est cependant probable, d'après divers renseignements, que la bande côtière, bien moins peuplée que les hauteurs, est quasi déserte. Dans le Territoire de Bunia (province de Stanleyville), la situation est plus simple, car les circonscriptions indigènes ne sont pas morcelées. Cependant celle de Babiase s'étend très largement au-dessus de 1.000 mètres (elle a une densité de 8,6). Dans celle de Bandiyango, nous trouvons une surface déserte correspondant à la basse vallée de la Semliki ; et cela est tout à fait dans l'ordre normal des choses ; la portion nord de la circonscription a plus d'habitants (densité 7,3). Mais ici encore les basses terres sont très peu peuplées. En somme, la seule exception probable à la règle du non peuplement des terres basses se trouve dans Mahagi, en bordure du lac Albert. Et encore ce point mérite-t-il une étude spéciale.

Il y a dans ce premier tronçon des surfaces notables par leur forte densité rurale. Non pas dans Faradje, qui ne dépasse pas 15,8 ; mais dans Mahagi où nous trouvons les valeurs suivantes :

Circonscription Wagongo :	50,8 habitants au km <sup>2</sup> .
Circonscription Anghal nord ouest :	48 habitants au km <sup>2</sup> .
Circonscription Djukot :	46 habitants au km <sup>2</sup> .
Circonscription Mokambo :	41 habitants au km <sup>2</sup> .

Dans le Territoire de Bunia, la circonscription de Bokoe a 48,6.

Quels peuples habitent le tronçon de fort peuplement Faradje-Bunia ? Dans Faradje, la plus forte densité correspond aux Kakwa ; les Logo peuvent avoir aussi une bonne densité. Dans Mahagi : les plus fortes densités correspondent aux Alur (circonscriptions de Wagongo, Anghal, Djukot, Mokambo). Les autres peuples du Territoire sont également aptes à créer de bonnes densités (Lugware, Kaliko, Ndo, Kakwa, Walendu). D'après divers témoignages, les Alur seraient d'un quart plus nombreux que les effectifs officiels. Dans Djugu, les bonnes densités correspondent aux Walendu, Ndo, plus ou moins mêlés aux Bahema. Dans Bunia, les Babira, les Walendu sont également capables de créer de fortes densités.

b) BENI-LUBERO (fig. 12).

Ce tronçon, séparé au nord du tronçon Faradje-Bunia par la coupure de la circonscription Walese-Wonkutu et au sud du tronçon lac Kivu-lac Tanganika par la coupure du nord de Masisi (cette coupure ne correspond absolument pas à une altitude plus basse), a une superficie de 17.000 km<sup>2</sup> et une population rurale de 310.000 habitants, soit une densité de 18.

La densité démographique étant très inégale, il faut reconnaître :

- 1) Le nord de Beni ;
- 2) Le centre de Lubero et le sud de Beni ;
- 3) Le sud de Lubero ;
- 4) La vallée de la Semliki ;
- 5) Les basses pentes du Ruwenzori ;
- 6) Les cimes du Ruwenzori.

1. *Le nord de Beni* est caractérisé par des densités 7-8 : circonscription de Beni.

2. *Le sud de Beni et le centre de Lubero* ont des densités

très élevées : la circonscription Bashu (Beni) a 42 ; dans Lubero, entre Butembe et Lubero une étendue de 1.260 km<sup>2</sup> a une densité de 82 (section sud-est de Ngulo, Buyora, Bukenie, section sud-est de Luongo) ; la section sud-est de Bulengia (contiguë au territoire précédent) a 38,4 ; la circonscription d'Utwe (contiguë au pays Butembo-Lubero) a 38,8. Mais ces fortes densités ne descendent pas dans la plaine de la Semliki ou sur les rives du lac Édouard ; vers l'ouest, elles s'arrêtent bien avant la courbe de 1.000 mètres. Ici les fortes densités se cantonnent à peu près au-dessus de 1.500 mètres.

3. *Le sud de Lubero* a une densité plus faible (8 à 15) : circonscriptions de Itala, Tama, Musindi (partie est).

4. *La vallée de la Semliki* est remarquable par la faible densité démographique. L'altitude est comprise entre 912 mètres et 620 mètres (altitudes des lacs Édouard et Albert) ; les surfaces favorables abondent ; les possibilités d'irrigation par les affluents de rive gauche ou de rive droite ne manquent pas, et pourtant le pays n'a presque pas d'habitants. Il y a dans le Territoire de Beni environ 1.500 km<sup>2</sup> qui portent à peine quelques centaines d'habitants. Des Bahema, éleveurs de bœufs. Par une opposition paradoxale, les montagnes de l'ouest, vers Beni-Butembo, ont une population de paysans Bashu qui cultivent difficilement des sols accidentés sous un climat très pluvieux et refroidi par l'altitude, tandis que dans la plaine apparemment plus favorable à l'agriculture vivent des pasteurs dont le bétail souffre de l'insalubrité liée à la trop faible altitude (trypanosomiasés).

5. *Les basses pentes du Ruwenzori*. Approximativement entre 1.200 et 3.000 mètres, les premières pentes du Ruwenzori portent une population de 20.000 habitants environ sur 4.000 km<sup>2</sup>.

6. *Les cimes du Ruwenzori* sont désertes au-dessus de 3.000 mètres environ (la limite en altitude est à vérifier).

c) LAC KIVU — LAC TANGANIKA (fig. 13).

Ce tronçon a une population « rurale » de 640.000 habitants, sur 27.000 km<sup>2</sup>, soit une densité de 23 en moyenne. Il comprend les parties peuplées des Territoires de Rutshuru, Masisi, Kalehe, Kabare, Mwenga, Fizi et Uvira.

La localisation en altitude est nette, sauf, comme il a déjà été dit, sur les rives du Tanganika et dans la vallée de la Ruzizi. D'autre part il a été signalé que de larges étendues à plus de 1.000 mètres et même de 1.500 mètres dans le sud de Mwanga n'étaient pas peuplées.

Il est possible de reconnaître dans ce tronçon 3 subdivisions :

- 1) Une partie nord un peu moins peuplée ;
- 2) Une partie centrale un peu plus peuplée ;
- 3) Une partie sud un peu moins peuplée.

1. *Le Nord* correspond aux parties peuplées des Territoires de Rutshuru, Masisi et Kalehe. La population est forte malgré un relief très accidenté (densité moyenne 17,9). Il faut mettre à part l'angle sud-est du Territoire de Rutshuru. La densité y atteint des valeurs considérables : sous-chefferie de Jomba (circonscription de Bwisha) avec 123 (elle a seulement 150 km<sup>2</sup>), aux confins de l'Uganda et du Ruanda ; sous-chefferie de Bweza (dans Bwisha) avec 40,9.

2. *La partie centrale* atteint les densités les plus remarquables, par leur valeur élevée et par leur étendue, du Congo oriental. En effet, le Territoire de Kabare

et deux circonscriptions voisines de Mwanga ont au total une population de 240.000 habitants pour une surface de 3.000 km<sup>2</sup> (population de Bukavu non comprise), soit une densité de 75. Le groupement d'Ikoma (circonscription de Ngweshe, Territoire Kabare, Kivu) a une densité de 170 habitants par km<sup>2</sup>.

3. *La partie méridionale* (parties peuplées du Territoire de Mwanga, hors les circonscriptions dont il a été tenu compte ci-dessus ; parties peuplées de Fizi et Uvira) a une densité moyenne de 17,8. Cependant une partie de la circonscription des Bavira atteint 52.

Quels peuples habitent ce 3<sup>e</sup> tronçon ?

Dans le Territoire de Rutshuru : Bania Ruanda ;  
Bahunde ;

Dans le Territoire de Masisi : Bahunde ;

Dans le Territoire de Kalehe : Bahavu ;

Dans le Territoire de Kabore : Bashi ;

Dans le Territoire de Uvira : Bafulero, Bavira, Barundi ;

Dans le Territoire de Mwanga : mélange de Bashi et de Warega ; il semble bien qu'il y ait tendance à ce que ce soient les Bashi qui constituent les parties les plus peuplées.

\* \* \*

La description précédente prouve qu'il n'est pas possible de donner une *explication* simple de la répartition des densités de population dans les montagnes du Congo oriental. La première explication qui vienne à l'esprit est donnée par l'altitude. Les populations des montagnes du Kivu auraient proliféré parce que

l'altitude crée des conditions plus « favorables », soit qu'un climat plus frais assure aux hommes une meilleure santé, soit que le froid de l'altitude supprime ou réduise la malaria. Quoique non dépourvues d'intérêt, ces explications sont incertaines ; il ne manque pas dans le monde de régions très chaudes, au niveau de la mer, et fortement peuplées. Nous savons aussi que la malaria sévit aujourd'hui dans l'est du Congo, violemment jusqu'à 1.500 mètres, sérieusement jusqu'à 1.800 mètres, et sensiblement jusqu'à 2.000 mètres. Il faut cependant ici reconnaître qu'il n'en était peut-être pas de même il y a quatre-vingts ans et que l'infection malarienne a dû faire de grands progrès grâce à l'apport de souches nouvelles d'hématozoaires par des étrangers et par le retour d'autochtones ayant été s'infecter au-dehors ; les progrès du paludisme ont été aussi favorisés par la mise en valeur des marais qui occupent les fonds de vallée du haut pays. Il faut encore reconnaître que la maladie du sommeil ne dépasse pas 1.000 mètres. Mais la principale faiblesse de l'explication par l'altitude est qu'elle ne rende pas compte à elle seule des lacunes du peuplement, au total plus étendues que les sections peuplées. Du nord au sud, nous voyons ainsi une lacune entre le pays peuplé de Bunia au nord et le pays peuplé de Butembo au sud, puis une lacune entre le pays peuplé de Butembo-Lubero et le pays à nouveau peuplé de Masisi. Les hauts plateaux qui dominent le lac Tanganika au nord comme au sud d'Albertville sont quasi déserts, bien qu'il y ait été trouvé des quantités prodigieuses d'outils de pierre.

L'explication par le relief, c'est-à-dire par l'inaccessibilité du relief, n'est pas plus efficace ; ces hauteurs auraient été protégées contre les dévastations, les razzias, et particulièrement contre les expéditions des esclavagistes par la rudesse de leurs pentes ; pourquoi cela n'aurait-il pas été vrai dans toute notre région ?

Pourquoi cet avantage n'aurait-il pas aussi favorisé les hauts plateaux au nord et au sud d'Albertville ?

De même encore pour l'explication par les sols : il est pour l'instant impossible de soutenir que la densité de la population, dans l'est du Congo, soit en relation simple et directe avec la qualité des sols. Toute affirmation imprudente se heurterait au démenti d'exceptions largement aussi nombreuses que les preuves apportées. Il est seulement permis de signaler des cas particuliers, sans en tirer des conclusions générales. On signale dans Mahagi que les granites ne portent pas d'habitants, tandis que les schistes métamorphiques et les gneiss, riches en éléments noirs, sont peuplés, et même fort peuplés.

Dans le cadre de la région montagneuse de l'est, la morphologie pourrait contribuer à expliquer les inégalités locales de la densité de la population. Par exemple, dans Mahagi, des surfaces planes conservées au-dessus des failles qui dominent le lac Albert devraient une forte population au calme du relief. Mais il ne manque pas de régions accidentées et à forte densité démographique, par exemple dans les montagnes voisines d'Uvira.

Les montagnes orientales sont, au-dessus de 1.000 mètres (environ), favorables à l'élevage des bovidés, qui se trouvent à l'abri de la trypanosomiase (et sont peut-être moins atteints par d'autres maladies). Mais l'élevage des bovidés n'est nullement responsable, du fait de la consommation de viande et de lait, de la prolificité des populations et de leur forte densité. D'abord ces populations consomment peu de viande et de lait ; le bétail joue un rôle social et décoratif beaucoup plus qu'alimentaire et économique. D'autre part, les Bashu (entre Beni et Lubero) sont fort denses et cependant ne pratiquent pas l'élevage. Une seconde observation : l'altitude ne « détermine » pas l'activité pastorale ; ici encore les Bashu nous serviront d'exemple, qui

vivent à 2.000 mètres et pratiquent l'agriculture et non l'élevage. Le cas des Bashu est particulièrement suggestif s'il est mis en parallèle avec l'activité des Bahema ; les Bahema vivent dans le fossé de la Semliki vers 900 mètres d'altitude, et sont des éleveurs passionnés de bétail ; nous aboutissons ainsi à la situation suivante : les pasteurs Bahema habitent la plaine de la Semliki, dont les larges espaces de terres alluviales se prêteraient à l'agriculture, et dont la chaleur favorise les tsé-tsés qui inoculent la trypanosomiase au bétail ; les agriculteurs Bashu habitent les montagnes, dont les pentes se prêtent mal à l'agriculture et conviendraient d'autant mieux à l'élevage qu'à 2.000 mètres il n'existe plus de trypanosomiase animale.

Les explications de la densité de la population des montagnes orientales demandées au seul domaine physique ne sont pas satisfaisantes. Les seules réponses que nous voyions s'ébaucher combinent des éléments historiques et physiques. Si, en effet, le peuplement de ces montagnes résulte d'invasions venues de l'est et du nord-est à des époques relativement peu éloignées de la nôtre, ces invasions ont nécessairement dû tenir compte des obstacles du relief et des lacs, qui les ont canalisées. La forte densité du pays au nord-ouest du lac Albert (Mahagi, Djugu, Bunia) est dans le prolongement de la grande vallée du Bahr-el-Djebel. Les forêts faiblement peuplées entre Beni et Irumu correspondent certes à une région plus basse, dépassant de peu 1.000 mètres, mais se trouvant au droit de l'impassable obstacle du Ruwenzori, qui étend sur elle l'ombre de ses solitudes. Le pays très peuplé Butembo-Lubero se trouve en face du passage facile qui s'ouvre entre le Ruwenzori au nord et le lac Édouard au sud ; c'est par là que seraient passé les Bashu venant du Bunyoro (Uganda). Les montagnes peu peuplées au nord de Masisi sont barrées à l'est par l'obstacle des monts

Virunga. Le territoire fortement peuplé qui s'étend du lac Kivu au lac Tanganika n'est séparé par aucune barrière du Ruanda et de l'Urundi. Enfin les plateaux déserts qui du côté belge dominant le lac Tanganika sont isolés par ce lac des vagues de peuplement venus de l'est.

Tout se passe comme si la « pression démographique » exercée de l'est avait « fusé » par tous les passages possibles, si bien que seules les régions montagneuses situées au droit de ces passages ont été peuplées, tandis que les autres attendent que le peuplement les gagne par une progression nord-sud ou sud-nord, qui tournerait les obstacles en partant des noyaux qui se sont établis au droit des passages. Nous insistons encore une fois sur le fait que ce n'est là qu'une hypothèse, qui demande à être vérifiée par l'histoire. Mais ce nous est une occasion de souligner l'importance de l'histoire pour l'explication des éléments humains du paysage. Dans le cas présent, il ne s'agit plus de l'action d'une certaine forme de civilisation, mais de l'action d'une certaine forme de civilisation dans le cadre d'événements historiques et, rappelons-le, d'une certaine disposition du relief. En somme, la répartition des hommes dans les montagnes de l'est de l'Afrique belge s'explique :

1<sup>o</sup> Par la préférence marquée de ces hommes pour un habitat en altitude ;

2<sup>o</sup> Dans une certaine mesure par une salubrité relative de l'altitude ;

3<sup>o</sup> Dans une certaine mesure encore par la manie pastorale qui ne trouve à se satisfaire qu'en altitude (1) ;

(1) Et qui a pu contribuer à faire naître une préférence pour l'altitude. Rappelons ici ce que nous avons dit d'autre part du Ruanda-Urundi (*Mémoires in-8°* de l'Institut Royal colonial belge, Section des Sciences naturelles et médicales, XXI, 6, 1953) à savoir que l'explication des fortes densités de population de ces montagnes pourrait être schématisée de la façon suivante :

4<sup>o</sup> Par la disposition du relief qui a orienté les invasions et a conduit les hommes à se fixer en certaines régions plutôt que dans d'autres. Nous n'avions pas encore parlé de la préférence pour l'altitude, car il nous est assez difficile de raisonner sur un fait psychique ; elle paraît cependant incontestable. Est-ce encore un fait de civilisation, acquis pendant un long séjour dans d'autres régions d'altitude ? Il serait possible de rapprocher cette préférence de celle que marquent les Miao de l'Asie du sud-est, qui émigrent de montagne en montagne sans consentir à se fixer dans les dépressions intermédiaires. Reconnaissons pourtant que nous sommes ici sur un terrain bien difficile à sonder.

### 3<sup>o</sup> Axe des fortes densités du 5<sup>e</sup> parallèle sud.

Nous donnons ce nom à une région fortement caractérisée qui est remarquablement située le long du 5<sup>e</sup> parallèle sud. C'est la plus grande étendue de densités relativement élevées du Congo belge. En effet, pour une superficie totale de 320.000 km<sup>2</sup>, elle compte une population « rurale » de 3.220.000 habitants.

Il serait vain, pour l'instant tout au moins, de tenter

A. — Organisation de l'espace relativement perfectionnée, avec une assez forte texture sociale (aristocratie des Batutsi) et politique (monarchie) ;

B. — Paix intérieure et extérieure relativement bien assurée grâce à cette organisation sociale et politique ; par conséquent capacité de capitalisation, depuis de longues générations, des excédents de population ;

C. — L'organisation générale due aux Batutsi ne peut être sanctionnée par des documents écrits, l'écriture étant ignorée ; elle est enregistrée par des dons, des prêts de vaches ; le rôle du bétail est d'enregistrer et de matérialiser les contrats ;

D. — Par conséquent l'organisation des Batutsi, qui, à bien des égards est une organisation perfectionnée, est impossible si manquent les bêtes à cornes ; or l'élevage de celles-ci est exclu au-dessous de 1.000 mètres (environ). C'est par ce détour que s'exerce au Ruanda-Urundi le contrôle de l'altitude.

Ce schéma est en partie applicable aux montagnes du Congo oriental, mais en partie seulement. Si en effet on retrouve chez divers peuples le rôle politique et social du bétail, les Bashi de la région de Beni ont une organisation politique relativement évoluée et pourtant ne pratiquent pas l'élevage des bovins.

des considérations générales sur la densité moyenne de cette région, car il faut reconnaître dès l'abord qu'elle se subdivise en trois tronçons, Bas-Congo, Kwango, Kasai ; ces tronçons s'individualisent nettement ; entre Bas-Congo et Kwango s'allonge vers le sud la pointe des plateaux Batéké, dont la population est très faible ; entre Kwango et Kasai s'ouvrent les hiatus du Territoire de Basongo (province du Kasai) et du sud du Territoire de Tshikapa (figure 11).

a) Le BAS-CONGO (3<sup>o</sup> a) a une superficie totale de 50.000 km<sup>2</sup>, une population rurale de 720.000 habitants et une densité rurale moyenne de 14 habitants par km<sup>2</sup>. Certaines portions du Bas-Congo atteignent une densité particulièrement élevée ; le Territoire de Tshela (ou du Mayumbe) a 198.000 habitants ruraux pour 5.955 km<sup>2</sup>, soit, en moyenne, 33 habitants par km<sup>2</sup> ; mais les circonscriptions indigènes de Yanga, Tshela et Singini y atteignent respectivement les densités de 116, 94 et 108 habitants par km<sup>2</sup> ; nous voici dans la partie la plus peuplée non seulement du Bas-Congo, mais encore de tout l'« axe du 5<sup>e</sup> parallèle sud ». Les fortes densités sont liées à une active économie de plantations ; par exemple, la population rurale de la circonscription indigène de Singini compte 5.005 « non-coutumiers » contre 5.263 « coutumiers » ; les non-coutumiers tout au moins (et une partie des coutumiers) correspondent à la population qui vit des plantations européennes (travailleurs et leurs familles). La première explication des fortes densités qui vienne à l'esprit est nécessairement liée à l'existence des plantations ; les plantations doivent rendre compte de la densité de la population. Mais à quoi les plantations sont-elles dues ?

L'altitude, qui est modeste (de 500 à 800 mètres), ne semble pouvoir jouer aucun rôle dans l'explication directe des fortes densités d'une partie du Territoire

de Tshela, non plus que dans la justification de l'existence des plantations. Cependant la région des plantations présente des avantages physiques qui apparaissent mieux quand on la compare au bas pays de la région de Boma ; les hauteurs de Tshela sont sensiblement plus pluvieuses ; d'autre part, elles ont des sols plus favorables (sans être particulièrement fertiles). Il apparaît en effet qu'aux environs de Boma sont largement conservées des surfaces d'érosion anciennes recouvertes de croûtes plus ou moins latéritisées, tandis que les terres du Mayumbe sont plus jeunes et plus meubles, grâce à une active reprise d'érosion. Parmi les causes du développement des plantations dans la région de Tshela il faut encore citer la proximité des grandes facilités d'exportation que présente le port de Boma. Il est, pour finir, nécessaire de souligner l'importance, comme facteur d'explication, d'une population qui était nombreuse dès avant l'établissement des plantations, et qui a pu aisément donner une abondante main-d'œuvre, et d'une population qui était parmi les plus ouvertes et les plus aptes à évoluer du Congo belge. Les Bakongo en effet devaient à leur nombreux contacts avec les Européens et à leur passé d'organisation politique assez avancée des qualités précieuses d'adaptation. Après la crise de la maladie du sommeil qui a sévi à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup>, les Bakongo ont marqué un vigoureux accroissement, grâce à une natalité élevée (et à une immigration venue de San Salvador ?). En somme, ce détour nous amène à dire que c'est la population qui explique les plantations, bien plus que les plantations ne rendent compte de la population.

Les régions les plus peuplées du Bas-Congo sont, après le Territoire de Tshela, le nord du Territoire de Luozi (ou des Manianga) et le pays de Thysville-Kisantu. Le nord de Luozi est très inférieur à Tshela pour la densité de la population ; la circonscription indigène

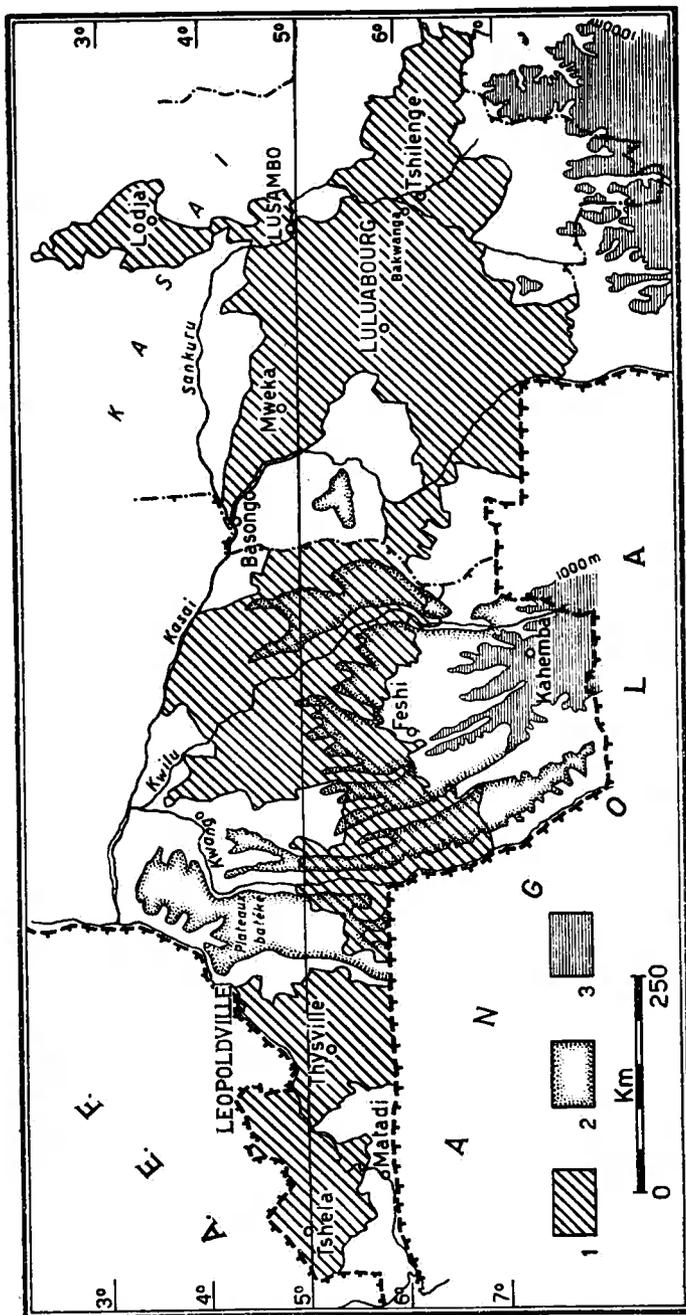


FIG. 11. — L'axe des fortes densités du 5<sup>e</sup> parallèle sud.

1. Régions à population relativement dense.

2. Extension approximative du «Sable du Kalahari».

3. Au-dessus de 1.000 m d'altitude.

la plus dense, Kibumba, a seulement 27,4 habitants par km<sup>2</sup>. Le pays de Thysville-Kisantu est l'aire la plus vaste de bonne densité qu'il y ait au Bas-Congo ; les densités habituelles s'y tiennent entre 15 et 20 ; la circonscription indigène la plus peuplée atteint seulement 30,4 (Ngufu).

Les environs de Léopoldville n'ont pas une forte densité ; celle-ci étant seulement de 10 habitants par km<sup>2</sup>.

Les surfaces les moins peuplées du Bas-Congo : d'une part le Territoire de Boma, où les valeurs se tiennent entre 2 et 6 (avec l'exception de la circonscription indigène d'Assolongo, à la bouche même du fleuve, qui a 16 habitants par km<sup>2</sup>) ; il s'agit dans l'ensemble d'un pays pauvre, latéritisé et sub-aride. Et, d'autre part, une bande nord-sud, ayant de 3 à 7 habitants par km<sup>2</sup>, à l'est de Matadi.

b) Le KWANGO. La région de densité de population relativement élevée que nous appelons Kwango (par commodité et sans nous attarder sur le bien fondé d'une telle appellation) couvre 126.000 km<sup>2</sup>, porte 1.177.000 habitants ruraux et atteint donc une densité rurale moyenne de 9,3 habitants par km<sup>2</sup>. C'est donc une densité moyenne sensiblement inférieure à celle du Bas-Congo (14). Mais nous avons été amené à inclure dans notre Kwango des surfaces périphériques qui ont une densité faible : le nord du Territoire de Kenge, l'ouest et le nord du Territoire de Banningville.

Le cœur de notre Kwango peuplé est constitué par les Territoires de Masi-Manimba (ou de la Lukula), de Kikwit (ou du Moyen-Kwilu), de Gungu (ou des Bapende) et d'Idiofa. Dans Masi-Manimba, la densité moyenne est de 15 habitants par km<sup>2</sup>, avec un minimum de 10, et un maximum de 26 (circonscription indigène Lukula-Gobari). Dans Kikwit, densité moyenne de 15, avec un

minimum de 7,6 et un maximum de 33,2 (Basongo-Bambala). Dans Gungu, densité moyenne de 11,5, avec un minimum de 6 et un maximum de 22,5 (Kandale). Dans Idiofa, densité moyenne de 10, avec un maximum de 20,4 (Idiofa).

Quelles *explications* s'offrent des fortes densités du Kwango ? Si nous nous tournons d'abord du côté des peuples, nous découvrons que les divers peuples qui habitent cette région ont une bonne démographie ; mais ils sont plus isolés, plus attardés que les Bakongo. Le recours aux explications prises au milieu physique n'est pas tout à fait sans vertu. Dans le Kwango (c'est-à-dire dans la région comprise entre le fleuve Kwango à l'ouest et la limite de la province de Léopoldville, c'est-à-dire la rivière Loange, à l'est) il est remarquable de constater qu'il existe une certaine coïncidence entre la densité de la population et la localisation des *formations du Kalahari*. Celles-ci, dépassant le 6<sup>e</sup> parallèle sud qui est au Kwango une limite approximative des relativement fortes densités de la population, ne prennent fin que sous le 5<sup>e</sup> parallèle sud. Mais, entre le 5<sup>e</sup> et le 6<sup>e</sup> parallèle sud, les formations du Kalahari se présentent en étroites lanières déchirées par des vallées (Twana, Wamba, Bakali, Konzi, Inzia, Luie, Lukula, Kwenge, Lutshima, Bwele-Milonda, Longele, Kwilu, Lubve, Loange) qui font apparaître les formations du Karroo, considérées comme plus fertiles. Au contraire, au sud du 6<sup>e</sup> parallèle sud, les formations du Kalahari sont massives ; elles ne sont plus coupées que par les vallées des Kwango et Wamba. Il est donc permis de dire que les faibles densités du pays de Feshi-Kahemba (A 4<sup>o</sup>) coïncident avec des couvertures continues de Kalahari (de même que les très faibles densités des plateaux batéké déjà signalés à l'E. de Léopoldville), tandis que les plus fortes densités du Kwango entre les 6<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> parallèles sud coïncident avec de larges vallées où

apparaît le Karroo entre les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> parallèles sud et avec des affleurements homogènes de Karroo entre les 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> parallèles sud (voir fig. 11).

Il est possible de poursuivre plus avant l'étude de l'action limitatrice des sols en remarquant que la région fortement peuplée du Kwango se tient vers le 5<sup>e</sup> parallèle sud et ne se prolonge pas au nord au-delà du 4<sup>e</sup> parallèle. Or il se trouve qu'au nord de ce 4<sup>e</sup> parallèle les formations du Karroo, qui sont considérées comme donnant des sols fertiles, sont ensevelies par une épaisse formation de sables infertiles appartenant à une surface d'érosion de la fin du Tertiaire <sup>(1)</sup>. Ainsi le Kwango peuplé occuperait une heureuse lacune des terrains récents entre les sables du Kalahari qui sont au sud (et appartiennent à une surface d'érosion mi-tertiaire) et les sables du nord (qui appartiennent à une surface d'érosion fin-tertiaire).

Mais ce sont là considérations théoriques. Est-il possible de serrer le problème de plus près, en examinant la *productivité agricole*, et par conséquent le *potentiel alimentaire* de la région ? Nous avons la bonne fortune de disposer d'une très utile étude sur cette question <sup>(2)</sup> ; cette étude nous apprend qu'au Kwango, approximativement entre les 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> parallèles sud (donc dans l'aire des fortes densités), le manioc, base essentielle de l'alimentation, produit à l'hectare 10 à 20 tonnes de carottes qui donnent 2.300 à 4.600 kg de farine, ce qui répond à la consommation annuelle de 15,7 à 31,4 personnes (selon une consommation moyenne de 400 g par tête et par jour, soit 146 kg par an ; moyenne portant sur les hommes et les femmes, les enfants, les adultes et les vieillards). D'autre part, au sud du 6<sup>e</sup>

(1) M. L. CAHEN a bien voulu nous signaler ces rapprochements possibles entre sols et densité de la population.

(2) E.-L. ADRIAENS, Recherches sur l'alimentation des populations au Kwango (*Bulletin agricole du Congo belge*, 1951, pp. 227-269 et 473-550).

parallèle sud les rendements en manioc s'abaisseraient (du fait de la pauvreté des sables du Kalahari) jusqu'à 2,5 — 5 t à l'ha, ce qui répond à la consommation de 3,9 à 7,8 personnes. Le premier mouvement du chercheur, à la lecture de ces données, est d'y voir une explication de la différence de la densité de la population entre l'« axe du 5<sup>e</sup> parallèle sud » et les régions faiblement peuplées qui se trouvent au sud du Kwango (notre région A 4<sup>o</sup>). Avons-nous pourtant le droit de raisonner aussi simplement, d'établir un rapport direct entre les rendements en manioc et la densité de la population ? Il faut bien remarquer que, si la densité moyenne de la population dans la partie de l'axe du 5<sup>e</sup> parallèle qui appartient au Kwango est de 9,2 habitants par km<sup>2</sup>, il suffit de mettre en culture, dans l'hypothèse du rendement moyen (15 tonnes de manioc), 42,9 ares (4,66 ares par personne en moyenne) par km<sup>2</sup> chaque année pour assurer l'alimentation de 9,2 habitants par km<sup>2</sup>. En admettant qu'il faille deux ans pour mener à bien une récolte de manioc, il faut 85,8 ares au total pour répondre aux besoins de la population d'un km<sup>2</sup>, soit 0,86 % de ce km<sup>2</sup>. Il est certain que ce n'est là qu'une modeste partie de la superficie qui pourrait être cultivée, même compte tenu de longues jachères. Il apparaît, par cette analyse, que les rendements en manioc n'exercent pas un contrôle sur la densité de la population dans les régions peuplées de l'axe du 5<sup>e</sup> parallèle. En estimant arbitrairement la surface cultivable à 50 % de la surface totale, il est possible de calculer que la durée de la jachère (si toutes les terres cultivables participent à la rotation) est de 115 ans [nous voulons dire par là qu'il ne serait pas nécessaire de revenir sur la même terre avant la 116<sup>e</sup> année qui suit l'abandon du champ (1)], ce qui n'est évidemment pas nécessaire.

(1) La durée de 115 ans est obtenue de la façon suivante : il y a 5.000 ares cultivables dans un km<sup>2</sup> (selon notre hypothèse de 50 % de la superficie culti-

Faisons le même raisonnement pour les régions peu peuplées du sud (A 4<sup>o</sup>, région Feshi-Kahemba) ; la densité moyenne de la population y est de 2,6 habitants par km<sup>2</sup>, le rendement moyen en manioc à l'hectare de 3,75 tonnes, suffisant à la consommation de 5,85 personnes. Par conséquent, 2,6 personnes auront besoin de 45 ares (44,72 exactement) ; si la culture du manioc exige deux ans, il faudra donc 90 ares pour nourrir la population d'un km<sup>2</sup>, soit une surface du même ordre de grandeur que celle trouvée dans le cas précédent (81 ares). En estimant arbitrairement la surface cultivable à 50 % de la surface totale, il est possible de calculer que la durée de la jachère (si toutes les terres cultivables participent à la rotation) pourrait être de 110 ans, ce qui n'est certainement pas nécessaire.

Il est intéressant de constater la similitude des données auxquelles nous aboutissons :

	Densité moyenne	Rendement moyen en manioc à l'ha	Potentiel alimentaire de la récolte d'un ha	Surface nécessaire à l'alimentation de la population moyen d'un km <sup>2</sup>	Durée possible de la jachère dans les conditions présentes
Axe du 5 <sup>e</sup> parallèle dans le Kwango (C 3 <sup>o</sup> b)	9,2	15 t	23,55 hab.	85,8 ares	115 ans
Région peu peuplée de Feshi-Kahemba (A 4 <sup>o</sup> )	2,6	3,75 t	5,65 hab.	90 ares	111 ans

Peut-être est-il utile de remarquer que les densités de la population, dans la région peuplée et dans la région peu peuplée, sont dans la même situation vis-à-vis du potentiel alimentaire de la récolte d'un hectare, et par conséquent vis-à-vis du potentiel alimentaire

vable), il y a 116 parcelles de 43 ares dans les 5.000 ares ; une parcelle, cultivée 2 ans de suite (cas du manioc) pourrait donc rester en repos 115 ans avant d'être cultivée à nouveau.



nourrir 22,5 personnes, un km<sup>2</sup> peut nourrir  $22,5 \times 2,9 = 65,25$  personnes. La densité maximum possible de la population, pour le Kwango de l'axe peuplé du 5<sup>e</sup> parallèle sud, est donc de 65,25 habitants par km<sup>2</sup>. Comme nous en avons 9,2, il est vraiment bien difficile de considérer que le potentiel alimentaire et les rendements à l'hectare exercent un quelconque contrôle sur la densité de la population. De même pour la région Feshi-Kahemba : une rotation complète (sur la base d'une parcelle de culture égale à un hectare) exige 17 ha ; un km<sup>2</sup> compte 50 ha cultivables ; un km<sup>2</sup> offre 2,9 rotations possibles ; comme un hectare peut nourrir 5,65 personnes, un km<sup>2</sup> de surface totale peut nourrir  $5,65 \times 2,9 = 16,4$  personnes. La densité maximum possible de la population, pour la région Feshi-Kahemba, dans le cadre des conditions que nous avons admises, est donc de 16,4 habitants par km<sup>2</sup>. Comme nous en avons 2,6, nous pouvons tirer les mêmes conclusions que pour le cas du Kwango peuplé.

Un autre point serait à considérer ici ; les populations de la partie peuplée du Kwango tirent grand avantage du palmier à huile, pour leur consommation et pour la vente. L'*elaeis* leur assure des ressources commerciales appréciables. Or l'*elaeis* prospère particulièrement sur les affleurements du Karroo qui apparaissent entre les 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> parallèles sud. Il en est également ainsi de l'*urena*, qui prospère dans les mêmes régions. Au contraire, sur les plateaux de sables du Kalahari qui dominent au sud du 6<sup>e</sup> parallèle sud, il n'y a plus de palmiers à huile. Les habitants voient leur alimentation appauvrie par l'absence d'huile de palme et, d'autre part, sont dépourvus de possibilités commerciales. Ils ont tiré de maigres profits du caoutchouc d'herbe ; mais, aujourd'hui, cette ressource est complètement tarie. Dans l'étude que nous avons déjà citée (1),

(1) Voir ci-dessus, l'étude de M. E.-L. ADRIAENS.

il est démontré que les gens de Feshi ont peu de choses à vendre. Certains individus particulièrement industriels font 30 km (60 aller et retour) pour vendre 20 kg de manioc roui et séché au marché de Kenge et gagner 12 francs (qui rémunèrent donc plusieurs jours de travail). Au contraire, plus au nord, vers le 5<sup>e</sup> parallèle sud, dans des régions qui, justement, sont plus peuplées, les habitants n'ont pas trop de peine à gagner par an un millier de francs en vendant des fruits d'*elaeis* et des fibres. Faut-il donc établir une relation entre la possibilité d'une activité commerciale et la densité de la population, celle-ci étant plus forte quand celle-là est plus intense ? Certes, nous pensons qu'il est très important que les paysans aient quelque chose à vendre ; nous croyons que le progrès des populations africaines est lié au développement de cultures commerciales qui leur soient propres. Il serait cependant imprudent d'établir une relation simple entre activité commerciale et densité de la population ; en effet, 1<sup>o</sup> la densité de la population ne semble pas avoir été plus forte dans le pays de Feshi quand cette région vendait un produit, qui était le caoutchouc d'herbes (1) ; 2<sup>o</sup> au nord du 4<sup>e</sup> parallèle sud la densité s'effondre ; il faudrait savoir si les *elaeis* ne pourraient y être nombreux et si les sables de couverture de la surface d'érosion mi-tertiaire leur sont hostiles. La question mériterait d'être serrée de plus près par des monographies de villages.

(1) Signalons, à propos de la région Feshi-Kahembe, que cette région aurait été, selon certains témoignages recueillis localement (témoignages de missionnaires catholiques en particulier), victime d'un recrutement excessif de travailleurs pour les plantations d'*elaeis* et pour Léopoldville. Nous ne pouvons, faute de renseignements précis, dire s'il y a eu un véritable dépeuplement. Que le départ de travailleurs (mais sans départ des familles) ait pris une ampleur peut-être dangereuse, cela est démontré par le beau livre du R. P. F. LAMAL, Essai d'étude démographique d'une population du Kwango ; les Basuku du Territoire de Feshi (Institut royal colonial belge, Section des Sciences morales et politiques, *Mémoires in-8<sup>o</sup>*, tome XV, 4, 1949, 189 pages).

c) Le KASAI. La partie du Kasai qui appartient à l'axe de peuplement du 5<sup>e</sup> parallèle sud couvre 144.000 km<sup>2</sup> et compte 1.320.000 habitants ruraux. La moyenne est donc de 9,1 habitants par km<sup>2</sup>. Elle est séparée du Kwango peuplé par le Territoire des Basongo (Port-Francqui), qui a une superficie de 15.190 km<sup>2</sup> et une population rurale de 39.518 habitants (en 1948), soit une densité de 2,6 habitants par km<sup>2</sup>. Une étude plus soignée de la question montre d'ailleurs que si nous faisons abstraction de la zone du rail dans le Territoire de Mweka, ce n'est pas seulement le Territoire des Basongo qui est peu peuplé, mais le Territoire de Mweka (où les superficies proprement bakuba ne dépassent guère la densité de 3 ou 4) et une partie des Territoires de Luebo (où la circonscription indigène des Biombo a une densité de 3,9) et de Tshikapa (où la circonscription indigène d'entre Lovua-Lushiko a une densité de 2,6). Il se constitue ainsi une vaste apophyse de faible peuplement qui se poursuit vers le sud et n'est interrompue que par les circonscriptions indigènes des Bampende et de Tshikapa (la première ayant une densité de 9,6 et la deuxième de 16,9). Car au-delà, et jusqu'à la frontière de l'Angola, les densités sont faibles (2,6 et 3,8) <sup>(1)</sup>. Nous n'apercevons pas les raisons d'être de cette apophyse de basses densités (seulement interrompue par les circonscriptions Bampende-Tshikapa), d'autant qu'une très vaste partie de cette région échappe à la stérilité des sables du Kalahari et se trouve largement attaquée par l'érosion de fleuves puissants comme le Kasai et la Lulua. Faut-il penser que les responsables du fort peuplement du Kasai, les Baluba, n'ayant pas encore colonisé cette partie occidentale de la province du Kasai, cette région occidentale a encore la densité

<sup>(1)</sup> L'apophyse de faible peuplement Basongo-Tshikapa a environ 60.000 km<sup>2</sup> et 300.000 habitants.

caractéristique de populations moins aptes à créer de fortes densités comme seraient, du nord au sud, les Bakuba, les Bakete, les Bapende, les Babindji, les Batchok, et, dans une certaine mesure, les Lulua ? Ce n'est là qu'une hypothèse de travail.

Le principal noyau de forte densité du Kasai peuplé est celui de Luluabourg, qui s'étend aussi bien sur Demba et Dibaya ; la circonscription indigène de Bashila-Kasanga (Territoire de Dibaya) y atteint la densité de 35,8 <sup>(1)</sup>. Les noyaux moins importants, quoiqu'intéressants, sont ceux de Tshilenge (où la circonscription indigène des Baluba du Lubilash atteint la densité de 47,7), de Lusambo (celui-ci très peu important ; les minuscules circonscriptions du Sankuru, de la Lubi et de la Lubi-Kondue atteignent la densité de 31,3, au milieu d'une contrée peu peuplée). Reste à signaler le noyau de Lodja ; ce territoire a une superficie de 11.950 km<sup>2</sup> et une population rurale de 88.000 habitants ; la circonscription la plus peuplée, celle des Batetela de Lodja, atteint une densité de 13,8 habitants par km<sup>2</sup>.

Comment expliquer les densités relativement fortes d'une partie du Kasai ? Par les sols, qui dérivent des formations du Karroo ? Ce serait là une explication bien incertaine, et qui n'expliquerait pas, semble-t-il, les différences locales de densité. Par la nature du peu-

<sup>(1)</sup> Signalons, à ce propos, des erreurs qui se sont glissées dans notre carte en couleurs de la densité de la population (*Atlas général du Congo*, publié par l'Académie royale des Sciences coloniales, index n° 624).

1° Dans le Territoire de Dibaya, le secteur Bashila Kasanga a une densité de population de 16,1 au lieu de 7,3 ; par conséquent ce secteur qui se trouve immédiatement à l'est du Territoire de Luluabourg (et au nord du chemin de fer) doit recevoir une teinte violette unie au lieu de jaune rayé d'orange.

2° Dans le Territoire de Kazumba, la circonscription de Bena Nshoshi passe de la densité de 4 à 8,9 (et par conséquent de la teinte verte avec lignes jaunes à la teinte jaune avec lignes orange), la circonscription Bakwa Mwanza Tshinema passe de 9,6 à 14,4 (et par conséquent de la teinte orange à la teinte violette avec bandes rouges) et la circonscription Bashi-Mbori passe de 40 à 11,9 (et par conséquent de la teinte brune avec lignes violettes à la teinte rouge avec lignes orange).

plement ? Les surfaces les plus peuplées correspondant aux aires occupées par le peuple des Baluba ? Une étude sur les effets géographiques de la construction de la voie ferrée Port Francqui-Katanga essaie de serrer de plus près cette question <sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> H. NICOLAÏ et J. JACQUES, La transformation des paysages congolais par le chemin de fer. L'exemple du B. C. K. (Institut royal colonial belge, Sect. Sc. nat. et méd., *Mém. in-8°*, XXIV, 1, 1954, 208 p.).

## CHAPITRE V

### La densité de la population selon les parallèles

---

Un moyen commode d'étude synthétique de la densité de la population au Congo belge et de recherche des explications de la répartition des densités nous est donné par le calcul de la densité moyenne des parallèles. Pour établir la densité démographique moyenne d'un parallèle, nous avons procédé de la façon suivante : nous avons tracé le parallèle à étudier sur notre carte de la densité de la population, nous avons mesuré la longueur en millimètres du parcours de ce parallèle dans chaque plage de densité, nous avons multiplié cette longueur en millimètres par la densité de chaque plage traversée. Puis nous avons fait le total des populations observées sur chaque parallèle, et nous avons enfin divisé le total des populations par celui des millimètres. Pour prendre un exemple concret, l'Équateur traverse de l'ouest à l'est, à l'échelle du 3.000.000<sup>e</sup>, les plages suivantes : sur 12 mm une population pratiquement nulle, sur 7 mm une population d'une densité de 7,5 habitants par km<sup>2</sup> (soit 52,5 habitants), sur 7 mm une population d'une densité de 2,5 habitants par km<sup>2</sup> (soit 17,5 habitants), sur 3 mm une population de 6,5 habitants par km<sup>2</sup> (soit 19,5 habitants), et ainsi de suite. J'obtiens ainsi 374 mm et 691,5 habitants, soit une densité de 1,84 habitants par km<sup>2</sup> comme densité

moyenne de l'Équateur. Notre méthode perdrait tout intérêt si nous ne nous occupions exclusivement de la densité rurale. En effet, si nous prenions en considération les villes, nos calculs de densité selon les parallèles seraient faussés selon que les parallèles rencontreraient ou ne rencontreraient pas des villes. Ajoutons une dernière observation : nous avons arrêté dans l'est du Congo nos parallèles à la limite de la région très peuplée des montagnes (région C 2°). Nous étions fondé à le faire, cette région n'ayant évidemment aucune relation avec la latitude.

Les résultats obtenus par notre méthode sont assez frappants ; ils apparaissent dans le tableau ci-dessous et dans le graphique (fig. n° 12) que nous avons établi à l'aide de nos résultats :

TABLEAU.

4° 30' N.	2,52
4° N.	3,06
3° N.	6,00
2° N.	3,23
1° N.	3,51
0°	1,84
1° S.	2,96
2° S.	1,21
3° S.	2,27
4° S.	4,09
5° S.	10,36
6° S.	5,30
7° S.	4,28
8° S.	2,65
9° S.	1,96
10° S.	1,50

Le graphique est d'une vigueur qui surprend à première vue. Il révèle en effet une remarquable variabilité de la densité selon la latitude. Le minimum est atteint au 2<sup>e</sup> degré sud, avec une densité de 1,21, et le maximum au 5<sup>e</sup> degré sud, avec une densité de 10,36.

Remarquons tout d'abord que ces observations ne sont pas en contradiction avec les divisions que l'étude de la carte des densités avait fait apparaître : nous avons parlé d'une bande de faibles densités dans l'extrême-nord (A 3°), d'un axe de fortes densités du 3<sup>e</sup> degré nord (C 1°), d'un axe de faibles densités du 2<sup>e</sup> parallèle (Lomela-Bas-Kasai) (A 2°), d'un axe de fortes densités du 5<sup>e</sup> parallèle sud (C 3°). Ces données se retrouvent dans notre graphique.

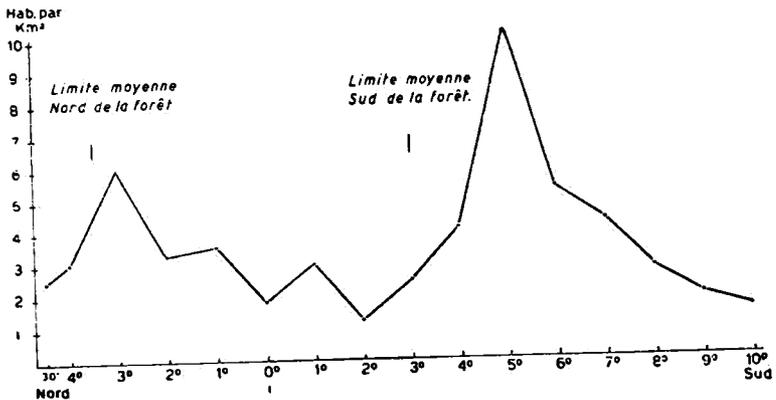


FIG. 12. — Densité moyenne de la population au Congo belge pour chaque degré de latitude.

(Il n'a pas été tenu compte de la région montagneuse de l'est).

La reconnaissance de la variabilité de la densité selon la latitude impose une discussion. Comment s'explique une telle situation ? Est-elle le résultat de données physiques liées à la latitude ou s'agit-il de simples coïncidences ? Une question préalable se pose : ne s'agit-il pas tout simplement de résultats de hasard dus à la combinaison de données hétérogènes ? Un moyen simple s'offre à nous d'examiner ce point : c'est d'établir les « profils » de densité des divers parallèles. Nous avons choisi le 3<sup>e</sup> parallèle nord, le 2<sup>e</sup> parallèle sud, le 5<sup>e</sup> parallèle sud, c'est-à-dire le maximum nord, le minimum et le maximum sud. Les graphiques de la fig. 13

montrent incontestablement qu'il existe réellement une certaine constance dans les données de la densité aux diverses latitudes ; la chose est particulièrement éclatante pour le graphique du 2<sup>e</sup> degré sud.

Nous pouvons donc considérer comme valables nos valeurs moyennes de la densité par parallèle. Mais alors que signifient-elles ?

L'étude de la densité de la population selon les parallèles semble révéler que la latitude exerce une action sensible sur la répartition de la population, au Congo belge. Mais l'analyse des modalités de cette action est décourageante ; nous allons voir en effet que, pour l'instant et à nos yeux tout au moins, elle ne dégage rien de clair et de solide. Tout se passe comme si l'action de la latitude n'était qu'une apparence, comme si nous prenions pour une action de la latitude ce qui est action d'autres facteurs, par exemple localisation de sols plus ou moins fertiles, ou localisation de peuples plus ou moins aptes à créer de fortes densités ou événements historiques. Ce serait par hasard que le jeu de ces facteurs aboutirait à une localisation de bandes de densités différentes selon la latitude.

Abordons cependant l'analyse des effets possibles de la latitude. Il n'est pas possible de retenir une action directe quelconque de la température. Elle varie peu selon les latitudes considérées.

Les pluies ne sont pas plus éloquentes. Les traits essentiels de la répartition des pluies ont été indiqués sur notre carte schématique des densités de la population. De la comparaison des pluies et des densités rien d'utile ne ressort. Les régions les plus pluvieuses ne sont ni les moins peuplées ni les plus peuplées ; les régions les moins pluvieuses ne sont ni les moins peuplées ni les plus peuplées ; les régions à saison sèche bien marquée ne sont ni les moins peuplées ni les plus peuplées ; les régions à saison sèche peu marquée ne sont ni les

moins peuplées ni les plus peuplées. Il est aisé de donner des exemples :

	Faiblement peuplée	Relativement peuplée
Région très pluvieuse :	Busu Djanoa (2.000 mm) (Équateur)	Gemena (1.800 mm) (Équateur)
Région peu pluvieuse :	Dilolo (1.200 mm) (Katanga)	Astrida (1.100 mm) (Ruanda)
Saison sèche bien marquée :	Kipushya (7 mois) (Katanga)	Tshela (5 mois) (Bas-Congo)
Saison sèche peu marquée :	Bafwasende (0 mois) (Stanleyville)	Isangi (0 mois) (Stanleyville)

Aurons-nous plus de satisfactions du côté des climats, c'est-à-dire de la synthèse des divers éléments climatiques ? Un travail récent a appliqué au Congo belge la classification de KÖPPEN (1). Les types de climat se disposent bien selon les latitudes ; mais :

1° Ils ne sont au Congo belge séparés que par des nuances ; et

2° Il faut forcer la réalité pour découvrir des correspondances entre les climats et la densité de la population.

Par exemple le climat Am (climat subéquatorial pluvieux, mais avec une saison sèche sensible ; climat de Buta, par exemple) correspond à peu près à notre axe de fort peuplement du 3<sup>e</sup> parallèle nord. Un esprit aventureux en pourrait déduire que le climat Am est plus « favorable » que le climat Af (équatorial sans saison sèche, par exemple Eala) et que le climat Aw (tropical à saison sèche très marquée). Mais cette corrélation entre climat et densité de la population ne peut être retenue. En effet, 1° la corrélation entre le climat Am de l'hémisphère nord et l'axe des densités relativement

(1) F. BULTOT, Carte des régions climatiques du Congo belge (Bruxelles, INÉAC, 1950, 15 pages).

élevées du 3<sup>e</sup> parallèle nord est des plus vagues ; une confrontation plus poussée entre la carte des densités et celle des climats aboutit à constater qu'il n'y a pas coïncidence pour 50 % des surfaces ; 2<sup>o</sup> le climat Am de l'hémisphère sud correspond, lui, à de faibles densités (confins de la « cuvette » et de la bande de faibles densités du 2<sup>e</sup> parallèle sud) ; 3<sup>o</sup> le climat Af (équatorial pur) couvre une région où, nous l'avons montré ci-dessus en étudiant la « cuvette congolaise », règne une grande inégalité des densités de la population.

Il est peut-être plus profitable d'examiner l'action de la latitude par l'entremise de la forêt. L'axe des fortes densités du 3<sup>e</sup> parallèle nord se place nettement aux confins septentrionaux de la forêt équatoriale ; l'axe des fortes densités du 5<sup>e</sup> parallèle sud se place non pas aux confins méridionaux actuels de la forêt équatoriale mais sensiblement au sud, à une centaine de km au sud de la pleine forêt, bien que des taches de forêt subsistent dans l'intervalle entre la limite nord de la bande peuplée du 5<sup>e</sup> parallèle sud et la limite sud de la grande forêt.

La situation au nord de la forêt est donc plus simple et plus claire. Il est permis de penser que des populations venant du nord, et déjà les Néolithiques avec leurs seules haches de pierre, auraient trouvé à la bordure nord de la forêt des conditions optima ; la forêt, dans cette zone qui subit une forte saison sèche, compte grand nombre d'arbres à feuilles caduques, si bien que la forêt brûle bien plus aisément que dans les zones sans saison sèche. Cependant, comme la sécheresse n'était pas trop accusée, les conditions auraient été meilleures que plus au nord, où la longue saison sèche oxydait les sols découverts et favorisait une érosion qui mettait à découvert des carapaces latéritiques stériles.

Dans l'hémisphère sud, le schéma explicatif serait à peu près le même. Il est permis de penser que la bande

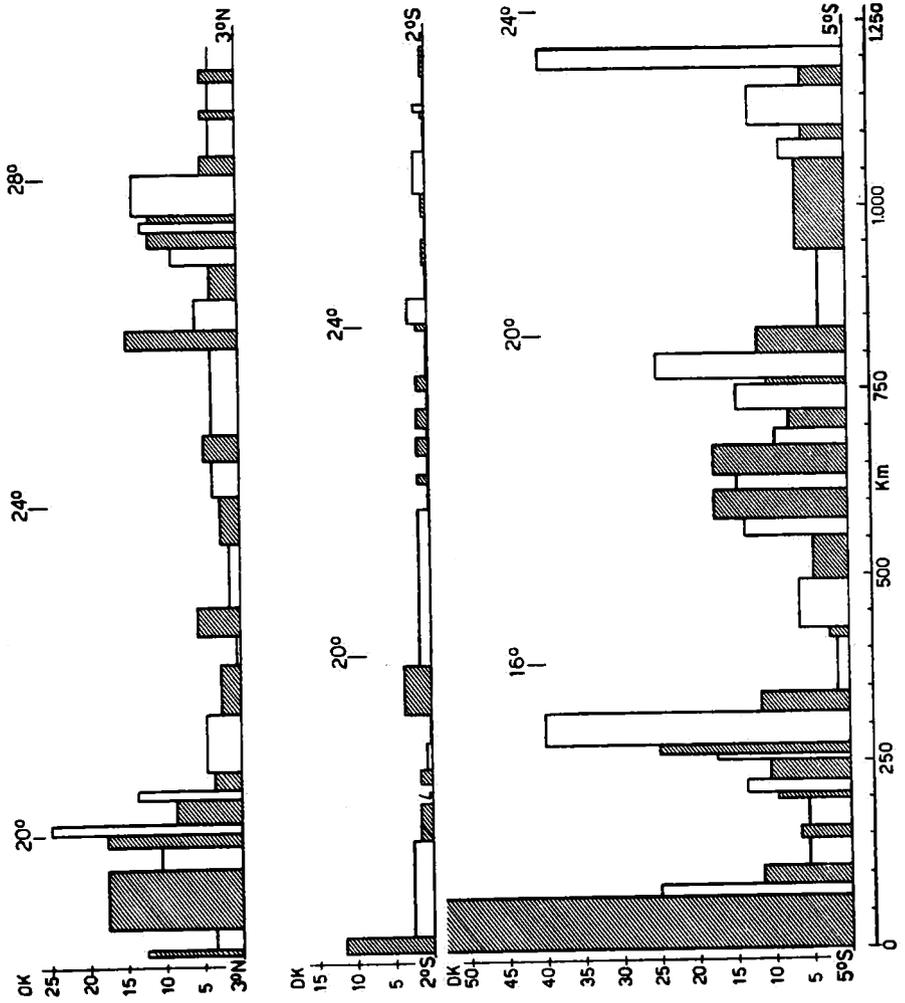


Fig. 13. — Profils des densités de population selon les 3° Nord, 2° Sud et 5° Sud.

peuplée du 5<sup>e</sup> parallèle sud coïncide avec une bande de forêt tropophyte plus combustible que la forêt vraiment équatoriale et avec des sols forestiers plus fertiles que ceux qui accompagnent au sud la forêt claire katango-rhodésienne qui résiste aux feux mais ne crée pas de bons sols.

La première difficulté est de rendre compte de la position plus élevée en latitude de la bande peuplée de l'hémisphère sud (5<sup>e</sup> parallèle sud au lieu du 3<sup>e</sup> parallèle nord). La forêt équatoriale s'étendait-elle plus haut en latitude dans l'hémisphère sud que dans l'hémisphère nord (au Congo bien entendu) ? Ou bien a-t-elle simplement beaucoup plus reculé dans l'hémisphère nord que dans l'hémisphère sud, parce qu'elle était dans le nord attaquée de plein fouet par les migrations soudanaises venues du nord, tandis que, dans le sud, elle était seulement prise à revers par des Bantous qui remontaient du sud après avoir fait un long détour par l'Afrique orientale (si du moins les choses ne sont déroulées de la sorte).

La deuxième difficulté : tandis que nous avons au nord une bande de forts peuplements au contact même de la forêt qu'ils dévorent, au sud un hiatus d'une centaine de km semble séparer la limite actuelle de la forêt de la bande fortement peuplée. Le hiatus de peuplement entre la bande du 5<sup>e</sup> parallèle et la limite actuelle de la forêt aurait-il été autrefois habité par une population qui a disparu ? C'est une hypothèse qui vient à l'esprit de celui qui parcourt les steppes entre Lubefu et Katako Kombe ; de nombreux sites de villages abandonnés, soulignés par des bouquets d'*elaeis*, semblent parler d'un peuplement plus dense. A y bien réfléchir, la difficulté de l'explication est peut-être moins grande ici qu'il ne paraît au premier abord ; en effet la limite méridionale de la forêt n'a ni la position ni la simplicité qui sont indiquées par certaines cartes à petite échelle ;

en réalité, la distance entre la région fortement peuplée et la forêt est bien plus faible que ce que nous avons pensé ; c'est ce que nous avons indiqué sur notre carte n° 6 en portant une seconde limite qui donne la situation des forêts discontinues.

Il est un fait incontestable, qui est une certaine répartition selon la latitude des densités de la population. Mais ce fait, nous l'expliquons mal ; il semble, en définitive, que ce soit dans les relations de l'homme et de la forêt que doivent être cherchées les causes les plus efficaces de cette remarquable répartition selon la latitude.

## CHAPITRE VI

# Les relations de la densité de la population avec la surface cultivée

### La surface cultivée par les indigènes.

La superficie effectivement cultivée par les indigènes est très faible ; selon les statistiques officielles, elle est seulement (en 1948) de 2.057.700 ha, soit 0,90 % de la superficie totale (lacs non compris) de 2.300.000 km<sup>2</sup>. La superficie effectivement cultivée est celle qui se trouvait cultivée en 1948 ; les jachères en sont donc exclues. Dans l'hypothèse où le cycle agricole complet couvrirait 17 ans (2 ans de culture, 15 ans de jachère) la superficie nécessaire à l'agriculture indigène telle qu'elle est actuellement pratiquée serait donc de  $0,90 \times 17 = 15,5$  % de la superficie totale. Si, selon une autre hypothèse que nous avons déjà acceptée, la superficie cultivable fait 50 % de la superficie totale, il apparaît qu'il existe de vastes étendues peu exploitées ou inexploitées, dans le cadre des techniques indigènes et dans l'hypothèse où 50 % de la surface totale seraient incultivables.

La superficie effectivement cultivée par rapport à la surface totale est au plus bas dans le Territoire d'Oshwe (province de Léopoldville) avec 0,04 % (1). Très proches

(1) Nous utilisons les données officielles pour 1948. Comme ces données ne descendent pas au-dessous du Territoire, toute notre analyse est limitée aux

sont Mushie, avec 0,07 (province de Léopoldville), et Nouvelle-Anvers avec 0,06 (province de Coquilhatville). Le maximum absolu de la surface cultivée par rapport à la surface totale est dans le Territoire de Tshilenge (province du Kasai) : 5,49. Proches sont Uvira avec 4,28 % (province du Kivu) et Luluabourg (province du Kasai) avec 4,22 %. Une analyse plus fine révélerait des données plus précises et plus variables ; par exemple, le groupement Ikoma (circonscription Ngweshe, Territoire Kabare, Province du Kivu) a effectivement sous culture 13 % de la superficie totale.

\* \* \*

Il n'est pas surprenant de constater une certaine corrélation entre le pourcentage occupé par les terres effectivement cultivées et la densité de la population (coutumière) :

Territoires. Il sera intéressant de reprendre la question, quand la chose sera possible, dans le cadre des circonscriptions indigènes et même dans le cadre des subdivisions de ces circonscriptions.

Il est nécessaire que nous nous demandions quelle est la valeur des statistiques agricoles. Elles sont établies par les Services de l'Agriculture qui disposent d'une hiérarchie d'agents, Européens au sommet de l'échelle, indigènes au plus bas degré. Ces statistiques sont incontestablement l'expression d'un sérieux effort d'observation et de contrôle. Elles risquent cependant d'être faussées par les déficiences de l'observation, ce qui aurait pour effet d'aboutir à des surfaces trop petites ; il est permis de penser, en effet, que le contrôle des superficies cultivées est assez vague, en particulier dans les parties faiblement peuplées de la grande forêt, où bien des parcelles ne doivent pas être recensées. D'autre part, les palmiers à huile exploités par les indigènes sont d'une prise en compte bien difficile. Comment les dénombrer, et quelle surface attribuer à ces *elaeis* semi-spontanés qui poussent dans la forêt ?

Les statistiques agricoles risquent d'autre part d'être faussées par le souci de faire cadrer les surfaces cultivées avec le programme des surfaces imposées par les « cultures éducatives ». Il existe en effet des impositions de culture sur toute l'étendue du Congo. Il y a, à coup sûr, un risque de voir les agents responsables de l'exécution du programme déclarer des surfaces qui soient au moins égales à la superficie prescrite par les impositions. Dans ce dernier cas, la superficie déclarée pourrait être trop forte.

	Superficie cultivée / superficie totale.	Densité rurale générale hab. au km <sup>2</sup>
	%	
Territoire d'Oshwe	0,04	1,16
Territoire de Mushie	0,07	1,29
Territoire de la Nouvelle-Anvers	0,06	1,50
Territoire de Tshilenge	5,49	16,70
Territoire de Luluabourg	4,22	20,10
Territoire d'Uvira	4,28	28,20
Groupement d'Ikoma	13,00	162,00

Il est par conséquent naturel que la carte des surfaces effectivement cultivées par les indigènes se conforme à la carte des densités (figures 14, 15, cartes des superficies agricoles par Territoires ; à comparer avec la figure 16, carte de la densité de la population par Territoires) (1). Nos régions de faible densité de la population (voir la carte n° 6 des régions de densité) apparaissent clairement sur la carte des surfaces agricoles : A 1° (axe du Lualaba), A 2° (axe du 2<sup>e</sup> parallèle sud), A 3° (faibles densités du nord), A 4° (Feshi-Kahemba), B (cuvette centrale). Les noyaux de forte densité de l'axe du Lualaba (Kasongo-Kongolo, Baudouinville, Mwanza) sont nettement marqués sur la carte des surfaces cultivées ; de même les noyaux de forte densité de la cuvette (Bikoro, Boende, Isangi-Stanleyville). Les fortes densités du 3<sup>e</sup> parallèle nord (C 1° a et b), de l'est (C 2°), du 5<sup>e</sup> parallèle sud (C 3° a, b et c) sont soulignées par la carte des surfaces cultivées.

Il est bon de remarquer cependant que la concordance n'est pas parfaite entre les deux cartes. Par exemple le Territoire de Mambasa (Epulu, province de Stanleyville), avec une densité de 0,95 habitants au km<sup>2</sup> (figures 12 et 15), est le Territoire le moins peuplé du Congo belge, et a un pourcentage cultivé de 0,135, tandis que le Ter-

(1) Pour l'établissement de la carte 14 nous avons bénéficié de l'aide de M<sup>lle</sup> RENSON, licenciée en sciences géographiques.



FIG. 14. — Les surfaces effectivement cultivées par les Indigènes en 1948 en % de la superficie totale des Territoires. Indication des valeurs.

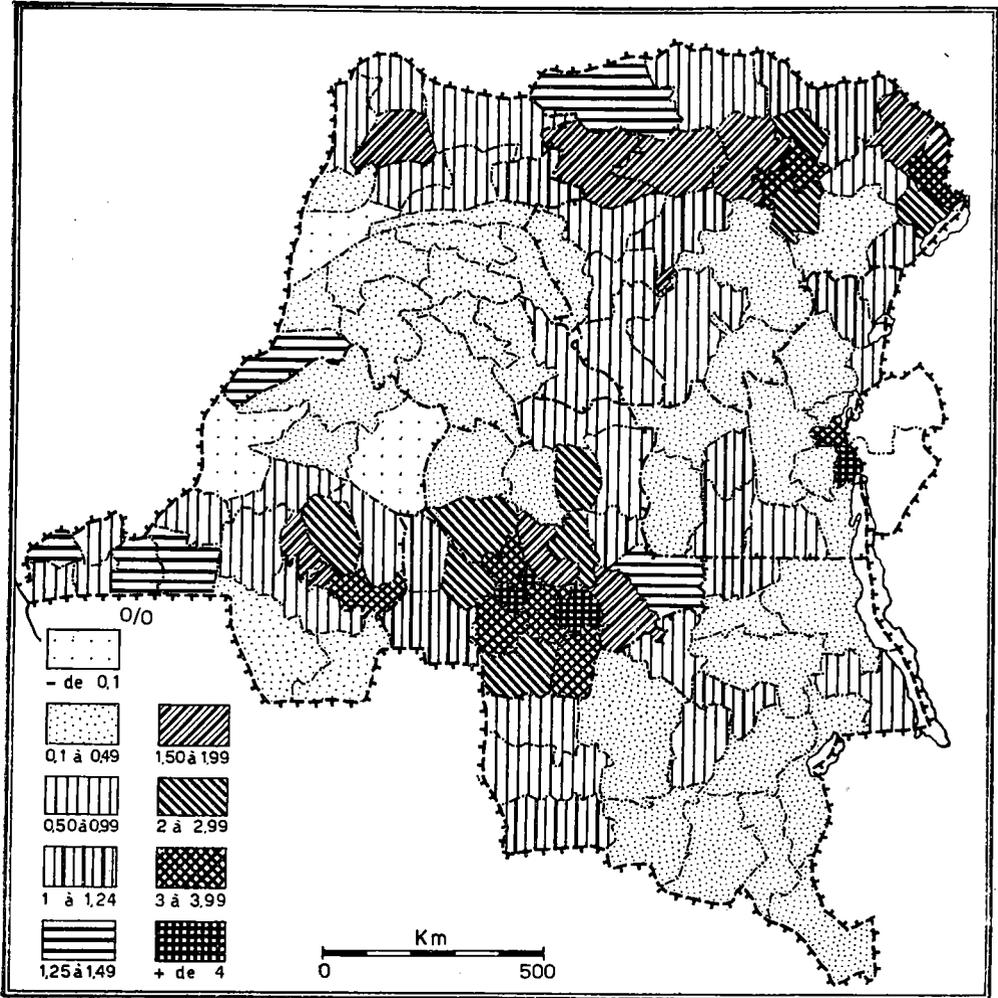


FIG. 15. — Les surfaces effectivement cultivées par les Indigènes en 1948 en % de la superficie totale des Territoires. Carte par teintes.

ritoire d'Oshwe (province de Léopoldville) a une densité de 1,16 et un pourcentage de 0,04. Un autre exemple : le Territoire de Tshela (province de Léopoldville) a une densité de 30,6 et un pourcentage cultivé de 1,45, tandis que le Territoire de Tshilenge (province du Kasai) a une densité de 16,7 habitants par km<sup>2</sup> et un pourcentage cultivé de 5,49. Ces discordances s'expliquent par une inégale densité de la population par rapport à la surface cultivée et par l'extension des plantations européennes dans le Territoire de Tshela.

Ces diverses observations ne doivent pas faire perdre de vue le point essentiel : sur toute l'étendue du Congo belge, et quelle que soit la densité de la population, les champs prennent une place très faible dans le paysage. Nulle part l'observateur n'a l'impression d'une campagne humanisée ; il a l'impression (fausse en partie) d'aller à travers une nature vierge. Certes l'analyse démontre que forêts et savanes sont largement le résultat de l'intervention de l'homme ; mais l'impression première demeure très forte.

\* \* \*

Ce qui vient d'être dit des cultures indigènes n'est pas profondément modifié si nous ajoutons aux surfaces cultivées par les Indigènes les surfaces cultivées par les Européens. Les plantations européennes ne prennent une certaine importance que dans des régions très restreintes ; ainsi, dans la province de Léopoldville, le Territoire de Boma (Bas-Fleuve) a 0,50 % de sa surface en cultures indigènes effectives et 1,52 % en cultures européennes ; le Territoire de Tshela (Mayumbe) a 1,45 % et 1,91 %. Dans la province de l'Équateur, le Territoire de Djolu a 0,24 % et 0,47 %, le Territoire de Busu Djanoa 0,24 % et 1,49 %. Dans la province du Kivu, le Territoire de Kalehe a 0,50 % et 1 %. Ces Territoires,

choisis parmi ceux où la superficie cultivée européenne l'emporte largement sur la superficie cultivée indigène, montrent que, même dans ce cas, la surface cultivée n'est qu'une infime partie de la surface totale.

### **La densité de la population rurale par rapport à la surface effectivement cultivée par les Indigènes.**

Les cartes représentant la répartition de cette population (figures 17 et 18) ont été établies par Territoires, — nous ne pouvions aller plus loin —, en calculant la densité de la population coutumière par hectare effectivement cultivé par les indigènes <sup>(1)</sup>.

Observons tout d'abord que la moyenne générale de la densité de la population coutumière (c'est-à-dire à peu de chose près de la population rurale) par rapport à la surface des cultures indigènes effectives est très élevée, puisqu'elle est de 4,37 habitants par hectare, soit 437 habitants par km<sup>2</sup> effectivement cultivé. C'est une densité considérable, qui n'est pas loin de celle de la Chine (qui s'établit aux environs de 500 ruraux par km<sup>2</sup> cultivé). Ainsi le Congo est d'une part un pays peu peuplé, dont la densité rurale générale est de 4,23 habitants au km<sup>2</sup> <sup>(2)</sup>, et d'autre part un pays à très forte densité agricole. C'est à première vue une situation paradoxale qu'une très forte densité agricole dans une contrée vide d'hommes. Mais cette situation n'a rien de surprenant, étant donné le travail uniquement manuel, le gaspillage de travail, l'absence d'animaux de travail. Mais, pour explicable qu'elle soit, cette situation mérite d'être soulignée. Elle est, d'ailleurs, lourde de menaces pour l'avenir ; elle signifie en effet qu'entre un pays faiblement peuplé comme l'ensemble du Congo

(1) Ces cartes ont été établies par M. H. NICOLAÏ, assistant à l'U. L. B.

(2) Voir ci-dessus, page 32, l'étude de la densité générale.

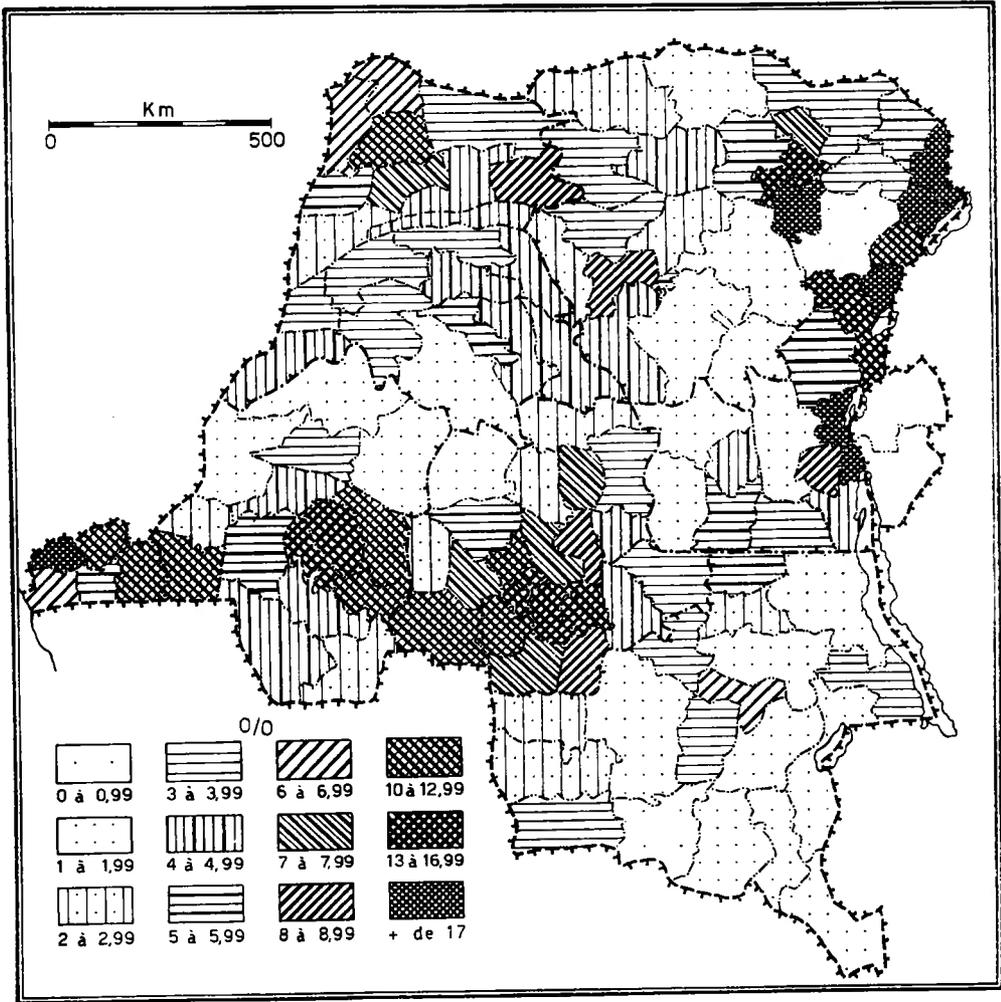


FIG. 16. — La densité de la population rurale par Territoire en 1948. (Habitants par km<sup>2</sup>).



FIG. 17. — Nombre d'habitants coutumiers (en 1948) par hectare de culture indigène effective. Valeurs par territoires.

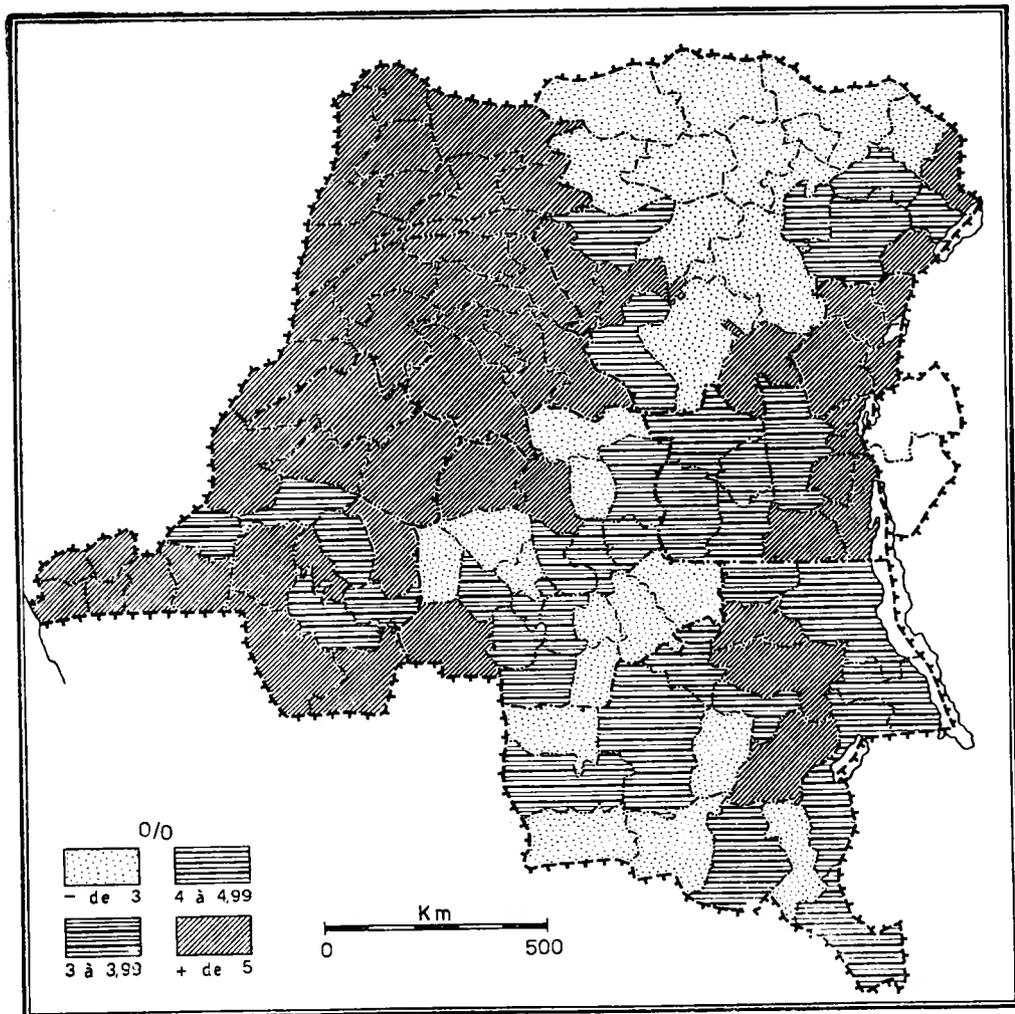


FIG. 18. — Nombre d'habitants coutumiers par hectare de culture indigène effective. Carte par teintes.

et des pays fortement peuplés comme l'axe médian nord-sud du Ruanda-Urundi <sup>(1)</sup> ou le pays ibo du Nigéria méridional, il n'y a pas de différence fondamentale dans les techniques agricoles, mais seulement dans le pourcentage de la surface totale qui est effectivement cultivé. Le Congo a 0,90 % de sa surface totale qui est effectivement sous culture, une densité agricole de 4,37 par ha cultivé et une densité rurale générale de 4,23 par km<sup>2</sup> ; si la surface effectivement cultivée était dix fois plus forte, soit 9 % de la surface totale, la densité agricole resterait de 4,37 habitants ruraux par km<sup>2</sup> effectivement cultivé, mais la densité rurale générale s'élèverait à 42 hab. par km<sup>2</sup> de surface totale ; si la surface effectivement cultivée était 50 fois plus forte, soit 45 % de la surface totale, la densité agricole resterait de 4,37, mais la densité rurale générale s'élèverait à 210 <sup>(2)</sup>.

Pour mieux faire comprendre la portée géographique de cette densité agricole de 4,37 habitants par hectare de culture indigène effective, procédons à quelques comparaisons. Dans la province de Flandre orientale (qui est pourtant réputée pour sa forte densité agricole), la densité agricole est de 1,22 habitants vivant de l'agriculture pour 1 hectare de champs et de prairies. En Flandre occidentale, le canton de Bruges donne une densité agricole de 0,31. Selon les régions, la densité agricole flamande est de 3,5 à 14 fois plus faible que la densité agricole moyenne congolaise.

<sup>(1)</sup> Voir notre étude du Ruanda-Urundi, page 32.

<sup>(2)</sup> Remarquons que, dans le Territoire de Muramvya (Urundi, voir notre étude sur le Ruanda-Urundi, page 122) la densité rurale générale est de 137 hab. par km<sup>2</sup> tandis que la densité agricole est de 4,59 hab. par ha. En fait, la densité agricole de Muramvya est trop faible. Il en est de même pour la densité moyenne de 2,95 que nous avons calculée pour le Ruanda-Urundi (2,95 hab. par ha cultivé) ; en effet la surface « cultivée » utilisée pour nos calculs au Ruanda-Urundi est inexacte 1<sup>o</sup> parce que la distinction est mal faite entre les terres effectivement cultivées et les terres en jachère, 2<sup>o</sup> parce qu'il est à craindre que des terres cultivées 2 fois dans l'année ne soient décomptées 2 fois.

L'analyse de nos cartes (figures 16, 17, 18, 19) fait apparaître des traits assez surprenants. En effet, nos cartes montrent des contrastes remarquables :

Dans la province de Léopoldville, le Territoire de Kasangulu présente la plus faible densité par hectare de culture indigène effective : 3,05 habitants, et le Territoire du Mayumbe, la plus forte : 19,48 ;

Province Équateur, Lisala : 5,2, Nouvelle-Anvers : 21,51 ;

Province Stanleyville, Aketi : 1,4, Bunia : 6,8 ;

Province Kivu, Kibombo : 3,01, Kalehe : 31,7 ;

Province Katanga, Kolwezi : 1,89, Mitwaba : 6,91 ;

Province Kasai, Lomela : 1,86, Dekese : 7,97.

Les différences sont plus saisissantes encore si nous examinons ces divers Territoires aux points de vue de la densité générale et du pourcentage de la superficie cultivée par rapport à la superficie totale. En effet, le Territoire qui a la plus faible densité agricole (Aketi, avec 1,4 habitants par hectare effectivement cultivé) a une densité générale de 3,04 habitants par km<sup>2</sup> de surface totale et un pourcentage en culture indigène effective de 1,63 %. Au contraire Nouvelle-Anvers, dont la densité agricole est de 21,51, a une densité générale de 1,5 et un pourcentage cultivé de 0,06. Cette comparaison avait pour but de montrer qu'il n'y a certainement pas de relation simple entre la densité agricole, la densité générale, le pourcentage en culture.

Mais les contrastes ne résultent-ils pas simplement de l'inexactitude de nos sources ? Si les provinces de l'Équateur et de Léopoldville ont de très fortes densités agricoles (respectivement 7,65 et 7,47 par hectare), tandis que Stanleyville et le Kasai ont respectivement 3,06 et 2,90, cela ne résulterait-il pas d'erreurs systématiques ? Les autorités d'une province n'auraient-elles pas utilisé des procédés de recensement différents de

ceux qu'appliquaient les autorités d'une province voisine ? Des indices solides donnent à croire que cette hypothèse n'est pas fondée. Le premier indice : le contraste entre Territoires à très forte densité agricole et Territoires à plus faible densité agricole ne se place pas de part et d'autre d'une limite interprovinciale, mais apparaît à l'intérieur d'une province. Par exemple, dans la province de Stanleyville, les Territoires contigus à la province de l'Équateur ont une densité agricole aussi forte que celle qui est notée dans la province de l'Équateur ; c'est seulement plus à l'est que la densité agricole s'abaisse. De même, dans la province du Kasai, le Territoire de Dekese a encore une forte densité agricole et c'est seulement plus au sud que s'abaissent les densités agricoles (notre figure 19 montre clairement ces diverses situations).

D'autre part, notre carte des superficies consacrées au coton par rapport à la superficie totale des cultures indigènes (fig. 20) montre une coïncidence très satisfaisante entre les régions cotonnières et les régions à densité agricole relativement faible. Le coton, culture commerciale imposée, s'est ajouté aux cultures vivrières antérieures (il couvre au total 316.500 ha en 1948) ; ce qui a eu pour effet inévitable d'étendre la superficie cultivée par rapport à la population.

L'étude régionale de nos cartes de la densité de la population rurale par rapport à la superficie effectivement cultivée, ou densité agricole (fig. 17 et 18), fait apparaître une opposition entre une partie occidentale (provinces de l'Équateur et de Léopoldville) qui a une densité agricole plus forte, et une partie orientale (provinces de Stanleyville, Kivu, Kasai, Katanga) qui a une densité agricole plus faible. Les valeurs moyennes respectives des diverses provinces sont en effet :

Ouest	{	Équateur	7,65
	{	Léopoldville	7,47

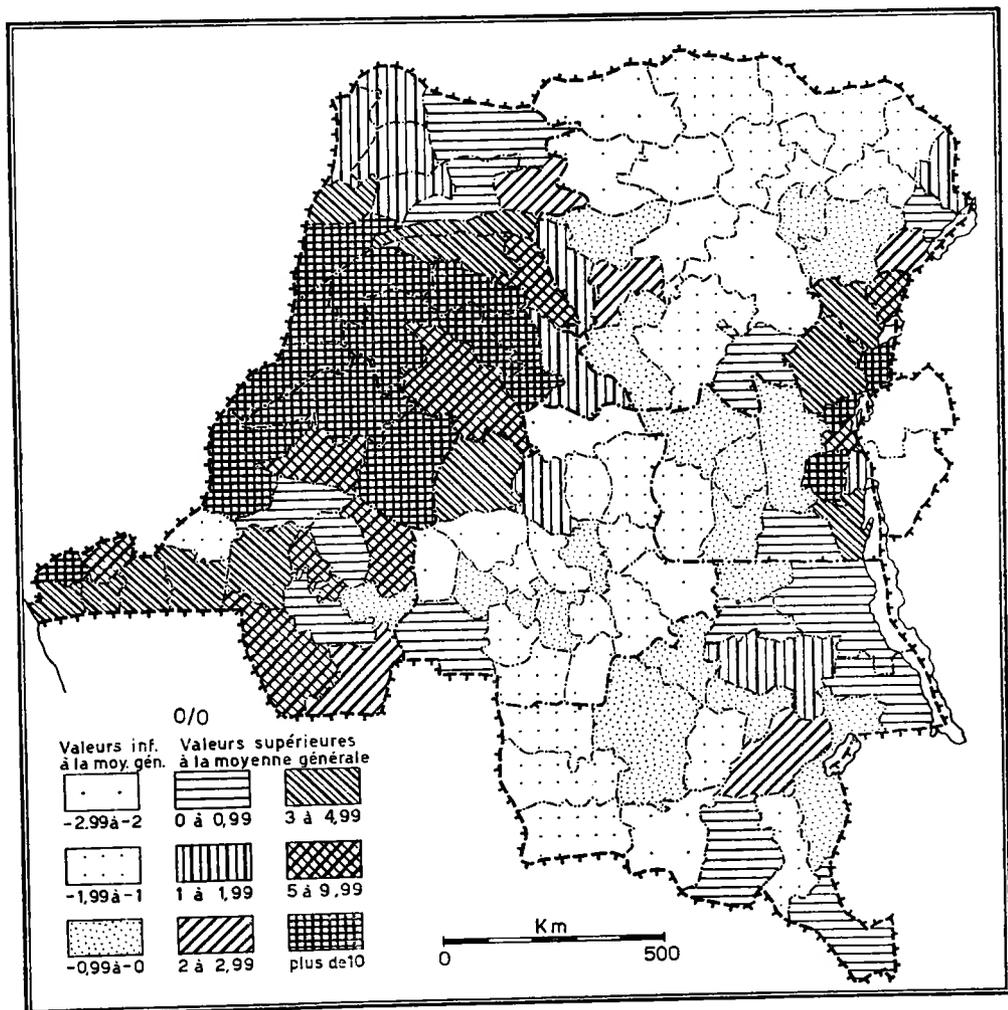


FIG. 19. — Écarts entre le nombre d'habitants ruraux par hectare de culture indigène (dans chaque Territoire) et la moyenne générale du Congo (qui est de 4,23 habitants ruraux par ha de culture indigène effective).

Est	}	Stanleyville	3,06
		Kivu	6,20
		Kasai	2,90
		Katanga	3,90

Les causes des différences sont multiples :

1° Comme il a été dit ci-dessus, les cultures commerciales indigènes sont une cause importante de diversité. Les figures 19 et 20 (1) montrent que dans le nord de la province de l'Équateur, les Territoires cotonniers ont une densité agricole plus faible que la moyenne de la province ; par exemple, Gemena a une densité agricole de 5,37 hab. par ha cultivé et un pourcentage cotonnier de 44,1 (% de la surface cultivée), tandis que Bokungu a une densité agricole de 21,54 et un pourcentage cotonnier de zéro ; les densités générales de Gemena et de Bokungu sont pourtant, respectivement, de 12,3 et 4,7 habitants par km<sup>2</sup> de surface totale. Dans la province de Stanleyville, la très forte culture cotonnière du N. E. abaisse la densité agricole (fig. 19 et 20). Dans la province du Kasai, le Territoire de Tshilenge a, comme on l'a vu, le pourcentage congolais maximum de la superficie cultivée indigène effective par rapport à la superficie totale (5,49 %) avec une densité agricole de 2,7 par hectare cultivé (et une densité générale de 16,7 habitants au km<sup>2</sup>). Mais le pourcentage du coton par rapport à la superficie cultivée est de 22,4 %. Compte non-tenu du coton, la densité agricole s'élèverait à 3,5 par hectare. Encore faudrait-il prendre en considération les cultures commerciales non cotonnières (maïs par exemple), particulièrement importantes au Kasai.

(1) Pour l'établissement de la figure 20, nous avons bénéficié de l'aide de M<sup>lle</sup> C. DE Cock, licenciée en sciences géographiques.

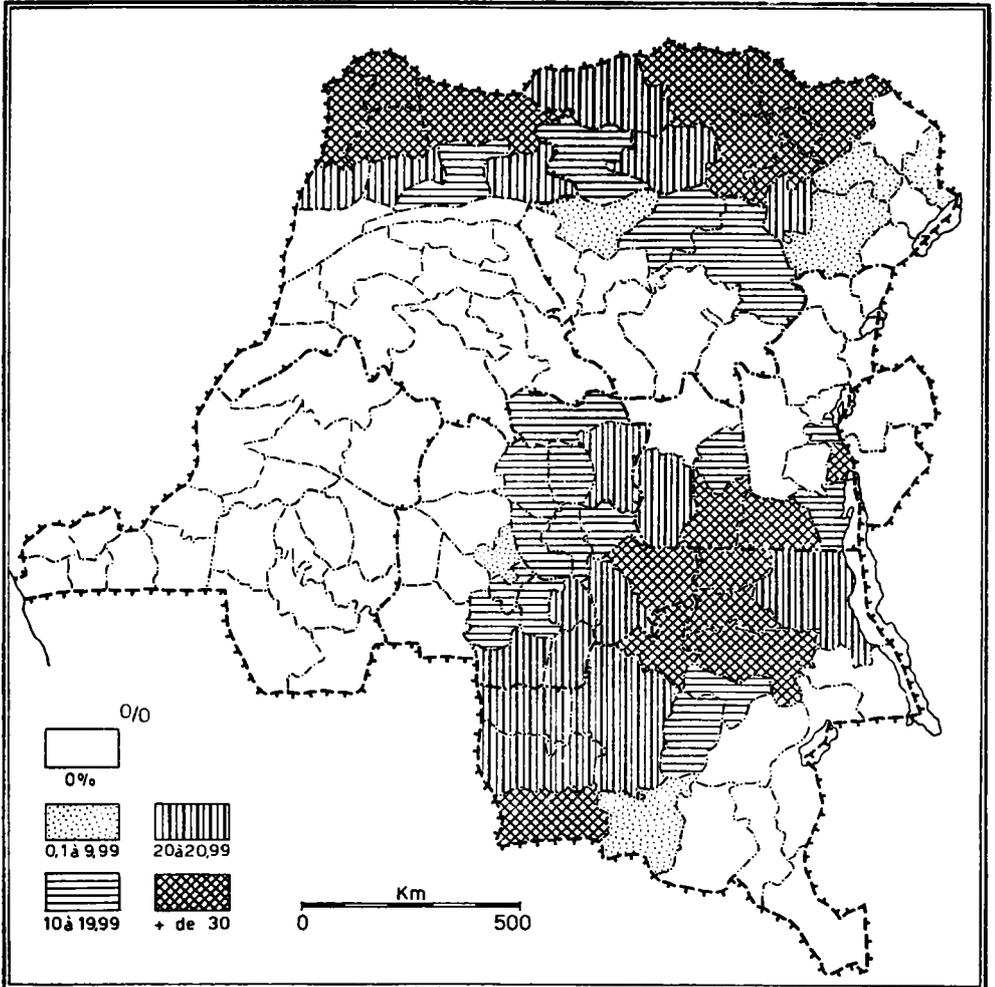


FIG. 20. — *Cotonnier*.

Superficie cultivée en % de la superficie totale des cultures effectives indigènes (pour chaque Territoire ; 1948).

Il faudrait aussi ne pas négliger les cultures commerciales indigènes dont la superficie totale est mal connue, ou dont la superficie effectivement en rendement est mal connue : *elaeis* en premier lieu, hévéas, caféiers, *Urena*, etc.

2° Une part de l'explication des différences peut être demandée aux plantations européennes. En effet, celles-ci interviennent dans une certaine mesure pour accroître la population rurale (sans étendre la superficie effective des cultures indigènes) ; elles emploient des ouvriers, qui sont des ruraux, et leur versent des salaires qui font vivre leurs familles ; elles prêtent à ces ouvriers des champs qui sont plantés (très souvent) de manioc et contribuent à faire vivre la population rurale, sans que ces champs, qui continuent d'appartenir aux planteurs européens, soient décomptés comme cultures indigènes. Dans le Territoire de Nouvelle-Anvers, qui a une densité agricole de 21,5, si nous faisons entrer en ligne de compte les plantations européennes, la densité agricole s'abaisse à 12,20.

3° Cependant, ni la prise en considération des cultures commerciales indigènes, ni la prise en considération des plantations européennes ne semblent pouvoir expliquer les contrastes révélés par la carte de la densité de la population agricole (fig. 17, 18, 19). Malgré les corrections que nous avons apportées, il subsiste un large hiatus entre la valeur corrigée de Nouvelle-Anvers (12,20 hab. par ha cultivé) et la valeur corrigée de Tshilenge (3,5).

D'autres causes possibles de la diversité des densités agricoles se présentent à l'esprit : différences de rendement (les sols, les plantes ou les méthodes assurant les meilleurs rendements entraîneraient les plus fortes densités agricoles), ou différences de niveau de consom-

mation (les peuples les plus exigeants auraient la plus faible densité agricole, les peuples les moins exigeants la plus forte densité). Nous ne nous attarderons pas à l'étude des différences de niveau de consommation ; nous n'avons pas d'éléments valables pour la conduire de façon intéressante ; il nous semble d'autre part que les différences de niveau de consommation, si elles existent, ne nous expliqueraient pas la diversité des densités agricoles. Quant aux différences de rendement, nous les examinerons un peu plus loin.

Nous voudrions auparavant souligner, comme un facteur important de la forte densité de la population agricole, la faible densité générale. En d'autres termes, l'observation de nos cartes (fig. 16 et fig. 19) et l'étude des faits sur le terrain imposent la conclusion suivante : la population indigène a d'autant moins besoin de champs (et elle a par conséquent une densité agricole d'autant plus forte) qu'elle est moins nombreuse. En effet, plus faible est le nombre des habitants par km<sup>2</sup> de surface totale, plus large est la possibilité de demander des produits alimentaires aux formes diverses du ramassage : chasse, pêche (par exemple, la pêche est importante dans le Territoire de Nouvelle-Anvers, qui a une si faible densité générale et une si forte densité agricole), cueillette (cueillette de produits végétaux alimentaires de subsistance ; cueillette de produits commerciaux comme le copal ou le caoutchouc sauvage). A la limite, les ramasseurs purs auront une densité agricole infinie, puisqu'ils subsistent sans aucun recours à l'agriculture.

Ainsi, la faible densité générale contribue à faire comprendre l'existence de très fortes densités agricoles ; par une action réciproque, celles-ci contribuent d'autre part à faire comprendre les faibles densités générales, car les populations qui pratiquent une économie fondée

sur le ramassage sont placées dans des conditions instables, qui les livrent à des crises démographiques.

\* \* \*

Revenons à l'explication de la diversité des densités agricoles par les différences de rendement. Elle est séduisante et, si les choses voulaient bien se prêter à nos schémas, nous pourrions expliquer la densité générale au Congo belge en utilisant le jeu et l'interaction de deux notions : d'une part la densité agricole (plus ou moins forte selon les rendements), d'autre part le pourcentage de la surface totale effectivement occupé par les cultures indigènes.

Les rendements varient selon le climat, les sols, les plantes, les méthodes. Nous ne dirons rien du climat, dont il est pour l'instant impossible de montrer au Congo qu'il influe directement ou indirectement sur la densité générale ou agricole de la population. Nous ne disposons pas des éléments indispensables à une étude comparée et exhaustive des rendements de divers sols et à leur incidence sur la densité agricole. Au Kwango, par exemple, les rendements en manioc varient entre 10 et 20 tonnes à l'hectare au nord du 5<sup>e</sup> parallèle et 2,5 à 5 tonnes au sud de ce parallèle (1). De telles différences devraient retentir sur la densité agricole ; et, par exemple, le Territoire de Feshi et le Territoire de Kahemba (province de Léopoldville), où le manioc a de pauvres rendements, ont des densités agricoles de 5 et 6,93 par hectare, tandis que Kenge, Masi-Manimba, Idiofa situés plus au nord ont respectivement 8,77, 10,14 et 10,81 habitants par ha. Mais il ne faut pas manquer de noter que des Territoires situés dans la zone où les rendements en manioc seraient meilleurs,

(1) Voir d'autres indications sur le Kwango, page 101.

Kikwit et Gungu, ont des densités agricoles de 4,81 et 3,68. Ces dernières valeurs doivent nous incliner à la modération ; elles nous obligent à considérer que nous n'avons pas encore de données suffisantes pour pouvoir traiter à fond le problème de la variation de densités agricoles.

Il y a une relation entre les méthodes agricoles et la densité agricole. Une agriculture intensive permet une plus forte densité agricole, et particulièrement dans le cadre d'une économie de subsistance. Les très fortes densités agricoles des montagnes du Kivu ne sont pas liées, comme les fortes densités agricoles de la cuvette centrale (voir Nouvelle-Anvers), à la très faible densité générale et aux possibilités du ramassage, elles sont au contraire associées à une densité générale relativement élevée et à une agriculture qui n'hésite pas à faire deux récoltes par an sur la même terre et à réduire les jachères à une durée souvent inférieure à celle de la mise en valeur agricole.

#### **La densité de la population et les plantes cultivées.**

Il reste à étudier les relations entre la densité de la population et les plantes cultivées. Si un groupe fonde son alimentation sur une plante principale qui produit une récolte très abondante, il ne sera pas surprenant que ce groupe puisse avoir une densité agricole (et aussi une densité générale) plus élevée qu'un groupe qui consacre toute son attention à une autre plante donnant une récolte moins abondante. Cette comparaison prend sa signification seulement dans l'hypothèse où nous admettons que les conditions naturelles sont également favorables à la plante forte productrice et à la plante faible productrice. Dans l'hypothèse inverse, le choix de l'une ou de l'autre plante serait dicté par les conditions

écologiques ; le rendement plus ou moins grand serait en définitive l'expression de ces conditions écologiques et non pas l'effet du libre choix par l'homme de l'une ou de l'autre plante. Qu'un peuple soit attaché à la culture d'une plante moins productrice et délaisse une plante plus productrice, voilà un fait qui est peut-être absurde au point de vue économique (toujours dans l'hypothèse où les conditions écologiques sont également favorables aux deux plantes et où ces deux plantes n'ont pas d'action différente sur la détérioration des sols), mais qui s'explique par des habitudes, par l'histoire de la propagation des plantes cultivées, par des préférences gustatives tout à fait respectables.

Pour mieux comprendre l'effet possible du choix des plantes nourricières, nous avons établi un certain nombre de cartes montrant la localisation, dans le cadre des Territoires, des plantes produisant les hydrates de carbone, c'est-à-dire la partie principale de la nourriture : pourcentage du manioc dans la surface agricole effective indigène consacrée aux hydrates de carbone (fig. 21) <sup>(1)</sup>, pourcentage des céréales (fig. 22) <sup>(2)</sup>, pourcentage des bananiers-plantains (fig. 23) <sup>(3)</sup>, pourcentage du riz (fig. 24), pourcentage du maïs (fig. 25) <sup>(4)</sup>, pourcentage des céréales secondaires (fig. 26) <sup>(5)</sup>.

La carte de répartition du maïs a peu de signification pour le sujet qui nous occupe. Certes il est intéressant de savoir que le maïs (qui occupe au total 331.400 hectares en 1948, sur 1.325.600 consacrés aux hydrates de

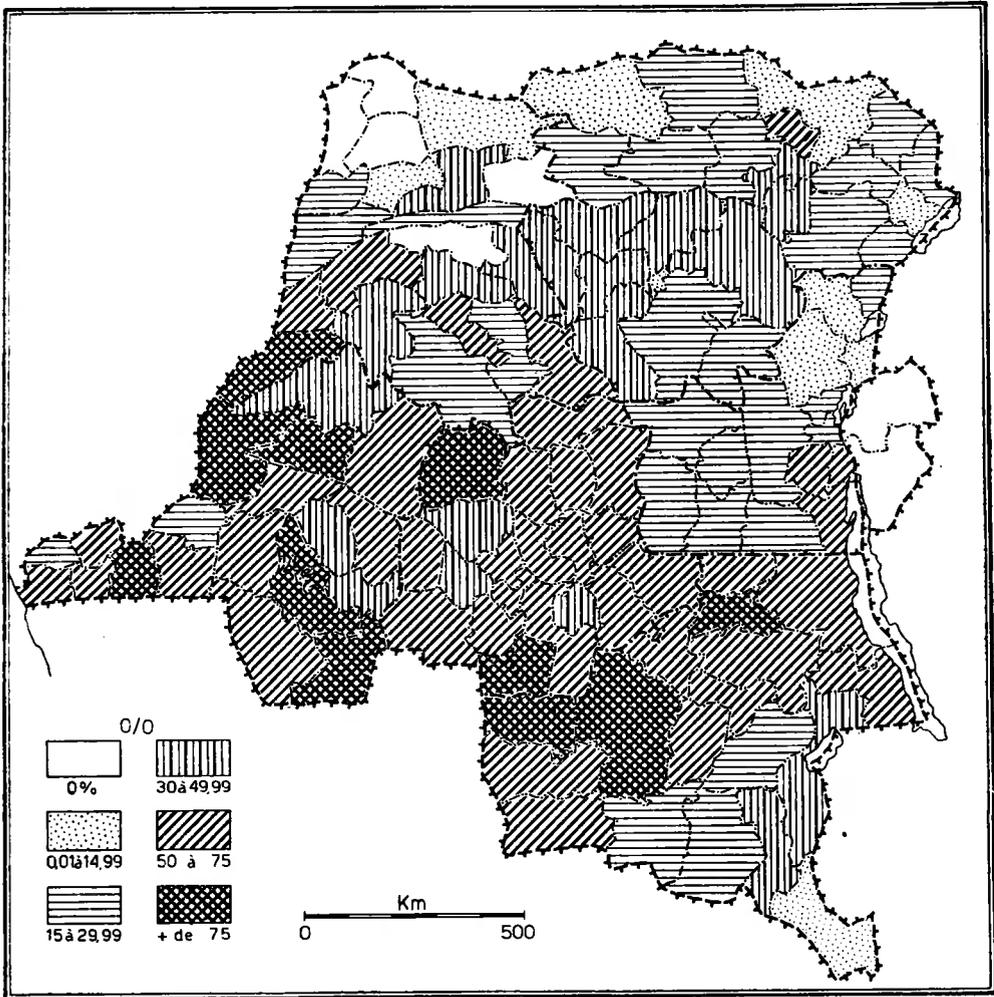
(1) Nous avons plaisir à signaler l'aide qu'a bien voulu nous donner, pour l'établissement de cette carte, M. J. VEREERSTRAETEN, licencié en sciences géographiques.

(2) Nous avons bénéficié ici de la collaboration de M<sup>elle</sup> M. GRÉGOIRE, licenciée en sciences géographiques.

(3) Carte établie grâce à l'aide de M. J. JACQUES, licencié en sciences géographiques.

(4) Ces deux cartes ont été en partie dressées par M<sup>elle</sup> M. GRÉGOIRE.

(5) Carte due à la collaboration de M<sup>elle</sup> VANDERSANDEN, licenciée en sciences géographiques.

FIG. 21. — *Manioc.*

Superficie consacrée au manioc par les Indigènes, en % de la surface consacrée par ceux-ci aux hydrates de carbone (par territoire ; 1948).

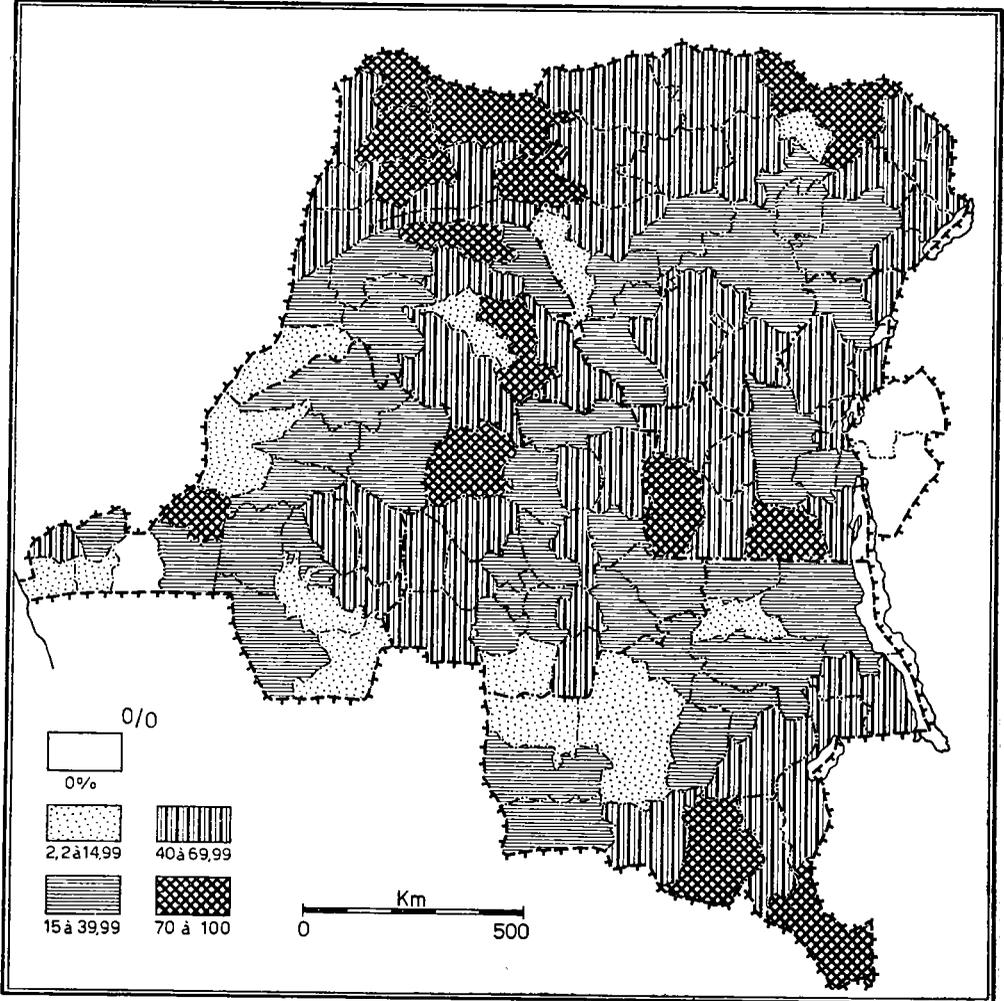
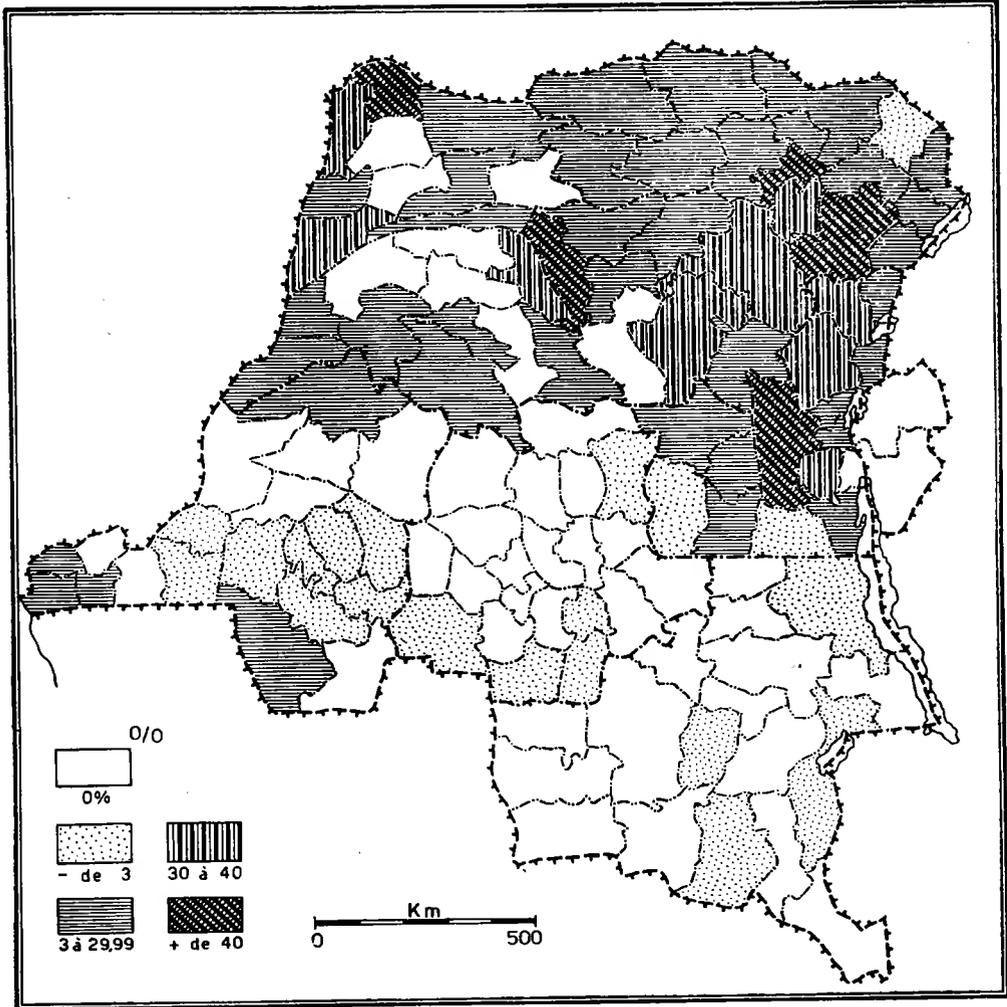


FIG. 22. — Céréales.

Superficie consacrée aux céréales par les Indigènes, en % de la surface consacrée par ceux-ci aux hydrates de carbone.

FIG. 23. — *Bananiers-plantains.*

Superficie consacrée aux bananiers-plantains par les Indigènes, en % de la surface consacrée par ceux-ci aux hydrates de carbone.

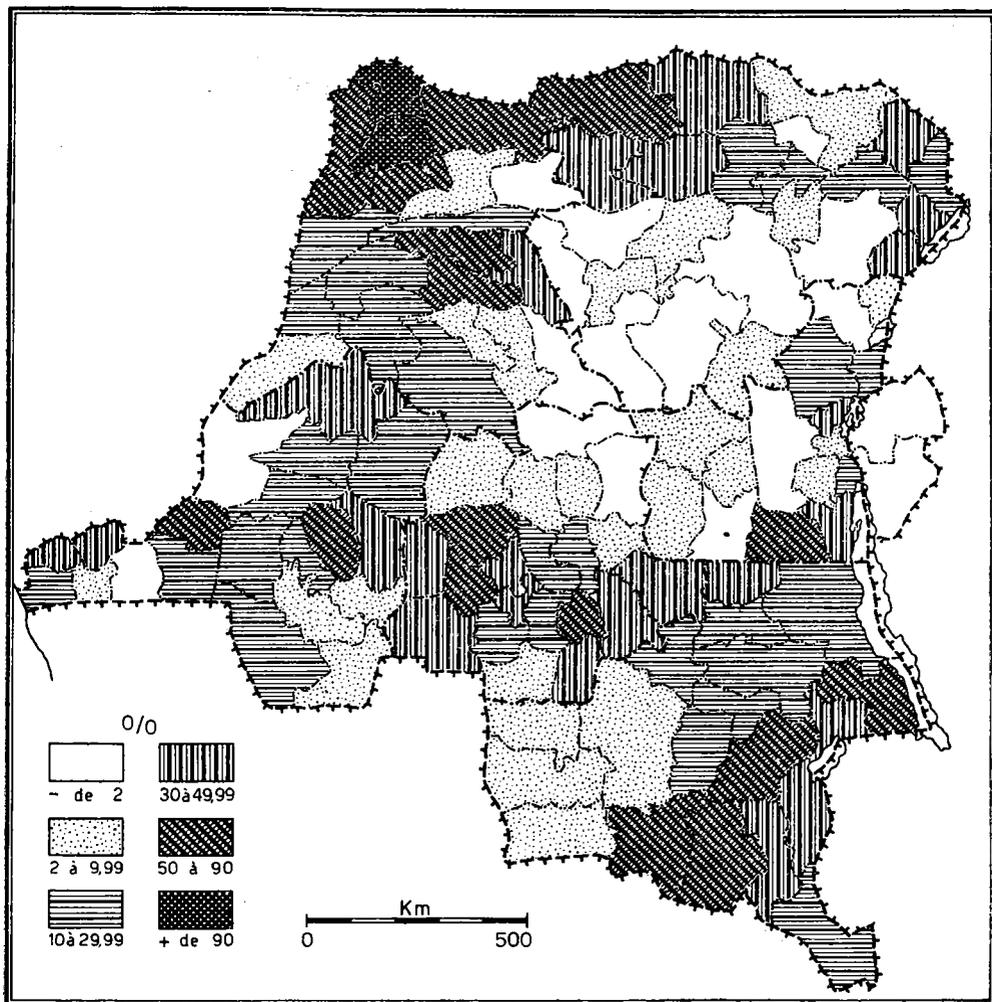


FIG. 24. — Maïs.

Superficie consacrée au maïs par les Indigènes, en % de la surface consacrée par ceux-ci aux hydrates de carbone.

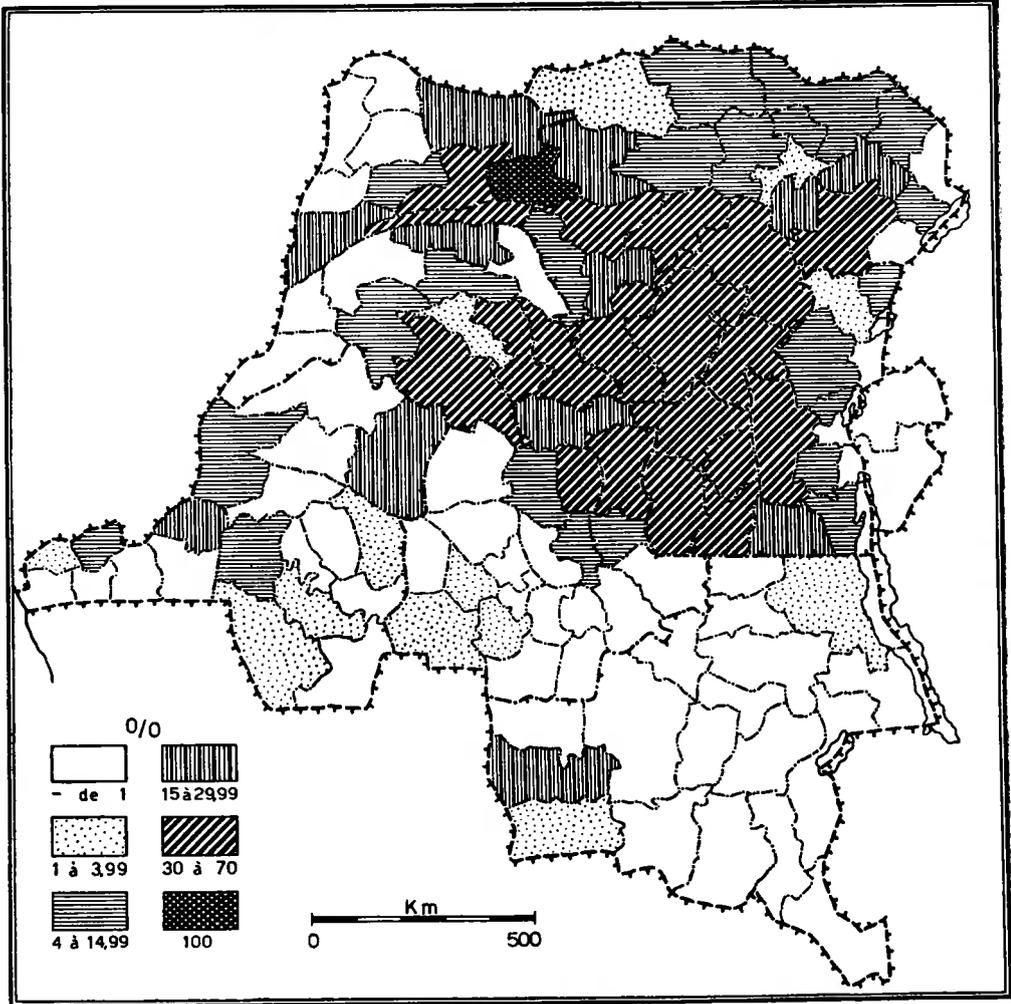


FIG. 25. — Riz.

Superficie consacrée au riz par les Indigènes, en % de la surface consacrée par ceux-ci aux hydrates de carbone.

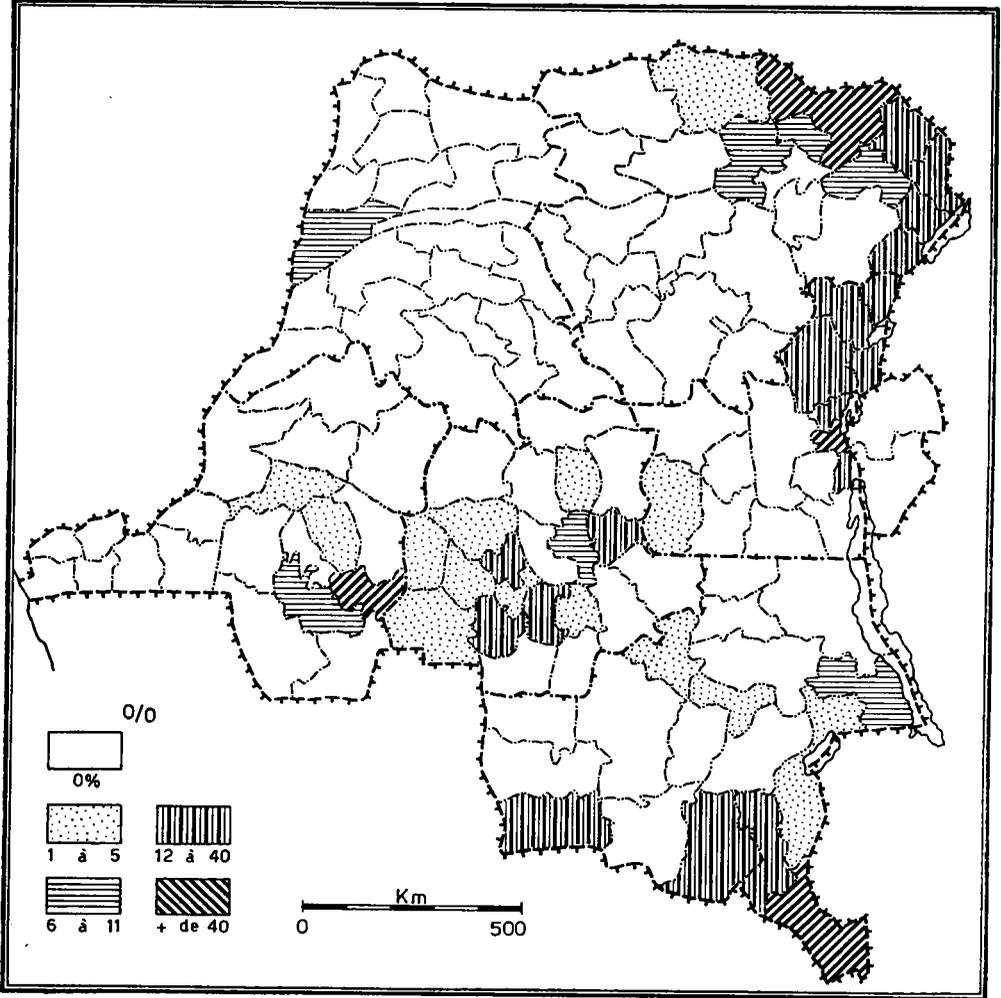


FIG. 26. — Céréales secondaires (*Sorgho, Millets*).  
Superficie consacrée aux céréales secondaires par les Indigènes, en % de la surface consacrée par ceux-ci aux hydrates de carbone.

carbone) a une importance exceptionnelle en certaines parties du Congo : Bas-Congo (57,6 % de la surface en hydrates de carbone dans le Territoire du Moyen Kwilu, 52,3 dans celui du Pool), pays de Gemena (100 % dans le Territoire de Gemena, 94 % dans Bosobolo), Moyen-Kasai (Luebo, 60,5 %), Kivu méridional (Kabambare : 73 %), Haut-Katanga (Mitwaba : 68 %). Mais il n'apparaît pas de corrélation entre prépondérance du maïs et densité agricole, comme entre prépondérance du maïs et densité générale.

De même pour le riz. Cette céréale (qui occupe 133.250 hectares en 1948) est cantonnée dans le nord-est du Congo. L'axe du Lualaba, à partir de Kasongo vers le nord, est la région la plus orientée vers la riziculture (Kasongo : 45,4 % de la surface en hydrates de carbone ; Kibombo 50 % ; Kindu 58,4 ; Ponthierville 40 % ; Basoko 40,8 ; Bumba 100). Mais il n'y a pas de corrélation entre prépondérance du riz et densité agricole, ni entre prépondérance du riz et densité générale.

Les céréales secondaires (sorgho, divers millets dont l'éleusine, 95.000 hectares au total) sont étroitement localisées (fig.26). Le Kivu leur accorde une grande place dans les Territoires de Rutshuru, Masisi et surtout Kabare, le Katanga vers Malonga et Sakania, le Kasai vers Lubefu, Dibaya, Kazumba, la province de Stanleyville à Dungu-Djugu-Mahagi, la province de Léopoldville dans le Territoire des Bapende. La localisation de ces divers noyaux de culture des céréales secondaires pose par sa netteté d'intéressants problèmes, mais ne nous apporte aucune lumière quant à la densité agricole ou à la densité générale ; ici non plus aucune corrélation ne peut être décelée.

Il serait désirable de pouvoir comparer les rendements en céréales obtenus par hectare de culture effective dans les diverses régions du Congo. Il est malheureusement difficile de le faire ; nous disposons en effet seule-

ment d'estimations, qui, en tant que telles, sont sujettes à caution, et de sondages qui peuvent n'avoir qu'une signification exceptionnelle dans l'espace et dans le temps. Pour le maïs, pour le riz, pour le sorgho, il est prudent de compter sur des récoltes d'environ 1.000 kg par hectare. Il est possible, exceptionnellement, d'obtenir beaucoup moins (et parfois pas plus de 4 à 500 kg à l'hectare sur de vastes régions) et beaucoup plus (jusqu'à 2.300 kg à l'hectare en de bonnes années, sur certains sols et dans des régions localisées). Mais il est interdit, dans l'état présent de nos connaissances, de fonder sur des notions aussi imprécises une explication valable des variations spatiales de la densité agricole et de la densité générale.

Les rendements en hydrates de carbone des bananiers et des plantes à tubercules (nous employons ce mot pour faire court) devraient avantager considérablement les pays qui demandent à ces plantes l'essentiel de leur nourriture, puisque les rendements sont supérieurs à ceux que procurent les céréales. Remarquons d'abord que les Congolais négligent à peu près complètement les ignames, les taros et tous les tubercules tropicaux autres que patates et manioc. La pomme de terre est sans importance. Les patates elles-mêmes, si elles méritent d'être nommées, sont peu cultivées; elles ne prennent une modeste importance que dans la province de Stanleyville (Mahagi, 2.700 ha; Bunia, 1.200). Au total, elles occuperaient seulement 22.700 ha, soit 1,7 % de la superficie cultivée en hydrates de carbone.

Le manioc est la seule plante souterraine productrice d'hydrates de carbone qui ait pris une grande importance dans l'alimentation congolaise (fig. 21). Le manioc doit assurer à lui seul plus de la moitié des hydrates de carbone consommés par la population congolaise. En effet, si le manioc occupe plus de la moitié de la superficie cultivée en hydrates de carbone dans 54 Territoires

seulement, contre 65 où il en occupe moins de la moitié, s'il occupe 580.300 ha sur les 1.325.600 ha consacrés aux hydrates de carbone, l'importance de ses rendements lui confère à coup sûr le premier rang dans la fourniture des hydrates de carbone congolais. Le manioc mérite d'occuper une place de choix dans l'agriculture vivrière congolaise, non seulement à cause de l'importance de ses rendements, mais parce qu'il se conserve aisément dans la terre, sans imposer la nécessité de construire des greniers plus ou moins efficaces, et parce qu'il apparaît de plus en plus que le manioc en fin de rotation favorise la reprise forestière. L'inconvénient principal du manioc est la lenteur de la préparation de la farine. Il ne serait pas impossible, à première vue, d'organiser une préparation industrielle de cette farine, qui ferait économiser une très nombreuse main-d'œuvre. Il faut reconnaître cependant qu'il n'apparaît pas clairement comment il serait possible d'insérer dans le cadre rural de petites usines qui livreraient aux paysans la farine dont ils ont besoin ; il n'est pas possible qu'ils paient pour l'obtenir. Il faudrait envisager un système dans lequel les paysans paieraient la farine qu'ils consomment en livrant à l'usine transformatrice un excédent de carottes de manioc que cette usine utiliserait pour la fabrication de farine qui serait vendue aux villes. Le problème du ravitaillement des villes en farine de manioc est en effet mal résolu ; n'en est-on pas arrivé à penser qu'il serait plus commode et plus avantageux de ravitailler la population indigène de Léopoldville en pain blanc fait de farines importées que de la ravitailler en hydrates de carbone d'origine congolaise ?

Quels sont les rendements du manioc, ces rendements qui assurent la supériorité du manioc sur les céréales ? Les rendements de 20 tonnes à l'hectare sont exceptionnels ; ils pourraient être plus fréquents si la culture du manioc était systématiquement perfectionnée. Les

rendements de 15 tonnes à l'hectare sont bons ; les rendements de 10 tonnes à l'hectare sont une moyenne encore à peu près satisfaisante. Au-dessous, les rendements sont insuffisants ; ils peuvent descendre aussi bas que 2.500 kg de carottes à l'hectare, comme il a été signalé dans la région de Feshi-Kahemba. Combien les carottes de manioc rapportent-elles en farine ? Les pourcentages diffèrent selon les observateurs entre 23 % et 32 %. En adoptant le quart du poids des carottes, il semble que nous disposions d'une base de raisonnement correcte. 10 tonnes de carottes rapporteraient donc 2.500 kg de farine comestible. Malgré l'énorme différence entre le tonnage brut et le tonnage alimentaire, le manioc reste de loin supérieur aux céréales comme producteur de calories à l'hectare. Il faut cependant reconnaître qu'il serait fort désirable d'être mieux renseigné, et pour de larges régions, sur les rendements caloriques des diverses cultures du Congo.

Le manioc est aujourd'hui presque partout fort important ; il est certain que sa quasi-universalité est récente. Avant l'intervention européenne, le manioc se cantonnait dans l'ouest du Congo. Depuis cette intervention, le manioc s'est partout répandu, du fait des facilités offertes à la diffusion des techniques et du fait de la propagande légitime dont le manioc a été l'objet. Il reste 4 Territoires où le manioc n'est pas cultivé : Gemena, Bosobolo, Bumba, Bongandanga. Ils sont tous au nord du Congo belge, et, d'une manière générale, le nord-est du Congo accorde peu d'intérêt au manioc, où son introduction dans l'agriculture est récente. Au contraire, l'ouest et le sud du Congo consacrent de longue date (c'est-à-dire depuis le XVI<sup>e</sup> ou le XVII<sup>e</sup> siècle) une grande place au manioc. Les Territoires de Thysville, Kahemba, Mushie (province de Léopoldville), Dekese (Kasai), Kapanga (Katanga), Bikoro (Équateur) donnent au manioc plus de 90 % de la surface con-

sacrée aux hydrates de carbone. Mais il est impossible d'établir une corrélation entre la culture du manioc et la densité agricole ou la densité générale.

La carte des bananiers-plantains (fig. 23) est très largement le « négatif » de la carte 21 ; l'importance des bananiers-plantains est habituellement en raison inverse de celle du manioc. Les bananiers-plantains ont un rendement élevé à l'hectare (au moins 10 tonnes brutes) et peuvent nourrir une nombreuse population. Ils prennent une grande importance dans les montagnes de la province de Stanleyville et du Kivu ; ils font par exemple 40 % de la surface consacrée aux hydrates de carbone dans Masisi. Mais, ici non plus, aucune corrélation n'est possible, car nous trouvons des pourcentages élevés de bananiers-plantains aussi bien dans des Territoires à forte population (Lubero par exemple) que dans des Territoires à faible population (Yahuma, par exemple).

La carte des céréales (toutes les céréales, 605.400 hectares sur 1.325.600 consacrés aux hydrates de carbone) par rapport à la superficie totale en hydrates de carbone (fig. 22) n'apprend rien de particulièrement valable pour l'explication de la répartition des diverses densités de la population.

En somme, dans l'état actuel des techniques de l'agriculture indigène au Congo belge, la densité de la population n'a pas de rapports avec les plantes cultivées. Il est interdit d'écrire que telle céréale, ou que les céréales, ou que le manioc sont au Congo responsables d'une population plus ou moins nombreuse. Le manioc, avec ses rendements particulièrement élevés, même dans des cas peu favorables, devrait soutenir de plus fortes densités. Il le pourrait, mais en réalité il ne le fait pas. Il ne faut pas perdre de vue que les plus fortes densités du Congo belge, celles de la bande orientale montagneuse, se sont constituées à l'époque où le manioc y était inconnu.

## CONCLUSIONS

# Les facteurs de la densité de la population au Congo belge

---

Dans nos chapitres III, IV et V, consacrés à la répartition géographique des densités de population, nous avons, à propos des inégalités de ces densités, évoqué l'action de divers facteurs d'explication. Nous voudrions ici reprendre de façon synthétique les remarques qui ont été faites.

### I. Facteurs physiques.

1° Le CLIMAT exerce-t-il une action directe qui expliquerait les inégalités de la densité ? Il semble impossible d'utiliser une pareille explication au Congo ; en effet, les différences de climat sont si faibles d'une région à l'autre qu'il est bien difficile d'utiliser le climat pour expliquer les inégalités de la densité.

L'altitude modifie le tableau, puisqu'elle détermine des changements brusques et considérables dans les températures. Il ne semble pas, cependant, que nous puissions, dans les montagnes de l'est du Congo (C 2°), retenir le refroidissement de la température comme une cause directe de la plus forte densité de la population. Cela parce que nous trouvons des régions médiocrement peuplées et qui sont de grande altitude ; par exemple,

les montagnes qui dominent la rive occidentale du lac Tanganika sont désertes de part et d'autre d'Albertville. Il existe d'autre part des régions de faible altitude et cependant dotées d'une densité relativement forte : régions de Paulis, de Gemena, de Bumba (C 1<sup>o</sup>), pays d'Isangi, de Bokungu, d'Ingende (B), Bas-Congo, Kwango, Moyen-Kasai (C 3<sup>o</sup>).

2<sup>o</sup> Le RELIEF ACCIDENTÉ aurait protégé les populations de certaines montagnes du Kivu (C 2<sup>o</sup>) et leur aurait permis d'être plus nombreuses que les populations des régions ouvertes. Mais pourquoi toutes les régions accidentées n'auraient-elles pas bénéficié de cet avantage ?

Les *surfaces planes* sont-elles plus favorables que les surfaces accidentées à une forte densité de la population ? C'est possible, et c'est logique. Mais il ne manque pas de régions accidentées à forte densité de la population (région d'Uvira par exemple).

La localisation actuelle des fortes densités dans les montagnes de l'est (C 2<sup>o</sup>) s'explique dans une certaine mesure par les *articulations du relief* ; les secteurs ouverts aux migrations venues de l'est sont peuplés ; les secteurs fermés sont vides. Cette explication est dans une certaine mesure valable ; encore qu'elle laisse dans l'ombre les causes des migrations. Reconnaissons que les faits humains (histoire et civilisation) ont ici plus d'importance que les faits du relief.

3<sup>o</sup> La *pauvreté* des SOLS explique-t-elle de façon correcte la très faible densité de A 2<sup>o</sup> (axe des faibles densités du 2<sup>e</sup> parallèle sud) ?

L'étendue des carapaces latéritiques serait-elle responsable de la faible densité de A 3<sup>o</sup> (nord du Congo) ?

L'épuisement des sols par l'agriculture serait-il la cause de la faible densité de A 3<sup>o</sup> ?

La pauvreté des sols des hautes terrasses suffit-elle à expliquer les très faibles densités de certains plateaux de B (cuvette centrale) ?

Dans Mahagi (Province de Stanleyville), les granites ne portent pas d'habitants parce que les sols granitiques sont très pauvres, tandis que les sols développés sur schistes métamorphiques riches en éléments noirs sont fort peuplés (C 2<sup>o</sup>). Exemple local, qui mériterait une analyse critique et qu'il serait dangereux de transformer en règle générale.

Les sols de la région de Tshela (C 3<sup>o</sup> a) sont plus fertiles que ceux de la région de Boma (*idem*) ; la première de ces deux régions est plus peuplée que la deuxième.

Très pauvres, les sables du Kalahari portent habituellement de très faibles densités de population (plateaux batéké à l'est de Léopoldville ; pays Feshi-Kahemba : A 4<sup>o</sup>). De même, les sables appartenant à une surface d'érosion de la fin du Tertiaire (C 3<sup>o</sup> b).

Au contraire, les formations du Karroo sont plus favorables à une population nombreuse (C 3<sup>o</sup> b).

Il est difficile d'expliquer par la mauvaise qualité des sols l'apophyse de faibles densités qui sépare le Kwango peuplé (C 3<sup>o</sup> b) du Kasai (C 3<sup>o</sup> c).

Les recherches de géographie humaine devront accorder une importance considérable aux qualités des sols et aux conclusions de la science des sols. Il apparaît cependant qu'il serait dangereux de croire que les sols rendent compte simplement et directement du nombre des hommes. Habituellement, au Congo belge, la densité de la population rurale est fort inférieure à celle que pourraient porter les sols, même en adoptant, pour le potentiel économique de ceux-ci, les appréciations les plus modérées. Si les techniques agricoles indigènes sont médiocres, les conditions physiques n'en sont pas directement responsables.

4° Les MARÉCAGES expliquent-ils les faibles densités de certaines parties de B (cuvette centrale) ? A coup sûr. Mais uniquement dans le cadre d'une civilisation qui n'a pas su maîtriser les marécages. Dans le cadre d'une autre civilisation, les marécages auraient peut-être le plus grand potentiel agricole au km<sup>2</sup>.

5° La FORÊT à *Macrolobium* (*Gilbertiodendron*) explique-t-elle les très faibles densités, confinant au désert, de Ponthierville à Bafwasende (partie nord de A 1°) ?

La forêt dense ombrophyte explique-t-elle les très faibles densités de A 2° (faibles densités du 2<sup>e</sup> parallèle sud) ? Et les faibles densités de B (cuvette centrale) ?

Les bordures de la forêt équatoriale, c'est-à-dire les forêts tropophytes, plus combustibles, ont-elles favorisé les densités relativement fortes de C 1° (axe de fort peuplement du 3<sup>e</sup> parallèle nord) et de C 3° (axe de fort peuplement du 5<sup>e</sup> parallèle sud) ?

Incontestablement, une forêt dense qui subsiste sous nos yeux est un facteur de faible densité de la population. Elle ne peut coexister qu'avec une population infime. Mais la forêt ne subsiste que si l'homme la respecte. Le problème est de savoir si les étendues forestières que nous voyons subsistent parce qu'elles se sont opposées aux entreprises humaines ou parce qu'elles ont été négligées par l'homme. Nous inclinons à voir dans la survivance des grandes forêts la preuve de l'insuffisance quantitative et qualitative de l'effort humain et non pas l'effet d'une particulière vertu de résistance des forêts.

6° L'INSALUBRITÉ. La maladie du sommeil a dû largement contribuer à un dépeuplement récent (depuis une soixantaine d'années) de A 1° (axe du Lualaba), mais ne saurait expliquer la faible densité du Katanga méridional (c'est-à-dire du sud de A 1°). La maladie du som-

meil explique-t-elle la faible densité de A 2° (nord du Congo) ? Le Bas-Congo (C 3° a), qui a été ravagé par la maladie du sommeil, a recouvré une densité démographique relativement élevée.

L'insalubrité ne paraît pas pouvoir expliquer la faible densité moyenne de B (cuvette centrale) ni les inégalités de la densité dans la cuvette.

L'altitude assure-t-elle une plus grande salubrité et, de ce fait, favorise-t-elle une plus forte densité de la population ? L'examen de l'est du Congo (C 2°) ne confirme pas cette hypothèse. En effet, si la maladie du sommeil est exclue au-dessus d'environ 1.000 m, la malaria sévit très durement beaucoup plus haut (des anophèles infectants existent jusqu'à 2.000 m). D'autre part, les montagnards du Kivu ne sont nullement plus sains que les habitants de la « cuvette centrale ».

## II. Facteurs de civilisation.

Faut-il expliquer par l'inadaptation des techniques des habitants la faible densité de B (cuvette centrale) ? Non, car il n'y a certainement pas « inadaptation », et les Pygmées, que certains disent « adaptés », sont peu nombreux.

La civilisation attardée de ses habitants explique-t-elle la faible densité de A 2° (axe des faibles densités du 2° parallèle sud), région peuplée de tribus d'affinités mongo, plus chasseresses que cultivatrices ?

Les Bakongo, de civilisation plus évoluée que beaucoup d'autres peuples congolais, peut-être grâce à leurs contacts plus précoces avec les Européens, devraient-ils à ce fait une densité de population plus élevée (C 3° a) ?

Les peuples d'affinités soudanaises, ayant une meilleure organisation de l'espace que les Mongo, auraient pu, pour cette raison, constituer des densités plus

fortes ; d'où le contraste entre B (cuvette centrale) et C 1<sup>o</sup> (axe peuplé du 3<sup>e</sup> parallèle nord).

Les Baluba, c'est-à-dire une certaine civilisation, autrement dit certaines techniques de production et une certaine forme d'organisation de l'espace, seraient responsables des fortes densités du Kasai peuplé (C 3<sup>o</sup> c).

L'élevage du gros bétail coïncide habituellement, dans les montagnes de l'est (C 2<sup>o</sup>), avec une densité de population supérieure à la moyenne congolaise. D'où la tentation de faire de l'élevage (c'est-à-dire de l'alimentation riche en protéines et matières grasses d'origine animale) une cause de forte densité. En fait, il y a seulement relation indirecte. L'élevage n'était possible qu'au-dessus de 1.000 m environ (la trypanosomiase animale l'interdisant à une altitude plus faible) ; or l'organisation de l'espace plus perfectionnée des montagnes de l'est n'est conçue par les habitants que dans le cadre d'échanges, de prêts, de dons de bovidés. Les bovidés sont l'expression, la garantie, la signature des contrats. Sans bovidés, ni société ni état favorables à l'accroissement de la population. Ainsi ni l'altitude ni l'élevage n'expliquent les fortes densités des montagnes du Kivu ; leur influence ne se fait sentir que par l'entremise d'une forme très particulière de civilisation.

La faible densité de B (cuvette centrale) s'explique-t-elle par une mauvaise démographie ? Et cette mauvaise démographie s'explique-t-elle par une civilisation particulière, qui aurait réagi de façon spéciale à l'intervention européenne ?

### III. Facteurs économiques.

Les ressources de la pêche peuvent contribuer à expliquer les densités relativement élevées des noyaux de Mwanza, Baudouinville, lac Moero (qui apparaissent à l'intérieur de A 1<sup>o</sup>).

Les plantations européennes (et indigènes) du Mayumbe sont-elles responsables de la forte densité de cette région (C 3<sup>o</sup> a) ?

La cueillette des fruits des palmiers à huile plus ou moins spontanés contribue à expliquer les fortes densités de certaines parties du Kwango (C 3<sup>o</sup> b).

La densité de la population dépend-elle du potentiel alimentaire d'une région ? En fait, nous constatons que, la densité de la population étant fort en deçà du potentiel alimentaire (C 3<sup>o</sup> b), il est impossible d'utiliser ce potentiel pour expliquer la densité. Une population rurale vivant du produit de ses champs (c'est-à-dire pratiquant une économie de subsistance) et exploitant la totalité des terres cultivables verrait ses effectifs exactement contrôlés par le potentiel alimentaire. Mais au Congo, la totalité des terres cultivables est bien loin d'être exploitée ; d'autre part, la notion de terre cultivable est évanescence.

#### IV. Facteurs historiques.

Les ravages exercés par les négriers ont dû contribuer au dépeuplement de A 1<sup>o</sup> (axe du Lualaba) et de A 3<sup>o</sup> (nord du Congo).

Les exodes et massacres dus à une invasion expliqueraient-ils la faible densité de A 3<sup>o</sup> (nord du Congo) ?

\* \* \*

Il n'est pas possible de donner une explication générale de la faible densité démographique moyenne du Congo belge ; il n'est pas possible de dire que le Congo belge est peu peuplé dans son ensemble parce qu'il y ferait trop chaud, ou parce qu'il y aurait trop de forêts, ou parce que l'insalubrité y serait trop grande, ou parce

que les sols seraient trop pauvres, ou parce que les populations seraient trop arriérées ou pour toute autre raison générale. Il n'est pas possible de recourir à une explication générale parce qu'il existe de grandes inégalités de densités et que des régions peuplées se juxtaposent à des régions vides. Il n'en reste pas moins qu'il existe une tonalité générale de faible densité qui appelle des explications. La densité rurale moyenne est de 4,23 habitants par km<sup>2</sup> ; la médiane des surfaces de densité est de 2,4 habitants par km<sup>2</sup> (c'est-à-dire que 50 % de la surface du Congo belge porte des densités inférieures à 2,4 habitants par km<sup>2</sup>).

D'autre part, le classement systématique des causes des inégalités de la densité de la population montre qu'il n'est pas aisé d'expliquer la carte des densités de population. Cependant, il est incontestable que cette carte n'est pas purement et simplement l'effet du hasard. S'il y avait hasard, répartition quelconque, nous aurions une répartition uniforme, ou une poussière inorganisée de petits noyaux de fort peuplement au milieu d'une étendue à faible densité fondamentale. Au contraire, nous voyons apparaître des traits régionaux. C'est donc qu'il existe des facteurs d'explication, qui méritent des études approfondies, et spécialisées, dignes de tenter les chercheurs. Nous pouvons dès maintenant, à la lumière du rapide examen qui vient d'être conduit, dire que la principale vertu explicative réside dans les facteurs humains, facteurs de civilisation et facteurs historiques.

\* \* \*

La cause principale des faibles densités de la population habituelles au Congo belge paraît en définitive être la médiocre aptitude à l'organisation de l'espace qu'ont montrée les populations indigènes. Organiser l'espace, c'est disposer d'un corps d'institutions capables

de contrôler des étendues plus ou moins vastes, d'y rendre la justice, d'y organiser un réseau de voies de communications ; la paix, le commerce permettent de capitaliser les excédents de population et de promouvoir les spécialisations économiques et sociales qui favorisent le progrès.

Certes il a existé en Afrique centrale des embryons de systèmes d'organisation de l'espace dépassant le cadre du village : chez les Bakongo, chez les Bakuba, chez les Baluba. Il subsiste quelques institutions de ce genre chez les Bakuba (avec la capitale de Mushenge) et chez les Lunda, où le Territoire de Kapanga (province du Katanga) forme encore une sorte de royaume de 25.000 km<sup>2</sup>, dont les 45.000 habitants sont gouvernés par un souverain, le *Mwato YAMVO*, entouré d'une cour qui est en même temps un gouvernement central. Il est permis de penser que ces systèmes d'organisation de l'espace étaient instables, aussi bien dans l'espace que dans le temps. Ils n'avaient pas la vertu de durée qui seule permet à des groupements humains de se multiplier pour aboutir à de fortes densités sur de vastes étendues. On notera que dans le Bas-Congo, au moment où l'administration belge a pris le pays en main, il n'y avait plus qu'une poussière de villages (dont chacun comptait un clan maître de la terre, un clan d'hommes libres, un clan d'esclaves) ; l'administration belge a créé chefferies et secteurs. L'ignorance de l'écriture (qui est une technique particulièrement efficace, — sinon nécessaire —, de domination de l'espace et du temps) a handicapé les civilisations indigènes de l'Afrique centrale. Que les populations d'Afrique centrale n'aient pas créé de villes est à la fois une manifestation de leur faible contrôle de l'espace et une cause de ce faible contrôle.

\* \* \*

Des études récentes sur les Nkutshu (qui sont des Mongo) <sup>(1)</sup> nous les montrent répartis à l'intérieur de chaque unité en une classe supérieure (*etulu*) et une classe inférieure (*olangala*). La classe supérieure se subdivise en plusieurs associations ; la confrérie du léopard, la plus importante, se préoccupe de maintenir l'ordre à l'intérieur et à l'extérieur ; les artisans (forgerons, sculpteurs, charpentiers) se recrutent par des initiations compliquées ; le corps des médecins est chargé d'assurer la santé physique et morale du groupe (et par conséquent de désigner à la confrérie du léopard les individus qui nuisent à la société) ; il existe enfin une association de magiciens de chasse et une association de musiciens. La classe inférieure recrute des associations dirigées par des notables appartenant à la classe supérieure ; la confrérie du léopard contrôle le corps des guerriers et la société du serpent (qui est une école d'initiation pour les jeunes et en même temps une sorte de conseil consultatif) ; le corps des médecins contrôle des associations qui ont pour but de combattre le mauvais sort ; l'association des magiciens de chasse contrôle des clubs de chasse qui sont des foyers d'opposition à la confrérie du léopard et au corps des médecins.

Il existe donc dans les groupements *nkutshu* un agencement subtil d'associations qui limitent mutuellement leurs pouvoirs ; mais rien n'y ressemble à une autorité centrale qui pourrait être à l'origine d'un contrôle exercé sur un espace étendu. La « tribu » (*diuhu* à Kole, *ongidi* à Lodja) est certes un groupe territorial plus étendu que le village, mais elle n'englobe jamais plus de quelques villages et elle est plus un groupe de sentiment qu'une institution juridique.

La chasse joue un rôle très important, à la fois comme

<sup>(1)</sup> Voir surtout G. BRAUSCH, Les groupes sociaux des Ankutshu de la Haute Lukénié (thèse de doctorat soutenue à l'Université de Bruxelles en 1953, 289 pages dactylographiées.)

source de ravitaillement et comme sport social. Elle exerce un contrôle très serré sur les effectifs des groupes, c'est-à-dire des villages. Il s'agit en effet avant tout d'une chasse au filet qui exige la participation d'au moins une dizaine d'hommes adultes ; des groupes trop petits auront donc tendance à s'unir pour constituer une équipe de chasse suffisamment nombreuse. D'autre part, un groupe très nombreux devra conduire des battues sur un territoire beaucoup trop vaste et devra se rendre trop loin. Un groupe très nombreux sera donc amené à se scinder. Le village, unité de vie et de chasse, compte, dans ces conditions, au moins 50 et au plus 200 habitants.

\* \* \*

Nous sommes donc amené par cette observation à nous demander si les techniques de la production ne sont pas responsables de l'infantilisme des systèmes d'organisation de l'espace. Les nécessités de la chasse (c'est-à-dire d'une catégorie du ramassage) conduisent au fractionnement politique, à l'infirmité politique. De la même façon, des techniques agricoles peu efficaces ne permettraient pas le développement d'institutions politiques perfectionnées, car une agriculture peu efficace n'assure pas les excédents indispensables à la subsistance des spécialistes et à la différenciation sociale. Encore faudrait-il manier prudemment cet argument, car, chez les Bankutshu eux-mêmes, les membres de la confrérie du léopard ne sont plus des producteurs et sont nourris par les contributions des autres membres du village. Il est prudent de ne pas reporter sur les techniques d'exploitation de la nature toute la responsabilité de la faible densité de la population et de laisser le premier rôle à l'organisation rudimentaire de l'espace.

La trop faible densité n'est pas responsable de l'infantilisme politique. A ce compte, des régions d'abord désertes,

et qui ont reçu pour commencer de faibles charges d'immigrants, n'auraient jamais pu se peupler. Les grandes plaines des États-Unis, l'Australie, la Mandchourie ont reçu d'abord des immigrants peu nombreux ; mais ceux-ci se sont multipliés et ont créé des États. Ils avaient un système d'organisation de l'espace perfectionné, qu'ils avaient apporté avec eux et qui leur a permis de ne pas souffrir de leur faible nombre originel.

Voici, semble-t-il, le fond même du problème. Les habitants de l'Afrique centrale, dans leur cadre social et politique traditionnel, n'avaient pas de bonnes institutions du contrôle de l'espace et il est vain de chercher à expliquer leurs déficiences par l'action soit de leur faible nombre soit du milieu physique. C'est à un complexe lié et interdépendant de techniques de la production et d'institutions politiques qu'elles ont dû leur instabilité et leur faible densité.

Bruxelles, 7 décembre 1954.

## TABLE DES FIGURES

1. Relation entre la surface des circonscriptions indigènes et la densité de la population (Province de l'Équateur) . . . .	23
1bis. <i>Idem</i> (Province de Léopoldville) . . . . .	24
2. Pourcentages de la surface totale du Congo belge occupés par les densités croissantes de la population . . . . .	34
3. Pourcentages cumulés des surfaces occupées par les diverses densités . . . . .	35
4. Pourcentages de la population rurale totale appartenant aux diverses densités . . . . .	38
5. Pourcentages cumulés de la population rurale totale appartenant aux diverses densités . . . . .	39
6. Carte schématique des régions de densité de la population au Congo belge . . . . .	40
7. Densité de la population des circonscriptions indigènes de la « Cuvette centrale » . . . . .	60
8. Profil des densités de population à travers la cuvette centrale . . . . .	62
9. Carte schématique des vallées inondables et des terrasses de la cuvette centrale . . . . .	70
10. Population et altitude au Congo oriental . . . . .	85
11. L'axe des fortes densités du 5 <sup>e</sup> parallèle Sud . . . . .	100
12. Densité moyenne de la population pour chaque degré de latitude . . . . .	114
13. Profils des densités de population selon les 3 <sup>o</sup> Nord, 2 <sup>o</sup> Sud et 5 <sup>o</sup> Sud . . . . .	118
14. Les surfaces effectivement cultivées par les Indigènes en	

1948, en % de la superficie totale des Territoires. Indication des valeurs .....	124
15. <i>Idem.</i> Carte par teintes .....	125
16. Densité de la population rurale par Territoire en 1948 ..	128
17. Nombre d'habitants coutumiers (en 1948) par hectare de culture indigène effective. Valeurs par Territoires .....	129
18. <i>Idem.</i> Carte par teintes .....	130
19. Écarts entre le nombre d'habitants ruraux par hectare de culture indigène et la moyenne générale du Congo ....	134
20. Superficie cultivée en coton, en % de la superficie totale des cultures effectives indigènes .....	136
21. Manioc. Superficie consacrée au manioc par les Indigènes, en % de la surface consacrée par ceux-ci aux hydrates de carbone (par Territoire : 1948) .....	142
22. Céréales. <i>Idem</i> .....	143
23. Bananiers-plantains. <i>Idem</i> .....	144
24. Maïs. <i>Idem</i> .....	145
25. Riz. <i>Idem</i> .....	146
26. Céréales secondaires. <i>Idem</i> .....	147

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	3
CHAPITRE PREMIER. <i>Principes et méthodes</i> .....	5
Population « rurale » et population « urbaine » .....	5
La surface prise en considération .....	10
Type de carte adopté .....	11
La trame de la carte .....	14
Les circonscriptions indigènes .....	17
Les statistiques de population .....	29
CHAPITRE II. — <i>Étude statistique de la densité de la population rurale au Congo belge</i> .....	32
CHAPITRE III. — <i>Répartition géographique des densités de population</i> .....	43
A. Les régions de densité inférieure à 3 habitants par km <sup>2</sup> ..	44
1 <sup>o</sup> Axe de faible densité du Lualaba et du Katanga ..	44
2 <sup>o</sup> Axe faiblement peuplé du 2 <sup>me</sup> parallèle Sud .....	52
3 <sup>o</sup> Extrémité nord du Congo belge .....	54
4 <sup>o</sup> Noyau de faible peuplement de Feshi-Kahemba ..	57
B. La « cuvette centrale » .....	58
1 <sup>o</sup> Caractères du peuplement de la cuvette centrale ..	58
2 <sup>o</sup> Répartition de la population dans la cuvette centrale .....	62
3 <sup>o</sup> Facteurs de la répartition de la population dans la cuvette centrale .....	67
CHAPITRE IV. — <i>Répartition géographique des densités de population</i> (suite) .....	81
C. Les régions relativement peuplées .....	81
1 <sup>o</sup> Axe de fort peuplement du 3 <sup>me</sup> parallèle Nord ..	82

168 LA DENSITÉ DE LA POPULATION RURALE AU CONGO BELGE

2 <sup>o</sup> Région peuplée des montagnes orientales .....	84
3 <sup>o</sup> Axe des fortes densités du 5 <sup>me</sup> parallèle Sud .....	97
CHAPITRE V. — <i>La densité de la population selon les parallèles ..</i>	112
CHAPITRE VI. — <i>Les relations de la densité de la population avec la surface cultivée .....</i>	121
La surface cultivée par les Indigènes .....	121
La densité de la population rurale par rapport à la surface effectivement cultivée par les Indigènes .....	127
La densité de la population et les plantes cultivées ....	140
CONCLUSIONS. <i>Les facteurs de la densité de la population au Congo belge .....</i>	152
I. Facteurs physiques .....	152
II. Facteurs de civilisation .....	157
III. Facteurs économiques .....	158
IV. Facteurs historiques .....	159
Table des figures .....	165
Table des matières .....	167
Carte du Congo belge : en fin de volume.	

# LA DENSITÉ DE LA POPULATION RURALE AU CONGO BELGE

Carte établie d'après les données connues au 31 décembre 1948. La population des villes n'a pas été reprise dans les densités. L'échelle des grisés a pour but d'opposer les surfaces ayant moins de 3 hab./km<sup>2</sup> (pointillés) aux surfaces dotées d'une densité supérieure (rayures et quadrillages). Les seules limites administratives sont celles des provinces.

